Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Téléphone : 05 49 81 19 00
Fax : 05 49 81 02 20
contact@agglo2b.fr

BOCAGE BRESSUIRAIS

Délibération DEL-CC-2024-140

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations
MARDI 24 SEPTEMBRE 2024
AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-quatre, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (54) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Christine SOULARD, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUIS, Stéphanie FILLON, Jean-Baptiste FORTIN, Marie GAUVRIT, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAIS, Vincent MAROT, Nathalie MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTEIX, Patricia YOU

Pouvoirs (8) : Claire PAULIC pouvoir à Yves CHOUTEAU, André BOISSONNOT pouvoir à Sylvie BAZANTAY, Marie-Line BOTTON pouvoir à Jean-Pierre BODIN, Armelle CASSIN pouvoir à Stéphane NIORT, Pascale FERCHAUD pouvoir à Emmanuelle MENARD, Rachel MERLET pouvoir à Johnny BROSSEAU, Jean-François MOREAU pouvoir à Bérangère BAZANTAY, Roland MOREAU pouvoir à Cécile VRIGNAUD

Absents (21) : Nicole COTILLON, Claire PAULIC, Sébastien GRELLIER, Philippe AUDUREAU, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Pascale FERCHAUD, Pascal GABILY, Jean-Paul GODET, Odile LIOUSRI-DROCHON, Rachel MERLET, Patricia MIMAULT, Jean-François MOREAU, Roland MOREAU, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT

Date de convocation : 18-09-2024

Secrétaire de séance : Claudine GRELLIER

ADMINISTRATION GENERALE

Rapport d'activité 2023

Annexe : Rapport d'activité 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-39.
Le rapport retraçant l'activité 2023 de la communauté d'agglomération et de ses établissements rattachés : CIAS, Régie Office de Tourisme, et Régie Bocapole, est soumis aux membres du conseil communautaire.

Le conseil communautaire, est invité à :

- ***acter la communication du rapport d'activité 2023 ;***
- ***mandater le Président pour le transmettre aux communes membres ;***
- ***autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.***

Après en avoir délibéré,
Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le 26 SEP. 2024

Notifié ou publié le 26 SEP. 2024

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

BOCAGE BRESSUIRAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2023

Édito

Chaque année, le rapport d'activité, présenté en conseil communautaire et accessible à tous sur notre site internet, nous permet de porter un regard sur les réalisations et actions menées par notre Agglomération. Il est parfois difficile de se rendre compte à quel point notre collectivité est présente dans la vie quotidienne des habitants. Partout, les services publics accueillent les familles, les jeunes, les amateurs de culture, accompagnent les entreprises dans leurs projets, soutiennent les plus fragiles…

Qualité de vie, attractivité, dynamisme, préservation de l'environnement sont au cœur des actions que nous menons au service des citoyens de nos 33 communes.

2023 a été une année riche en projets autour de la santé, notamment, avec l'aboutissement des travaux d'extension de la Maison de Santé de Cerizay, la poursuite des projets de réhabilitation de celle de Nueil-Les-Aubiers et de création de celle de Mauléon. Une autre priorité forte de ce mandat concerne la petite-enfance avec le lancement des travaux de rénovation de la crèche de Cerizay et des réflexions engagées sur Argentonnay et Chiché. L'année 2023 a permis également d'élaborer un "Plan piscine" et de valider une nouvelle organisation de nos bibliothèques. L'objectif étant de proposer une répartition équilibrée des équipements sur le territoire et adaptée aux besoins et aux usages.

Bien d'autres réalisations s'égrènent au fil des pages de ce rapport d'activité, comme autant de témoignages concrets du travail accompli par les agents et les élus de l'Agglomération. Un grand merci à vous toutes et à tous pour votre investissement, sans lequel rien de tout ce que nous avons fait en 2023 n'aurait été possible.

Bonne lecture

Pierre-Yves MAROLLEAU
Président de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Maire de Mauléon

Sommaire

1 – ÉCONOMIE, TOURISME, CULTURE ET CENTRES AQUATIQUES : POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF OÙ IL FAIT BON VIVRE

Une dynamique économique, aux portes des Pays de la Loire et de la Nouvelle-Aquitaine 8
Tourisme, accueillir les visiteurs et structurer l'offre de loisirs 13
Culture, diversifier l'offre culturelle et favoriser l'accès pour tous 19
Centres aquatiques 28
Soutien aux associations 30

2 – AMÉNAGER LE TERRITOIRE ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

Assainissement : étape indispensable à la préservation de la qualité du milieu naturel 33
Déchets, prévention et valorisation 34
Planifier et anticiper pour une vision stratégique du territoire 36
Aménager et promouvoir un habitat durable et économe 38
Gens du voyage : accueil et habitat, de l'itinérance à la sédentarisation 45
Transport 47
Milieux aquatiques, valoriser les paysages et la biodiversité 52
Climat-Air-Énergie, s'engager pour la transition écologique 54

3 – À TOUS LES ÂGES DE LA VIE, DES SERVICES AUX PUBLICS POUR ÊTRE SOLIDAIRE ET RENDRE AUTONOME

Petite-enfance - Enfance - Jeunesse 57
Maintien à domicile, rendre plus facile la vie chez soi 65
Politique de la ville, une attention pour les quartiers fragiles 67
Prévention et citoyenneté, pour mieux vivre ensemble 69
Santé, une approche territoriale 72

4 – UNE ADMINISTRATION MOBILISÉE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DU SOUTIEN AUX COMMUNES

Ressources humaines 76
Finances et budgets 77
Stratégie et politiques contractuelles 80
Affaires générales 82
Informatique et téléphonie 85
Patrimoine, infrastructures et ingénierie 87
Communication 90

En application de l'article L 5211-39 du Code général des Collectivités territoriales, le Président d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) comprenant une commune d'au moins 3 500 habitants doit adresser à chaque fin d'année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'organisme.

Le rapport arrêté par l'organe délibérant de l'EPCI fait l'objet d'une communication par le Maire de chaque commune au Conseil Municipal en séance publique.

L'objectif poursuivi par le législateur vise à renforcer les liens entre communes membres et intercommunalité en favorisant la transparence et l'information.

Il est par ailleurs rappelé que le Président de l'établissement peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Aucun formalisme particulier n'a été prévu par la législation, afin de laisser substituer un maximum de souplesse.

Ce rapport constitue donc un support de communication écrite sur le fondement duquel un débat peut être ouvert.

Élaboré par les Services de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, il doit être présenté en premier lieu devant le Conseil communautaire.

Il retrace les principales actions menées en 2023 par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et dresse un bilan.

Compte tenu des éléments adoptés par le Conseil communautaire, il est ensuite demandé aux Conseils Municipaux de bien vouloir prendre acte du rapport, les délégués et le Président de l'établissement étant appelés à être entendus conformément aux dispositions ci-dessus énoncées.

Par delà le respect d'obligations légales, ce rapport doit être pour les élus, une occasion, unique dans l'année, de s'arrêter pour examiner le chemin parcouru.

La gouvernance

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Constitué de 75 conseillers communautaires, il est chargé de délibérer et de voter les actions à mettre en œuvre.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES
Elle permet de recueillir l'avis des maires et de les informer.

LE BUREAU
Il donne un avis sur les projets en cours.
Il prend aussi des délibérations déléguées par le conseil.
Un Bureau communautaire composé de 26 membres :
1 Président/14 Vice-Présidents/11 conseillers délégués

LA RÉUNION PRÉSIDENT VICE-PRÉSIDENTS
Chaque semaine, le Président et les Vice-Présidents échangent sur l'avancement des dossiers en cours et arbitrent les propositions des commissions.

LES COMMISSIONS
Animées par les Vice-Présidents et composées de conseillers communautaires et municipaux, les 13 commissions proposent et examinent les dossiers.

Président et Vice-Présidents

Pierre-Yves MAROLLEAU
Président

Emmanuelle MÉNARD
1ère Vice-Présidente
économie, agriculture

Claude POUSIN
2ème Vice-Président
budget, finances et planification, aménagement, politique foncière

Johnny BROSSEAU
3ème Vice-Président
ressources humaines, administration générale

Nicole COTILLON
4ème Vice-Présidente
enfance et petite-enfance

André GUILLERMIC
5ème Vice-Président
jeunesse, sport, politique de la ville, santé

Marie JARRY
6ème Vice-Présidente
politiques culturelles

Jérôme BARON
7ème Vice-Président
habitat, logement, Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)

Pascal LAGOGUÉE
8ème Vice-Président
environnement et développement durable

Gilles PÉTRAUD
9ème Vice-Président services techniques, mutualisation, systèmes d'information

François MARY
10ème Vice-Président
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Philippe ROBIN
11ème Vice-Président
tourisme

Dany GRELLIER
12ème Vice-Président
transports, mobilités, politiques de ruralité

Yves CHOUTEAU
13ème Vice-Président
prévention et valorisation des déchets

Pierre BUREAU
14ème Vice-Président
assainissement et grands travaux

Les autres membres du bureau

Anne-Marie REVEAU
Conseillère communautaire déléguée

Cécile VRIGNAUD
Conseillère communautaire déléguée

Claire PAULIC
Conseillère communautaire déléguée

Dominique RÉGNIER
Conseillère communautaire déléguée

Jean-Yves BILHEU
Conseiller communautaire délégué

Serge BOUJU
Conseiller communautaire délégué

Thierry MAROLLEAU
Conseiller communautaire délégué

Sébastien GRELLIER
Conseiller communautaire délégué

Joël BARRAUD
Conseiller communautaire délégué

Jean-Claude MÉTAIS
Conseiller communautaire délégué

Christine SOULARD
Conseillère communautaire déléguée

Info +

Armelle Cassin a démissionné de sa fonction de Vice-Présidente le 14 mars 2023. Elle reste conseillère communautaire et est remplacée par Pascal Lagoguée, élu 8ème Vice-Président le 21 mars 2023.

Le 9 mai 2023, le Conseil Communautaire a décidé la réduction du nombre de membres du bureau de 27 à 26 membres.

Les autres conseillers communautaires

Philippe AUDUREAU | *Le Pin*
Anne-Marie BARBIER | *Bressuire*
Bérangère BAZANTAY | *Bressuire*
Sylvie BAZANTAY | *Saint-Amand sur Sèvre*
Florence BAZZOLI | *Bressuire*
Jacques BELIARD | *Genneton*
Jean-Marc BERNARD | *Geay*
Nathalie BERNARD | *Nueil-Les-Aubiers*
Sophie BESNARD | *Voulmentin*
Bruno BODIN | *Bressuire*
Jean-Pierre BODIN | *Cerizay*
André BOISSONNOT | *Saint-André sur Sèvre*
Marie-Line BOTTON | *Cerizay*
Bernard CARTIER | *Trayes*
Armelle CASSIN | *Argentonnay*
Yannick CHARRIER | *Bressuire*
Julie COUTOUIS | *Nueil-Les-Aubiers*
Pascale FERCHAUD | *Bressuire*
Stéphanie FILLON | *Bressuire*
Jean-Baptiste FORTIN | *Cirières*
Pascal GABILY | *Bressuire*
Marie GAUVRIT | *La Chapelle Saint-Laurent*
Jean-Paul GODET | *Argentonnay*
Catherine GONNORD | *Courlay*
Aurélie GRÉGOIRE | *Mauléon*
Claudine GRELLIER | *Neuvy Bouin*
Jean-Jacques GROLLEAU | *Largeasse*
Emmanuelle HERBRETEAU | *Moncoutant-sur-Sèvre*
Étienne HUCAULT | *Bressuire*
Odile LIOUSRI-DROCHON | *Mauléon*
Jean-Louis LOGEAIS | *Nueil-Les-Aubiers*
Vincent MAROT | *Brétignolles*
Rachel MERLET | *Cerizay*
Patricia MIMAULT | *L'Absie*
Jean-François MOREAU | *Bressuire*
Nathalie MOREAU | *Bressuire*
Roland MOREAU | *Moncoutant-sur-Sèvre*
Pierre MORIN | *Bressuire*
Stéphane NIORT | *Argentonnay*
Maryse NOURISSON-ENOND | *La Forêt sur Sèvre*
Karine PIED | *Mauléon*
Denis PRISSET | *Mauléon*
Sylvie RENAUDIN | *Moncoutant-sur-Sèvre*
Rodolphe ROUÉ | *Clessé*
Corinne TAILLEFAIT | *Boismé*
Dominique TRICOT | *Chanteloup*
Patricia TURPEAU | *Chiché*
Véronique VILLEMONTEIX | *Bressuire*
Patricia YOU | *Saint-Pierre des Échaubrognes*

Organigramme

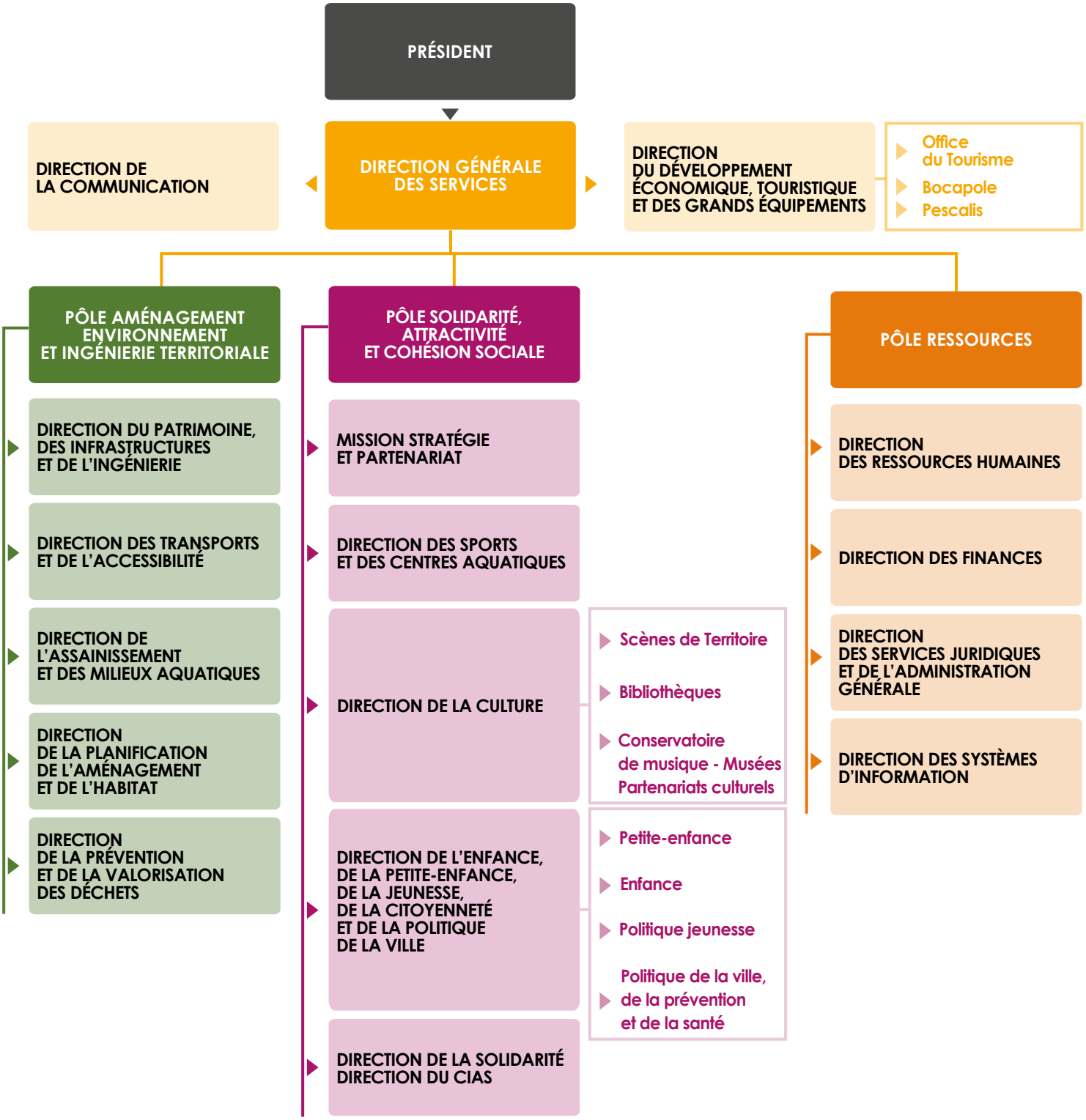

1

Économie, tourisme, culture et centres aquatiques : pour un territoire attractif où il fait bon vivre

Une dynamique économique
Aux portes des Pays de la Loire et de la Nouvelle-Aquitaine

Le Service Développement Économique conseille, informe et oriente les acteurs économiques :

- accompagnement des projets de création/reprise/développement d'entreprise,
- porte d'entrée pour les recherches d'aides financières des entreprises et aide au montage administratif des dossiers,
- proposition et commercialisation des terrains à bâtir,
- mise en relation entre l'offre et la demande de locaux à vocation économique,
- mise en réseau avec les partenaires publics ou privés,
- animation économique.

Le Service Développement Économique s'appuie sur un réseau actif de partenaires ainsi que sur les conseils techniques du bureau d'études et du service instructeur des permis de construire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Dans le cadre de sa compétence "développement économique", des actions en faveur de l'agriculture ont été mises en œuvre en 2023.

Capter et accompagner les nouveaux porteurs de projets

108 porteurs de projets de type primo-créateur/repreneur d'entreprise ont été reçus dans le cadre de l'accompagnement à la création/reprise d'entreprise (139 en 2022). Le Service Développement Économique a également comptabilisé 22 nouveaux contacts (développement endogène et exogène, acquisition foncière, recherche de bâtiments…) en 2023 (6 en 2022).

Outre l'accueil de ces **130 nouveaux porteurs de projets**, le Service Développement Économique s'attache à être un acteur bien identifié vers lequel se tournent les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressuirais en quête d'informations concernant les formations, le recrutement, l'innovation, les investissements matériels, le foncier et l'immobilier.

De nombreux chefs d'entreprises, éligibles aux dispositifs d'accompagnement présentés ici, ont été accompagnés dans l'élaboration de leurs dossiers de demandes d'aides.

LES DISPOSITIFS D'AIDES GÉRÉS EN DIRECT

Bocage initiative

Il s'agit d'un prêt d'honneur à la personne de 8 000 € maximum pour les entreprises créées depuis moins de 3 ans ou reprises depuis moins d'un an.

Le Comité Bocage Initiatives s'est réuni trois fois en 2023 : **6 entrepreneurs** ont obtenu un accord de prêt pour un montant total de **40 000 €**.

Le programme "Cœur de bourg, cœur de vie" Pilier économie et services

> Poursuite du dispositif "Commerc'en action"

Depuis 2022, l'Agglomération du Bocage Bressuirais gère et anime le dispositif d'aide au conseil "Commerc'en action" pour les artisans et commerçants situés en centre-bourg.
Les artisans-commerçants de centre-bourg peuvent solliciter une subvention au titre du dispositif "Commerc'en action" s'ils décident de se faire accompagner par un prestataire extérieur dans une de ces 4 thématiques :

- Mon commerce visible et connecté,
- Mon commerce aux normes,
- Bienvenue dans mon commerce,
- Mon commerce… et demain ?

En 2023, le Comité d'attribution s'est réuni quatre fois. 7 Très Petites Entreprises (TPE) ont pu bénéficier d'une aide financière pour un montant total de subventions de 4 377,90 €.

> Dispositif "Agglo'Rénov" : l'aide à l'embellissement des façades pour les locaux professionnels

En 2023, dans le cadre du dispositif d'aide à l'embellissement des façades (dispositif du Programme d'aide à l'Habitat "Agglo'Rénov", le Service Développement Économique a instruit 19 dossiers d'aide à l'embellissement pour des demandes qui ont concerné des locaux professionnels pour un total d'aides versées de 28 740,30 € (part de l'Agglomération du Bocage Bressuirais) et 31 456,30 € (part des Communes).

AUTRES DISPOSITIFS

Aides de la Région Nouvelle-Aquitaine

Le Service Développement Économique de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est à disposition des porteurs de projets pour le montage et le suivi des dossiers de demandes de financements auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.

En 2023, **11 entreprises** accompagnées ont **obtenu un accord pour leur demande de subvention régionale**.

11 dossiers accordés sur 11 déposés

364 941 € subventions attribuées par la Région

Région Nouvelle-Aquitaine	Dossiers accordés *(nb déposés)*	Subventions attribuées par la Région
Entreprises - de 10 salariés		
• Aide à la création/reprise	6 *(6)*	31 000 €
• Aide au développement	3 *(3)*	72 500 €
Entreprises + de 10 salariés		
• Aide au développement	1 *(1)*	194 411 €
Tous types d'entreprises		
• Transformation numérique	1 *(1)*	67 030 €

Aides nationales ou européennes

Le Service Développement Économique est également amené à accompagner les entreprises pour le montage de dossiers d'aides liés à des dispositifs nationaux et européens.

En 2023, **2 entreprises** ont été accompagnées pour un montage de dossiers en vue d'obtenir des subventions nationales.

L'aménagement économique du territoire

L'IMMOBILIER À VOCATION ÉCONOMIQUE PROPRIÉTÉ DE L'AGGLOMÉRATION

Au 31 décembre 2023, l'Agglomération gère **un parc de 33 espaces bâtimentaires à vocation économique** propriété de l'Agglomération du Bocage Bressuirais dont :

- 12 ateliers relais,
- 11 cellules indépendantes situées dans 3 bâtiments "multi-entreprises",
- 10 autres bâtiments.

85 % des bâtiments loués soit 28 sur 33

7 départs et **7** arrivées

36 dossiers de propositions immobilières et foncières, dont 15 pour des entreprises exogènes

BOURSE DES LOCAUX À VOCATION ÉCONOMIQUE

Le Service Développement Économique gère et alimente **une bourse des locaux à vocation économique** (bâtiments propriété de la collectivité et biens privés). Ce service gratuit facilite la mise en relation entre l'offre et la demande de bâtiments et participe à l'implantation et au développement d'entreprises sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

LE FONCIER À VOCATION ÉCONOMIQUE

Les zones d'activités économiques

Au cours de l'année 2023, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a suivi les projets de création et d'extension de différentes Zones d'Activités Économiques (ZAE).

> ZAE Bressuire

Aménagement du quadrant Est de la ZAE @lphaparc avec un projet d'extension représentant une superficie d'environ 40 hectares.

Le Service Développement Économique s'est attaché à apporter des compléments au dossier de demande d'autorisation environnementale à la suite de l'avis du 10 février 2023 émis par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE).

Ce projet d'aménagement a fait l'objet d'une enquête publique unique préalable à la demande de permis d'aménager et à l'autorisation environnementale, cette enquête publique s'est déroulée du 6 novembre 2023 au 8 décembre 2023. Le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la demande de permis d'aménager et à la demande d'autorisation environnementale.

> ZAE Mauléon

Lancement en décembre 2022 des **études de faisabilité visant à l'extension de la ZAE de la Gare à Saint-Aubin de Baubigné** (Mauléon) pour une superficie d'environ 7 hectares :

- réalisation des études caractérisant les premiers enjeux environnementaux du site concerné (flore et habitats, faune, zones humides) et préconisations,
- principes d'aménagement retenus.

> ZAE Nueil-Les-Aubiers

Réalisation des **études d'identification des enjeux environnementaux** sur 52 hectares visant à déterminer le périmètre d'aménagement possible d'une ZAE au lieu-dit Bel Air :

- étude paysagère et patrimoniale du site,
- état initial de l'environnement (volets faune et flore, volet zones humides).

Transactions de foncier à vocation économique réalisées par l'Agglomération en 2023

- **6 acquisitions foncières** ont fait l'objet d'un acte notarié, elles représentent une superficie totale de **55 660 m²**.
- **4 cessions foncières** ont fait l'objet d'un acte notarié, ce qui représente une superficie totale de **36 171 m²**.

Marketing territorial, communication et partenariat

LES MATINALES ÉCONOMIQUES

En 2023, les élus et agents en charge du développement économique sont allés à la rencontre des entreprises du territoire lors de **2 Matinales économiques organisées sur l'Argentonnais et le Moncoutantais**.

Ces Matinales économiques ont permis de rencontrer les entreprises ainsi que les élus communaux ; ces Matinales permettent de mieux accompagner, le cas échéant, les entreprises rencontrées.

Au total, **une quarantaine de chefs d'entreprises ou collaborateurs** ont répondu présents.

JOB DATING

L'Agglomération a coorganisé avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais un Job Dating à Bocapole le jeudi 19 octobre 2023.

Objectifs :

- répondre à la problématique de recrutement rencontrée par de nombreuses entreprises du territoire,
- promouvoir les entreprises locales et leur savoir-faire, leur donner de la visibilité au niveau local, régional et national,
- donner l'opportunité aux candidats d'ici et d'ailleurs de faire connaître leurs compétences.

Bilan

- **86 entreprises** et 2 collectivités présentes
- **+ de 400 offres d'emplois** à pourvoir
- Environ **1 000 visiteurs**
- **23 candidats recrutés** au 4 décembre 2023 et de nombreuses immersions
- Nouveauté 2023 : la mise en place d'un **Job Dating inversé** (6 entreprises et 37 candidats)

TOP DES ENTREPRISES DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE 79

Depuis 2015, l'Agglomération du Bocage Bressuirais est partenaire de l'opération "Top des Entreprises des Deux-Sèvres", organisée chaque année par le quotidien régional La Nouvelle République.

Pour la première fois depuis sa création, le "Top des entreprises des Deux-Sèvres" s'est déroulé à Bocapole (Bressuire) le 13 décembre 2023.

Les élus représentant l'Agglomération du Bocage Bressuirais ont remis à Daniel BREGEON, gérant de la société **F3B MOULDS** implantée à Cerizay, **le trophée "Innovation produits et/ou/technologique"**.

Trois autres entreprises du Bocage Bressuirais ont également été récompensées :

- **C2S (Confection des Deux-Sèvres)** de Courlay pour le trophée "Performances environnementales et sociétales",
- **la Carrosserie BABEAU** de Bressuire pour le trophée "Maîtrise de l'énergie",
- **le Groupe Rouger Industries** de Cerizay pour le trophée "Transmission des savoirs et développement des compétences".

À l'occasion de cet événement, l'Agglomération du Bocage Bressuirais, en partenariat avec 3 entreprises locales, a remis à chaque personne présente un coffret d'accueil avec des produits locaux.

LIEN ECOLE-ENTREPRISES

Le Service Développement Économique s'attache à créer des passerelles entre le monde économique et le milieu scolaire.

After-work "Le Bocage Bressuirais et vous"

La 2ème édition de **l'Afterwork "Le Bocage Bressuirais et vous"**, événement à destination des équipes éducatives et pédagogiques qui œuvrent auprès des jeunes sur le territoire a été coconstruite avec la Direction de la Politique Jeunesse, la Direction de la Communication et la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais.

Objectifs :

- montrer la richesse du tissu économique, la diversité des entreprises pour qu'ils s'en fassent le relais auprès des jeunes (recherches de stages, orientation),
- mettre en valeur les liens possibles entre le monde économique et les jeunes du Bocage Bressuirais,
- donner à voir ce qui est proposé pour les jeunes,
- susciter la curiosité et l'intérêt pour le territoire,
- parler du territoire pour leur donner envie de rester.

Pour cette 2ème édition, des ateliers ont permis à **31 participants** de se rencontrer et d'échanger autour de différentes thématiques.

Un nouvel outil a été spécialement créé à l'occasion de cette 2ème édition : **le livret d'actions inspirantes "Jeunesse et Métiers"** des projets éducatifs et pédagogiques. Il a été remis à chaque participant à l'issue de la soirée. Ce livret permet aux enseignants et formateurs d'avoir connaissance d'actions complémentaires aux leurs pouvant être mises en place auprès des jeunes tout au long de l'année avec l'appui de la Maison de l'Emploi, de la Direction de la Politique Jeunesse de l'Agglomération du Bocage Bressuirais ou de l'Office de tourisme.

Participation au Comité Local École-Entreprises

Le Service Développement Économique est membre du Comité Local École-Entreprises (CLEE). Ce comité a pour objectif de rapprocher le monde éducatif et le monde économique au travers de l'organisation de divers événements : visites d'entreprises, "Vie ma vie de cadre", "Classe en entreprise"…

Le comité s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2023.

Participation au jury du Challenge mini-entreprise (Entreprendre pour apprendre)

Le but du Challenge "mini-entreprises" est d'initier des scolaires à la vie économique et au monde de l'entreprise en leur faisant réaliser un projet économique concret de sa conception à sa commercialisation.

En 2023, 3 établissements y ont participé : le collège Sainte-Anne de Mauléon, la MFR (Maison Familiale et Rurale) d'Argentonnay et le collège Charles Péguy de Moncoutant-sur-Sèvre.

Pour la 2ème année consécutive, le Service Développement Économique a été sollicité pour communiquer des noms de dirigeants dans le cadre de la recherche de mentors et a participé au jury du Challenge "mini-entreprises".

AUTRES PARTENARIATS

Expérimentation Parcours marque employeur

La Région Nouvelle-Aquitaine a proposé à l'Agglomération du Bocage Bressuirais de participer à la **phase 2 de l'expérimentation** du "Parcours Marque Employeur Territorialisé". Ce parcours fait suite à l'expression de **difficultés de recrutement et de fidélisation** dans bon nombre de diagnostics "Usine du futur" menés auprès des **industriels** de la Région Nouvelle-Aquitaine. Une marque employeur ne peut fonctionner sans une stratégie de marketing territorial. Ce parcours innovant a permis de mener **une réflexion commune sur la qualité de vie au travail et au sein du territoire**.

Le parcours expérimental a pris fin courant 2023 avec la restitution des travaux menés.

Ensuite, plusieurs outils à usage commun et à destination des entreprises du territoire ont été travaillés durant l'année, tous en lien avec les 2 chantiers clés définis lors des 2 séminaires partenariaux menés en Bocage Bressuirais :

- site internet dédié à l'accueil des nouveaux salariés et leur famille,
- 3 offres "découverte du territoire" proposées aux entreprises en partenariat avec l'Office de tourisme du Bocage Bressuirais,
- éléments de langage et visuels pour parler du territoire mis à disposition des entreprises pour les insérer dans leurs supports de communication,
- flyer mobilité à destination des entreprises.

Territoire d'industrie Bocage Bressuirais

En 2023, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a été lauréate de la 2ème phase du programme Territoire d'Industrie. Pour cette 2ème phase, elle a candidaté seule à l'échelle du territoire de l'Agglomération en définissant un 1er projet de plan d'action.

Recto Verso

Travail en concertation avec l'association Recto Verso pour répondre aux attentes des entreprises sur les thématiques d'économie circulaire. En 2023, **l'association comptait 69 entreprises adhérentes.**

Plan Climat-Air-Énergie Territorial et Contrat d'Orientation Territorial

Participation aux réunions de pilotage, séminaires, ateliers… en vue de l'élaboration de la stratégie et des plans d'action pilotés par la Direction de la Planification de l'Aménagement et de l'Habitat dans le cadre des demandes de labellisation Climat-Air-Energie et économie circulaire.

Petites villes de demain

Mobilisation du Service Développement Économique pour suivre les démarches de plusieurs communes de l'Agglomération du Bocage Bressuirais labellisées "Petites villes de demain" en participant aux comités techniques et comités de pilotage. Participation à l'opération "Mon centre-bourg a un incroyable commerce" à Nueil-Les-Aubiers en mobilisant 2 chargées de mission en tant que coach pour ce marathon créatif.

Innovation

Co-organisation avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres (CMA 79) d'une "Rencontre Innovation" à destination des petites entreprises et inventeurs (10 participants).

Groupe Mobil'isés

Initiée par la Direction des Transports de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, l'expérimentation "Mobil'isés - L'innovation sociale au service de la mobilité en Bocage" a pour ambition d'inventer des mobilités faciles sur le territoire en favorisant la mobilité en partage, le court-voiturage, la mutualisation de véhicules… Ce groupe de travail, auquel participent le Service Développement Économique, les Ateliers du Bocage, l'association "Réseau Recto-Verso" et l'association "Maison de l'Emploi", est né en réponse à un Appel à manifestation d'intérêt de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) nommé "French Mobility". Il se réunit 2 ou 3 fois par an pour échanger sur les questions de mobilité et sur les actions menées par les uns ou les autres sur cette thématique.

Agriculture

PARCELLES À "USAGE" AGRICOLE

À la suite du travail de recensement des parcelles à usage agricole, situées dans ou à proximité des zones économiques, le groupe de travail "agriculture" issu de la Commission "économie et agriculture" s'est réuni afin de se positionner sur leur devenir (cession, convention, expérimentation, zone test…).

PLAN DE GESTION DURABLE DES HAIES BOCAGÈRES

L'une des deux actions phares du Contrat d'Objectif Territorial (COT) porte sur les Plans de Gestion Durables des Haies bocagères (PGDH). La Direction du Développement Économique et la Direction de la Planification, de l'Aménagement et de l'Habitat, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture Charente-Maritime/Deux-Sèvres, l'association Bocage Pays Branché et la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) du Bocage, ont organisé à l'attention des agriculteurs du Bocage, une matinée technique intitulée "Redonnons de la valeur à nos haies". Ce temps d'échanges a rassemblé une vingtaine de participants.

AUTRES ACTIONS

Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a été invitée à l'Assemblée générale du Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) du Haut Bocage pour mieux appréhender l'ensemble de leurs missions. De plus, afin d'avoir une vision plus précise du concept d'espaces tests agricoles, le Service Développement Économique a pu participer à une journée de sensibilisation, organisée par le CIVAM et animée par le Réseau National des Espaces Tests Agricoles (RENATA).

Projet Alimentaire Territorial (PAT 79)

Participation aux différentes réunions de pilotage et techniques organisées par le Conseil Départemental dans le cadre du PAT 79.

Tourisme

Accueillir les visiteurs et structurer l'offre de loisirs

Office de tourisme

L'Office de tourisme accueille et informe les touristes dans ses deux bureaux (Bressuire et Mauléon) et son espace d'information touristique à Pescalis (Moncoutant-sur-Sèvre), mais également grâce aux outils numériques.

Promoteur du développement touristique du territoire, il organise des animations touristiques, accompagne les professionnels du tourisme et participe à la commercialisation de la destination "Bocage Bressuirais".

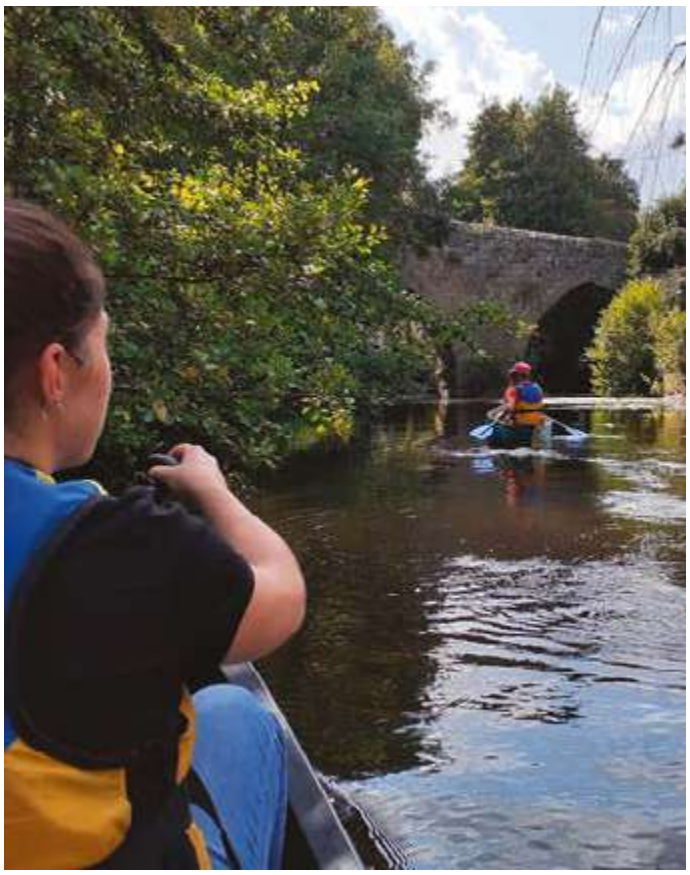

ACCUEIL ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

L'année 2023 est une très bonne année pour la destination "Bocage Bressuirais", autant pour les prestataires d'activités touristiques que pour les hébergeurs et les bureaux de l'Office de tourisme. La destination "campagne" a gardé le vent en poupe et les touristes sont venus dans notre région pour se ressourcer, découvrir des activités plus intimistes et fuir les grands lieux touristiques très fréquentés.

Le nombre de touristes accueillis à l'Office de tourisme a suivi la tendance nationale avec une clientèle française très présente et des touristes étrangers qui reviennent de manière confidentielle :

- Office de tourisme / Bressuire : 4 864 visiteurs dont 1,5 % de visiteurs étrangers,
- Office de tourisme / Mauléon : 1 794 visiteurs, dont 1 % de visiteurs étrangers.

Les touristes viennent majoritairement des Régions Nouvelle-Aquitaine et des Pays de la Loire. Quant à la clientèle étrangère, les Anglais et les Belges sont majoritaires.

La page Facebook "Destination Bocage Bressuirais" comptabilise 3 900 fans (+ 11 %).

ÉVOLUTION CONSTANTE DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

2023 : une offre d'hébergements toujours plus dense et des hébergeurs toujours prêts à se réinventer ! Pour preuve, l'excellente participation (350 personnes) lors de la séance plénière dédiée aux hébergeurs qui s'est déroulée au Puy du Fou sur le thème "Le tourisme a-t-il un avenir ?".

Malgré 23 hébergeurs qui ont cessé leur activité ou qui se sont reconvertis vers du locatif annuel, l'Office de tourisme constate une belle évolution de l'offre d'hébergements touristiques sur son territoire.

- Au 1er janvier 2023 : 424 hébergements avec une offre de 4 951 lits touristiques.
- **Au 31 décembre 2023 : 469 hébergements avec 5 242 lits touristiques.**

PROMOTION ET COMMERCIALISATION DE LA DESTINATION BOCAGE BRESSUIRAIS

L'Office de tourisme s'appuie sur les communes pour organiser **les visites estivales**, visites conviviales pour découvrir les atouts et curiosités des communes. 14 visites ont été organisées, elles ont accueilli 800 personnes.

Les animations estivales organisées par l'Office de tourisme (chasses au trésor, jeu-enquêtes, visites sensorielles) sur l'ensemble du territoire ont connu un vrai succès avec 1 100 participants avides de découvrir nos richesses de manière originale et ludique.

L'Office de tourisme dispose d'une boutique dans chaque bureau d'accueil et propose des souvenirs de la destination (porte-clés, magnets, affiches vintages…), mais également des produits locaux des producteurs du territoire (rillettes d'autruches, savon au lait d'ânesse, jeu de palets en bois…).

L'activité d'agence de voyages de l'Office de tourisme qui commercialise la destination auprès de la **clientèle individuelle, des écoles, des collèges / lycées et des centres de loisirs**, a connu un développement inédit. Les demandes de séjours scolaires ont explosé et les individuels sont restés fidèles à la destination campagne. Les hébergements avec piscine ont été largement plébiscités.

L'OFFRE TOURISTIQUE EN 2023 : UNE FORCE

Les sites touristiques

Le Bocage Bressuirais, riche d'une nature préservée, a été choisi par les touristes qui ont recherché une destination nature. Les nombreuses activités de plein air et la situation géographique du territoire (entre le Puy du Fou et le Futuroscope) éloigné des grands centres touristiques ont conforté la clientèle qui recherchait authenticité, calme et dépaysement. Pour preuve, les 10 circuits de géocaching "Tèrra Aventura" ont fait la joie des touristes en manque de verdure !

Quelques données de fréquentation :

- Château de Saint-Mesmin :
  16 300 visiteurs (14 314 en 2022)
- Parc Aventure (Moutiers sous Chantemerle) :
  17 435 visiteurs (20 539 en 2022)
- Géocaching Tèrra Aventura (10 parcours) :
  49 860 joueurs (47 640 en 2022)

Randonnée et itinéraires

- 10 circuits de géocaching
- 3 voies vertes et 1 véloroute
- 2 boucles vélos et 36 circuits pédestres numérisés sur l'Appli mobile
- 11 circuits VTT

Chiffres clés

165 700 nuitées
(+ 39 %)

6 658 visiteurs
dans les bureaux de l'Office de tourisme
(+ 12 %)

49 860
Tèrra Aventuriers
Une chasse au trésor connectée (+ 5 %)

469
hébergements
(+11 %)

Pescalis

Pescalis est une station de vacances regroupant, sur un site de 100 hectares, pêche, hébergements, activités de loisirs diversifiées, restauration et boutique de souvenirs et de produits du terroir.

Six étangs sont dédiés à la pêche en "No Kill" de la carpe, du carnassier, au coup, sur lesquels sont organisées des cours de pêche du débutant au confirmé, seul ou entre amis. Pescalis gère également une boutique dédiée à l'activité pêche "Pescaleur'Shop".

Côté hébergements, ce sont 2 résidences de tourisme privées (336 lits) : les Maisons du Lac (Pescalis en assure la commercialisation et la gestion) et les Chalets Natura Resort (Pescalis en assure la gestion) et un gîte de groupe "La Loge" dont la régie de Pescalis assure la commercialisation et la gestion.

Pour le public d'individuels ou les séminaires d'entreprise, le site offre également un restaurant de 70 à 200 couverts (privé), 2 salles de réunion et un amphithéâtre (+ de 300 places).

Le site propose également de multiples équipements de loisirs : minigolf, jeux pour enfants, vélos, Trottr'X (trottinettes électriques) et différents itinéraires de promenade (tour des étangs, voie verte…) et activités de plein air comme le géocaching Tèrra Aventura.

À proximité du site, karting, parc accrobranche, ferme pédagogique, activités équestres font de Pescalis un lieu central de séjour.

Chiffres clés

9 782
pêcheurs
(+ 3 %)

- 5 182 carpe
- 1218 coup
- 1269 carnassier

23 613 nuitées
(+ 19 %)

Chiffre d'affaires
635 315 €
(+ 29 %)

dont 25 706 €
de magasin de pêche
(+ 61 %)

UNE ANNÉE 2023 PARTICULIÈRE marquée par les groupes de collégiens et lycéens ainsi que par les travailleurs en longs séjours

Au cours du premier trimestre 2023 (période hivernale)

Les années précédentes, l'équipe de Pescalis a communiqué sur la possibilité de réserver de longs séjours (quinzaine et mois). Aussi, le 1er trimestre de l'année 2023 a été marqué par une majorité de séjours professionnels.

L'avant-saison (avril, mai et juin 2023)

Depuis 2021, une collaboration plus étroite s'est mise en place entre l'Office de tourisme du Bocage Bressuirais et le site de Pescalis. Un travail partenarial important existe dorénavant entre l'Office de tourisme et le site de Pescalis pour répondre aux besoins du "Bocage des Enfants" (collégiens et lycéens).

L'avant-saison a été marquée par l'accueil de 9 groupes scolaires et 3 autocaristes, soit 915 personnes.

Juillet et août 2023

Les 15 premiers jours de juillet n'ont pas été caractérisés par une forte fréquentation du site au niveau des hébergements. Il s'agit d'une tendance forte depuis plusieurs années.

La période allant du 14 juillet à la fin du mois d'août a connu beaucoup de réservations de dernière minute en lien avec la fréquentation des trois lieux/sites touristiques que sont le Futuroscope, le Marais Poitevin et Le Puy du Fou (durée des séjours de 2-3 jours en moyenne).

Le mois de septembre a été marqué par une arrivée précoce des travailleurs et ouvriers d'entreprises locales (Heuliez Bus, la Cimenterie d'Airvault, Millet Portes et Fenêtres…).

L'arrière-saison

Les vacances de la Toussaint ont été impactées négativement par le mauvais temps persistant. Le renouvellement des contrats de location avec les entreprises mentionnées ci-devant a permis de garder un taux de remplissage des hébergements du site proche de 95 %.

BILAN GLOBAL

L'année 2023 a été marquée par une progression de fréquentation très importante dans tous les secteurs d'activités de Pescalis, principalement celui de l'hébergement.

Au schéma simple et habituel de réservation (courts séjours et mi-séjours, réservations de dernière minute) s'ajoutent les groupes de scolaires (Bocage des Enfants - collèges et lycées), les autocaristes et les travailleurs en longs séjours.

Le magasin de pêche du site de Pescalis, du fait d'un nouvel agencement de l'espace de vente, d'une ouverture à l'année et d'un catalogue produit plus important et encore plus diversifié, a connu une progression importante de ses ventes (chiffre d'affaires de + 61 %).

Type de clientèle

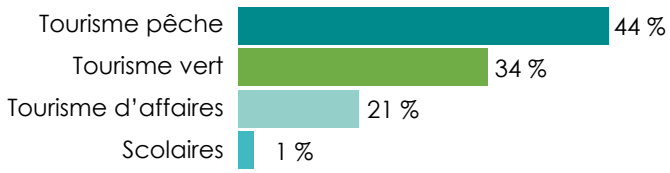

Provenance de la clientèle

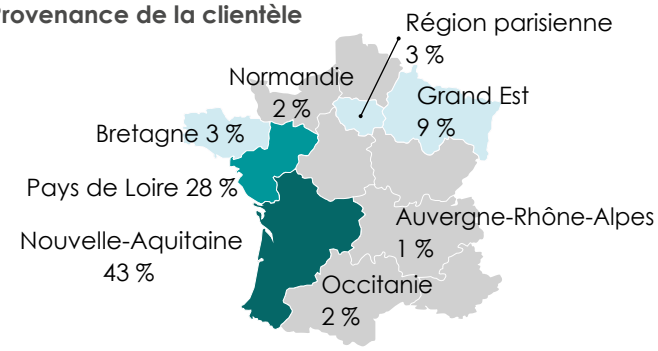

Réseaux de communication

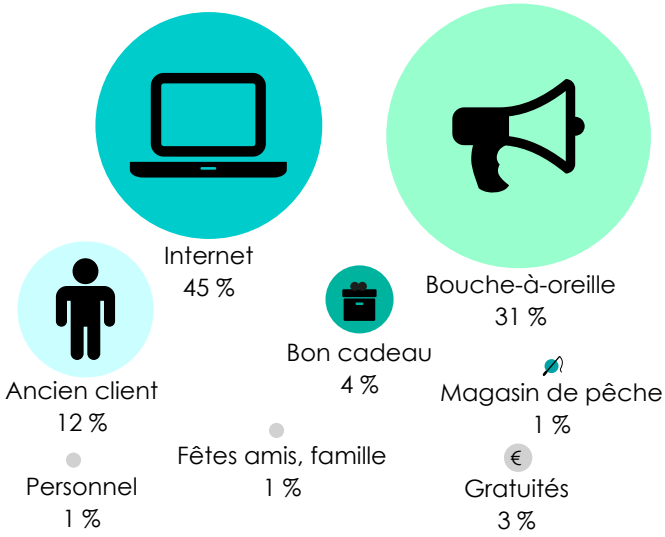

ÉTUDE STRATÉGIQUE ET DE POSITIONNEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE PESCALIS

En 2022, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a lancé une étude stratégique et de positionnement pour le développement touristique du site de Pescalis. La mission d'étude, confiée au cabinet de la SCET (Services Conseil Expertises Territoires), a consisté à étudier les capacités et les potentialités du site de Pescalis pour soutenir et développer une activité touristique, et ce dans la recherche du meilleur équilibre économique.

En 2023, le Comité de pilotage en charge de cette étude s'est réuni sous la forme de séminaire à deux reprises :

- le 28 février : positionnement et identification des leviers de développement – Phase 2/3 – Rapport comparatif des scénarios de positionnement, projet de développement détaillé du scénario préférentiel,
- le 9 octobre : restitution de l'étude stratégique et de positionnement pour le développement touristique de Pescalis – Phase 3/3.

Bocapole

Bocapole a pour vocation la location de salles pour divers événements, ainsi que des prestations de services liées à ces locations. La régie Bocapole dispose d'un parc de matériel destiné à la location pour les associations, les collectivités et les entreprises de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les enjeux de Bocapole sont divers : participer à la diffusion culturelle de spectacles populaires et au développement économique du territoire, favoriser la création et la pérennité d'événements économiques, culturels et sociaux sur le territoire, être un outil de rayonnement du territoire à l'extérieur de ses frontières, par sa capacité à attirer des publics des territoires voisins ou plus lointains, être acteur de la dynamique économique et touristique du territoire (hébergement, restauration, commerce…) à travers l'organisation d'événements à fort rayonnement

BILAN ANNUEL

Après le retour d'une activité de la Régie Bocapole en 2022 à 75 % des meilleures années, l'année 2023 a permis de retrouver un rythme d'activité très haut en comparaison avec l'année 2018 (2ème meilleure année en termes d'activité du site Bocapole).

Les salons et les événements socio-économiques ont repris à plein. La tenue de grands spectacles est restée difficile avec des taux de remplissage trop bas (annulations ou reports encore importants). Les effets d'une inflation encore très forte qui ont perduré en 2023 sont certainement la cause principale des faibles affluences de tous les événements avec un ticket d'entrée élevé. Cette difficulté a été compensée en termes d'activités et de chiffre d'affaires généré par un haut niveau d'événements et s'autres manifestations.

Pour des raisons budgétaires, les moyens humains internes à la Régie Bocapole ont été contraints avec un effectif passant de 6,8 ETP en 2022 (7,2 en 2021) à 6,2 ETP jusqu'à fin août 2023, avant de remonter à 6,7 ETP avec le recrutement sur le poste de manutentionnaire d'un agent à 50 %.

Bilan affluence et occupation

Le nombre de visiteurs ou utilisateurs du site Bocapole est passé de 67 000 en 2022 à 98 500 en 2023, tous événements confondus. Sans compter les jours d'occupation liés au montage et démontage relatifs aux événements, les jours d'occupation du site avec ouverture au public sont remontés de 185 jours en 2022 à 308 jours en 2023.

Le nombre de spectacles de "têtes d'affiche" programmés par des productions a été plus faible en 2023 avec 17 spectacles (22 spectacles en 2022). Avec les annulations et les reports, seuls 12 grands spectacles ont pu finalement être maintenus en 2023.

Le nombre d'événements socio-économiques programmés a connu une augmentation avec 76 événements divers pour 109 jours d'événements, hors jours de montage et démontage (contre 62 événements en 2022) et 199 jours d'occupation des salles de réunion (contre 166 en 2022).

Jean-Baptiste Guegan, programmé par l'association BBA (Bressuire Bocage Animation) le samedi 25 mars 2023.

L'équipe de Bocapole, de Bocaplace et de la sécurité autour de Booder le dimanche 17 décembre 2023.

Musées et patrimoine : faciliter l'accès au patrimoine et à la culture

Les musées de l'Agglomération ont pour mission de conserver et d'enrichir le patrimoine qui leur est confié. Ils ont aussi pour vocation de faciliter l'accès des habitants à ce patrimoine et à la culture de leur territoire en mettant en œuvre des actions de médiation et de diffusion : expositions, ateliers avec les scolaires et les groupes…

Les musées participent également au développement touristique en attirant les touristes et en prolongeant leur séjour.

CÔTÉ FRÉQUENTATION : L'ABBAYE À MAULÉON, LE SUCCÈS SE POURSUIT !

La fréquentation du Musée L'Abbaye à Mauléon a atteint 6 924 visiteurs, soit 1 000 visiteurs de plus qu'en 2022. Leurs avis confirment l'intérêt porté au musée et le rayonnement s'élargit petit à petit. Une campagne publicitaire sur Cholet au cours de l'été 2023 a ainsi été particulièrement remarquée.

La fréquentation du Musée à Bressuire, labellisé Musée de France, **s'élève à 1 233 visiteurs malgré une fermeture de janvier à juin**. L'arrivée d'une médiatrice depuis l'été 2023 permet progressivement de réinstaller le musée dans le paysage bressuirais. De nouveaux partenariats sont noués avec la Cité de la Jeunesse et des Métiers, l'Université Inter-âge, les praticiens de l'association Le Grenier… ainsi que des scolaires.

DES ACQUISITIONS ET RESTAURATIONS D'ŒUVRES POUR ENRICHIR LES COLLECTIONS

Au-delà de **la conservation des objets et de leur restauration**, l'enrichissement régulier des collections fait également partie des missions fondamentales d'un musée. Désormais, il s'agit de compléter les collections des deux musées, selon les préconisations du projet scientifique et culturel. Au cours de 2023, il a été acquis :

- des pièces de grand intérêt de Max Ingrand (une double série de projets de vitraux *"L'Évangile selon Saint-Jean"*, neuf gouaches, deux luminaires, un projet de fresque pour le paquebot Île-de-France). Le musée à Bressuire est celui qui possède la plus grande collection d'œuvres de Max Ingrand et souhaite le rester. Toutefois, au fil de l'année 2023, des pièces n'ont pas pu être acquises en raison d'une cote qui ne fait qu'augmenter,
- une matrice de sceau de Bressuire,
- des monnaies pour le musée à Mauléon.

Les acquisitions peuvent faire l'objet d'un soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine et/ou du Conseil régional. À ce titre, une aide de 4 176 € a été reçue en 2023.

Flash sur…

Soutien aux salons d'art

L'Agglomération a soutenu, par l'acquisition d'œuvres, trois salons organisés sur le territoire qui rayonnent bien au-delà :

- le salon de peinture organisé par Le Grenier à Bressuire,
- le salon de Sculptures du Verger des sculpteurs à Bressuire,
- "Artistes dans la Ville" à Moncoutant-sur-Sèvre.

Enfant aux ballons – Camille Jacobs

DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES POUR SUSCITER LA CURIOSITÉ

Différentes expositions temporaires sont présentées au Musée L'Abbaye à Mauléon. Cette actualité est importante pour inciter les visiteurs, qui connaissent déjà le musée, à y revenir.

Ainsi, au fil de 2023, ont été accueillies les expositions :

- **Les tout-petits métiers, de Yann Pendaries,** du 14 mars au 21 mai, en partenariat avec le festival photographique de Moncoutant-sur-Sèvre. Pleine d'humour et de sensibilité, elle faisait écho au "métier de cirier",
- **Chasseur de dolmens, de Sébastien Joffre** du 3 au 23 juin, valorisant les mégalithes du Nord Deux-Sèvres, dans le cadre des Journées Européennes d'Archéologie et faisant le lien avec les collections archéologiques du musée.

Ces deux expositions ont rencontré un vif succès avec 839 visiteurs.

- **L'exposition "Jouons avec le bocage"** à destination d'un public familial a pris le relais pour l'été : réalisée par l'association Les Petits Débrouillards, elle permettait de manipuler pour comprendre et approfondir les notions essentielles de construction, gestion et protection du bocage, l'impact de la replantation sur la qualité de l'eau, la biodiversité et le paysage… Tirées des fonds du Photoclub Mauléonais, de l'Association Bocage Pays Branché et de la ville de Mauléon, des photographies ont été exposées en complément invitant le public à poser son regard sur le bocage qui nous entoure. Un appel à création "Mon bocage" à destination des écoles du Mauléonais a également été lancé.

1 915 visiteurs ont découvert cette exposition.

Exposition "Chasseurs de Dolmens" - Sébastien Joffre

Exposition "Jouons avec le Bocage"

LA MÉDIATION POUR ÉLARGIR LES PUBLICS

Les deux musées à Bressuire et L'Abbaye à Mauléon ont vocation à valoriser leurs richesses par une politique ambitieuse **d'élargissement des publics** à travers un **programme d'action culturelle**. Ils s'appuient sur **des visites, des ateliers et des outils numériques de médiation,** organisés de manière complémentaire sur les deux sites : les arts du feu (verre et céramique) pour le premier, et l'histoire du territoire pour le second. Les scolaires forment un public particulièrement visé et représentent 1125 visiteurs en 2023 à Mauléon.

Dans le cadre du **Contrat d'Éducation Artistique et Culturelle**, des ateliers ont été menés avec des élèves de 5ème du Collège Supervielle autour de la sérigraphie et l'artiste Hugo Boudin ainsi qu'autour du jeu avec Thomas FAVRELIÈRE et des lycéens du Val-de-l'Ouin. Par cette approche en mode projet, les élèves éloignés des lieux culturels, découvrent les collections, l'histoire et savoir-faire associés.

En réponse à l'appel à projets de la **DRAC Nouvelle-Aquitaine** "Été culturel" qui a participé au projet à hauteur de 3 000 €, le musée a accueilli l'artiste plasticienne et tresseuse contemporaine Myriam Roux, valorisant ainsi les écosystèmes de bocage. Ce projet sur **la vannerie d'aujourd'hui** a aussi permis de tisser des liens avec les ateliers du Centre Socio-Culturel du Mauléonais, l'EHPAD, le foyer de vie… 76 participants se sont ainsi initiés à ce savoir-faire traditionnel dans une dimension contemporaine et dans une ambiance très propice aux échanges. Pour finir, **l'exposition temporaire "Graines de vie et Pollens"** comptant 34 créations, elle s'est tenue du 16 septembre au 5 novembre 2023 et a été découverte par 1 601 visiteurs.

Toutes ces incitations, quelles que soient leurs formes, invitent à venir et revenir dans les musées pour mieux connaître le bocage et en **devenir ambassadeur**.

Exposition "Les tout-petits métiers" - Yann Pendaries

Culture

Diversifier l'offre culturelle et favoriser l'accès pour tous

Réseau des bibliothèques : lire et découvrir

Les 23 bibliothèques mettent à disposition du public une offre de livres, films, magazines et CD destinés à tous les âges. Elles organisent des animations toute l'année pour le public jeune et adulte et accueillent des groupes, scolarisés ou non. Elles se veulent des lieux de médiation, de découverte, d'apprentissage et de divertissement.

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

Un service de navette toujours apprécié

L'année 2023 a été marquée par une interruption du service navette dans les premiers mois de l'année, en raison d'une absence de 5 mois de l'agent en charge. Ceci explique la baisse des réservations en 2023 (20 652 en 2023 au lieu de 24 722 en 2022), mais aussi celle des retours entre bibliothèques.

Sur l'année 2023, l'agent en charge de la navette a véhiculé 63 486 livres, 2985 magazines, 648 CD/textes lus et 3 296 DVD pour le bonheur des usagers.

Depuis le mois de mai, le service a repris et les échanges hebdomadaires traitent plus d'ouvrages. Le véhicule livré en juin permet une prise en charge optimum des caisses.

Des boîtes de retour accessibles 7j/7 et 24 h/24

Installées au pied des bibliothèques principales, de couleurs variées, elles se voient de loin et offrent aux usagers la possibilité de restituer leurs documents, quels que soient l'heure et le jour de la semaine. Cela permet d'éviter les retards et de fluidifier les retours.

Chiffres clés

13 740 inscrits
18 % population

219 657 documents
10 028 livres achetés
257 CD, 348 DVD
et 62 jeux

310 classes
4 625 personnes accueillies en médiation culturelle

342 005 prêts

+ de 110 000 visiteurs

UN SERVICE À DESTINATION DE TOUS LES HABITANTS

Des usagers qui plébiscitent le service

Atelier dessin-auteur Fabien Laurent à Moncoutant-sur-Sèvre - Juin 2023

2023 est l'année qui a enregistré le plus de fréquentation, 110 000 personnes ont passé la porte des bibliothèques ou sont venues aux actions hors les murs, soit une fois et demie l'ensemble de la population. Les bibliothèques font partie des 30 % de bibliothèques en France qui ont non seulement égalé, mais dépassé leurs chiffres de prêt et de fréquentation par rapport à 2019, l'année précédant la crise Covid-19.

En 2023, 18 % de la population du Bocage bressuirais est inscrite dans l'une des bibliothèques, alors qu'en 2018, la moyenne nationale était de 16 %.

L'action culturelle a su attirer 9 966 personnes en 2022-2023. Outre les animations autour de la lecture, pour petits et grands, régulières ou exceptionnelles avec la venue d'un auteur, le réseau a initié des ateliers de rencontres intergénérationnelles autour des arts du fil et du jeu : elles ont trouvé leur public. En impliquant le public qui partage ses savoirs, les bibliothèques ont proposé des ateliers variés autour de l'encre de chine, de mosaïques en papier ou autres passions créatives. Ils font carton plein et offrent une autre manière de mettre en valeur le fonds documentaire.

Flash sur…

La Grainothèque

Comment les bibliothèques peuvent-elles être plus vertes ?

Les collectivités peuvent jouer sur l'isolation des bâtiments, le chauffage et autres ingénieries, mais au quotidien que font les bibliothécaires ?

Les enjeux climatiques ont déjà affecté notre quotidien et érodé la biodiversité de nos paysages. En partenariat avec les centres socioculturels, des jardiniers municipaux, des associations de sensibilisation au vivant, les bibliothèques organisent des médiations qui font connaître leurs fonds d'ouvrages. À l'année, une grainothèque et bouturothèque permet aux visiteurs de poser des questions, et de repartir sachet de graines et ouvrage dans la poche.

Mauléon a réinitié cette pratique de grainothèque en 2021, après celle de Nueil-Les-Aubiers.

La labellisation "Facile à lire"

Le réseau a déposé un projet de mise en place d'un fonds d'ouvrage Facile à lire, auprès du ministère de la Culture et du Centre National du Livre. Il a obtenu le label et un soutien financier de 30 % du Centre national du Livre en septembre 2022. En coulisse, les agents ont acheté pour 12 000 € d'ouvrages sélectionnés pour un public adulte allophone, ou en difficulté de lecture, ou tout simplement qui a perdu l'habitude de lire. La médiathèque de Mauléon a initié les élèves du lycée professionnel à l'art du fanzine, avec la maison d'édition Fumetti, située à Nantes. La Colporteuse et le Lycée Saint-Jo ont commencé à réfléchir à la fabrication des 4 meubles qui vont accueillir ces collections si spéciales.

Médiation Facile à lire - Maison Fumetti - Mauléon - Décembre 2023

Un travail de fond avec le public "jeune"

Les bibliothèques ont une politique forte à destination du jeune public (0-15 ans) qui représente près de 41,8 % des inscrits des bibliothèques. Le principal dispositif à leur attention consiste en l'accueil des groupes pour des visites de découverte des structures ou des visites thématiques.

En 2023, 290 classes différentes ont été accueillies. Pour l'année scolaire 2022-2023, 481 visites de la maternelle au lycée ont représenté un accueil de 7 757 visiteurs scolaires.

L'éducation artistique et culturelle constitue un autre axe fort des politiques culturelles auxquelles s'associent naturellement les bibliothèques. En 2023, Romaric GALONNIER, créateur de jeu, venu de la région de Toulouse, a poursuivi son travail de médiation entamé en 2022 avec 15 élèves de la Maison Familiale et Rurale d'Argentonnay et 12 de SèvrEurope. Certains élèves ont découvert les bibliothèques sous un autre angle : ils ont poursuivi l'expérience en organisant des soirées jeux dans les médiathèques du réseau.

Partir en livre - Bibliothèque ambulante - Bressuire - Juillet 2023

Du participatif !

Le projet de service avait prévu un volet sur l'innovation pour les bibliothèques. On pense souvent aux nouvelles technologies, mais l'innovation peut venir de nos modes de fonctionnement. Les bibliothèques veulent impliquer plus largement les utilisateurs dans les décisions et actions.

Un travail autour du bénévolat a permis d'intégrer des bénévoles dans les équipes pour aider à la réalisation d'animations.

À Argentonnay, l'équipe de bénévoles managés par la responsable du secteur Nueil-Les-Aubiers/Argentonnay a activement préparé et participé aux actions croisées entre EHPAD, collège et bibliothèque.

Des animations numériques

Le quotidien des bibliothèques a intégré en 2023 le numérique dans les animations : les jeux vidéo ont tourné entre les bibliothèques, avec la création d'espaces temporaires, pour le bonheur des adolescents.

UN TRAVAIL EN RÉSEAU AUTOUR DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

Certaines bibliothèques ont fait des progressions fulgurantes dans leur fréquentation. C'est le fruit de la réflexion du groupe de travail transversal sur l'accueil du public. Les agents apprennent à faire le diagnostic de la qualité d'accueil des bibliothèques, ce qui a conduit à des changements d'organisation et surtout d'aménagement.

La bibliothèque à L'Abbaye - Mauléon

La médiathèque de Mauléon continue à être l'équipement le plus moderne du réseau. Avec ses 24 heures d'ouverture par semaine, dont deux ouvertures méridiennes et une ouverture jusqu'à 19h, elle fidélise son public et en conquiert de nouveaux.

1 595 personnes sont inscrites à Mauléon, contre 1458 en 2022. La fréquentation est passée de 4 753 visiteurs en 2020 à 14 791 en 2023.

L'Absie

La bibliothèque s'est bien installée dans le quotidien des habitants. La fréquentation a progressé de 2 503 visiteurs en 2022 à 3 854 en 2023, soit une augmentation de 50 %.

Le quart de la population de L'Absie y est toujours inscrit.

La médiathèque de Cerizay accueille les "séjourneurs" et augmente ses prêts

Cerizay reste la bibliothèque (hors Bressuire) qui a le plus de fréquentation, avec en 2023, 19 093 visiteurs, soit 5 374 visites de plus qu'en 2022.

Si le public s'est élargi avec l'installation provisoire de jeux vidéo, la tisanerie, les jeux sur place et les jouets, ainsi que la mise à disposition permanente de pelotes, crochets et aiguilles, ce nouveau public ne fait pas que séjourner. Il s'inscrit aussi au service et emprunte des ouvrages. 1 971 personnes sont abonnées contre 1 650 en 2022. 59 667 prêts ont été effectués en 2023 contre 51 330 en 2022.

Argentonnay a retrouvé son public d'avant Covid-19 et plus encore

La bibliothèque a bénéficié d'un travail innovant mené par le groupe accueil, pour imaginer avec les habitants la bibliothèque idéale. Deux ateliers de "biblioremix" ont permis de faire un audit de ce que les usagers aimaient et de sortir du cadre des réflexions des bibliothécaires. Les ados ont rêvé de leur espace bulle, avec des mangas et de quoi dessiner. Les adultes souhaitaient s'installer confortablement avec leurs enfants, mais aussi papoter autour d'une tasse de thé, tout en faisant un puzzle ou débattant fiévreusement de leurs dernières lectures.

Dès l'été 2023, des transats ont trouvé leur place dans le jardin à l'ombre du bâtiment, les portes se sont ouvertes, laissant entrer un vent nouveau. Une réorganisation du service a permis de faire tourner les 4 agents sur les deux bibliothèques du secteur, facilitant la polyvalence, que ce soit dans l'accueil de groupes, les animations, mais aussi le choix des collections.

Avant même le réaménagement prévu en 2024, les inscrits étaient déjà au nombre de 741, presque le double qu'en 2022 (438) ou de 2019 (448). Quant à la fréquentation, elle a sans surprise quasi doublé elle aussi, passant de 4029 visiteurs en 2022 à 7 364 en 2023. Preuve que faire participer les habitants à un projet produit un bouche-à-oreille très efficace.

Un bel espace enfance et familles à Moncoutant-sur-Sèvre

La bibliothèque de Moncoutant, installée au premier étage du bel écrin du Château de Genève, avait en 2022 métamorphosé les espaces de la section adulte pour mieux accueillir le public, mettre les collections en valeur et donner envie aux usagers de rester. En 2023, l'équipe a transformé l'espace pour les enfants et les familles. Des bacs à roulettes, des étagères adaptées ont libéré un vaste espace central, où l'on peut lire, jouer en toute autonomie et tranquillité.

Scènes de Territoire :
"Scène conventionnée d'intérêt national mention Art en territoire"

Le programme artistique et culturel de Scènes de Territoire bénéficie de l'appellation Scène Conventionnée d'Intérêt National mention Art en territoire, attribuée par le Ministère de la Culture, ce qui le positionne dans un réseau national aux côtés de 125 établissements. Cette appellation vient reconnaître et conforter les points forts de son activité qui se décline autour de trois grands objectifs :

- proposer une programmation pluridisciplinaire allant à la rencontre des populations du territoire au travers une diffusion en itinérance (salles équipées décentralisées) ou hors les murs (hors salles équipées, espace public et de plein air),
- développer une éducation artistique et une action culturelle à l'attention de toutes les populations du territoire, notamment celles qui pour des raisons sociales, économiques, géographiques ou physiques sont les plus éloignées de l'offre,
- apporter un soutien à la création, notamment aux compagnies de la région Nouvelle-Aquitaine, par des accueils en résidence au Théâtre de Bressuire et par des résidences avec des habitants et des acteurs ressources du territoire.

L'année 2023 a permis de retrouver une belle dynamique qui se traduit notamment par le retour du public avec une fréquentation générale inégalée à 18 950 personnes.

Soka Tira Osoa au Château de la Durbelière - Saint-Aubin de Baubigné

UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE ET ITINÉRANTE À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

En 2023, la programmation de Scènes de Territoire tout public, jeune public et scolaire a accueilli 17 026 personnes sur **44 spectacles** (dont 7 en itinérance et 7 hors les murs) totalisant **98 représentations** (dont 19 en itinérance et 27 hors les murs, soit 46 représentations hors Bressuire).

Une programmation tout public et en direction des scolaires

La programmation continue à affirmer un caractère généraliste, équilibré dans sa pluridisciplinarité et sa diversité. Elle se déploie sur le territoire du Bocage Bressuirais et de manière itinérante dans des salles équipées (principalement Le Théâtre à Bressuire, La Passerelle à Mauléon, La Griotte à Cerizay, l'Espace Belle Arrivée à Nueil-Les-Aubiers) ; ainsi que dans des salles des fêtes, des lieux de vie (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, Centres Socio-Culturels…) **pour aller au plus près des populations**.

Dans la programmation, des cycles thématiques et/ou des fils rouges (Engagez-vous ! ; Un désir de traditions renouvelées ; Classique, vous avez dit classique ?) ont permis de relier et de faire dialoguer des spectacles entre eux, d'enrichir les parcours et la nature des relations avec les publics. L'axe de programmation hors les murs, les **Belles escapades en Bocage Bressuirais**, a développé un rapport original avec le territoire en produisant des récits et d'autres manières de le voir. Il contribue également à aller à la rencontre de publics qui n'ont pas nécessairement de pratiques culturelles en salle ou qui sont éloignés de l'offre pour différentes raisons. La programmation dédiée aux scolaires et au périscolaire est également un axe essentiel, car elle permet de généraliser l'accès des plus jeunes aux arts vivants, de la maternelle au lycée.

Enfin, Scènes de Territoire travaille également sa programmation en réseau, à l'échelle régionale (pour un tiers) avec l'OARA (Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine) et des structures de diffusion du spectacle vivant situées en Nouvelle-Aquitaine et à l'échelle nationale notamment avec l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique), mais aussi avec d'autres structures de diffusion et de création.

Via Katlehong / Via Injabulo au Théâtre - Bressuire

FIQ ! (Réveille-toi) / Groupe acrobatique de Tanger au Théâtre - Bressuire

UN SOUTIEN À LA CRÉATION : LES RÉSIDENCES D'ARTISTES & LES (CO)PRODUCTIONS

Soutenir, accompagner et produire la création est une autre des missions de Scènes de Territoire. Elle prend différentes formes : accueil de résidences d'artistes au Théâtre, créations avec des habitants, créations en lien avec les caractéristiques du territoire, (co)productions.

En 2023, Scènes de Territoire a accueilli :
3 compagnies en résidence, dont 2 compagnies régionales :

- Le Théâtre dans la forêt (*Radiorama*),
- Camille Rocailleux / Cie E.V.E.R. (*Elö !*),
- Bertrand et Thomas Guerry / Cie Arcosm, en co-accueil avec Le Meta - Centre Dramatique National de Nouvelle-Aquitaine à Poitiers (*création 18'34*').

4 créations avec des habitants :

- *Des Utopies…* avec Michel Schweizer / Cie La Coma (12 habitants, de différentes générations et parcours de vie, se sont réunis à plusieurs reprises autour d'une expérience humaine et artistique qui s'est achevée par une performance publique),
- *Projet Grand-mère* avec la Cie Un loup pour l'homme (une quinzaine de femmes séniores âgées de 65 à 85 ans, 5 grand-mères du territoire ont participé à la création de ce Projet Grand-mère à Bressuire, orchestrées par le circassien André Rosenfeld Sznelwar et la journaliste-dramaturge Cathy Blisson. Tout en respectant les peurs et les envies de ces grand-mères, les deux artistes ont exploré avec chacune leur rapport à la confiance, à la dépendance, au lâcher-prise),
- *Corps/Cultures/Langues* avec Sylvie Balestra / Cie Sylex qui fait suite au 1er laboratoire artistique "Votre chanson" autour de la valorisation des langues maternelles en présence sur le territoire,
- lancement du projet Correspondances avec Irvin Anneix, auteur multimédia (en novembre).

2 créations avec des établissements scolaires :

- une boutique éphémère *Shop.LE+* installée au sein de la Cité de la Jeunesse et des Métiers de Bressuire suite à une semaine de résidence de création de Michel Schweizer avec 31 élèves en 1ère Bac technologique STMG1,
- *Cher futur moi* (Bressuire) dirigée par Irvin Anneix. Depuis 2019, cet artiste documentariste et réalisateur multimédia invite de jeunes francophones du monde entier, entre 15 et 20 ans, à se filmer, seuls devant une caméra en s'adressant à celui ou celle qu'ils seront dans dix ans, soit "leur futur moi". Ce projet a été mené à Bressuire avec deux classes de 1ère des métiers d'aide à la personne du lycée professionnel Simone Signoret.

2 commandes d'écriture passées à des artistes pour écrire des spectacles reliés aux caractéristiques du Bocage Bressuirais :

- Jérôme Rouger assisté de Fred Billy pour un 4ème *Grand Tour du Bocage Bressuirais* dédié à la biodiversité,
- l'autrice Barbara Métais-Chastagnier associée au musicien/phonographe Marc Pichelin pour révéler les paysages du Bocage Bressuirais avec celles et ceux qui les font (2ème présentation du projet *Une traversée* en juin à La Petite Boissière et poursuite du projet pour finalisation de la réalisation d'une cartographie sensible prévue en juin 2024).

2 coproductions : *La grande ourse* / Cie La nuit te soupire et *Des mains dans la terre* / Cie Ouïe/Dire

Une Traversée – Cie Ouïe/Dire à La Petite Boissière

LES PUBLICS AU CŒUR DU PROJET : UNE ACTION CULTURELLE RENFORCÉE

L'action culturelle réunit différentes formes de médiation avec les œuvres et les artistes à destination de tous les publics, y compris celles déployées dans le cadre de l'éducation artistique menée dans les établissements scolaires et périscolaires.

L'ensemble de ces actions a réuni plus de 3 600 personnes.

Des temps de pratique et de médiation avec tous les publics

Plusieurs actions ont été proposées : échauffements partagés avec des chorégraphes, clés d'écoute avec des musiciens comme Thomas Enhco ou Fred Pouget, répétitions publiques, bords de scènes ; séances de cinéma ; visites commentées dans le cadre des Belles Escapades…

Et dans le cadre du projet *Corps/Cultures/ Langues* mené par Sylvie Ballestra / Cie Sylex : ateliers et collectages de chants en langues maternelles ; pratiques artistiques dans le cadre du projet *Des Utopies…* Michel Schweizer / Cie la Coma et *Projet grand-mère* / Cie un loup pour l'homme.

Elles ont réuni 765 personnes.

Chiffres clés

44 spectacles

98 représentations

dont 19 en itinérance et 27 hors les murs sur 14 communes.

18 950 personnes réunies

L'éducation artistique renforcée dans des établissements scolaires & périscolaires

Des résidences d'artistes et des ateliers de pratique artistique

Le projet *Corps/Cultures/Langues* avec Sylvie Balestra/ Cie Sylex a notamment été mené au sein de l'école La Marelle de Bressuire. Des ateliers avec les enfants étaient des invitations à partager leurs cultures par la danse, le chant et la parole afin de créer un rituel commun célébrant la richesse de la diversité.

- La création de la boutique éphémère *Shop.LE+* a été précédée d'une semaine de résidence avec Michel Schsweizer/ Cie La Coma auprès de 31 élèves en 1ère Bac technologique Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG),
- Irvin Anneix et la création de *Cher futur moi* (Bressuire) avec deux classes de 1ère des métiers d'aide à la personne du lycée professionnel Simone Signoret,
- rencontre entre Gaëtan Levêque metteur en scène, sur la création et la scénographie du spectacle *Esquive*, un vertigineux ballet sur trampolines et parois obliques et la classe du "diplôme national des métiers d'art et du design" (DNMADE) 2ème année du lycée Saint-Joseph.

Ces résidences et ateliers ont représenté un volume de 64 h ; 85 élèves ont été concernés.

La CEADC (Convention d'Éducation Artistique et de Développement Culturel)

La convention vise à toucher de nouveaux publics sur le temps scolaire et périscolaire en ciblant prioritairement la petite-enfance, l'enfance et les familles, des adolescents éloignés ou aux parcours fragilisés et le développement de projets intergénérationnels et interculturels.
Se sont inscrits dans ce cadre :

- la résidence de diffusion artistique et d'action culturelle en itinérance *Pépé – Perrine Fifadji* avec les écoles maternelles,
- l'atelier sons et bruits par la Cie Lagunarte autour du spectacle *UP !* auprès d'enfants du centre de loisirs de l'Argentonnay,
- les ateliers proposés par Fanny Bouffort autour de l'*Appel du Dehors,*
- les ateliers menés avec les Araignées Philosophes autour des spectacles *Charlie* de la Cie La Petite Fabrique.

Pour les lycéens, les projets "*Shop.LE+* une boutique éphémère" mené avec Michel Schweizer / Cie La Coma et *Cher Futur Moi* avec Irvin Anneix se sont également inscrits dans cette convention et pour la dimension intergénérationnelle et interculturelle, les créations avec des habitants : *Projet grand-mère* avec la Cie Un Loup pour l'Homme, *Des Utopies* pour un commun imaginaire avec Michel Schweizer / Cie La Coma et *Corps/Cultures/Langues* avec Sylvie Balestra / Cie Sylex.

Création avec de jeunes *Shop.LE+* à la CJM - Bressuire

Le Partenariat culturel avec les enseignements théâtre du Lycée Maurice Genevoix

Scènes de Territoire est le partenaire culturel des enseignements facultatifs et de spécialité théâtre du lycée, et à ce titre co-construit avec les professeurs référents le programme des artistes intervenants. À noter cette année, pour les élèves de 1ère spécialité théâtre, les masterclass avec Emilie Le Borgne de la Cie Le Théâtre dans la forêt autour de la future création *Veillée Radiorama*, création qui propose un voyage sonore collectif au long cours dans un paysage naturel et avec la Cie Vol Plané sur *l'Avare* : discussion autour des textes et des mises en scène puis atelier de pratique.

Les élèves de seconde option facultative ont, quant à eux, suivi une masterclass avec Sylvie Balestra de la Cie Sylex autour du projet *Corps/Cultures/Langues* et assisté à une répétition publique avec la compagnie E.V.E.R. sur sa future création *Elo !* qui prendra la forme d'un opéra de poche tout terrain porté par une chanteuse lyrique et deux circassiens.

Ces résidences de diffusion artistique, des ateliers de pratique et de médiation ont représenté un volume de 248 h et ont concerné 3 038 élèves de la maternelle au lycée.

Restitution du projet Corps, Cultures, Langues – Studio du Théâtre - Bressuire

Un travail en partenariat et en réseau

Scènes de Territoire bénéficie de financements croisés grâce au concours de partenaires institutionnels, en premier lieu l'État/Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres. Au-delà d'un travail partagé au sein du Pôle solidarité, attractivité et cohésion sociale et avec différents services de l'Agglomération, Scènes de Territoire relie son activité avec une vingtaine de partenaires culturels, sociaux, éducatifs, environnementaux… sans compter les nombreux partenariats avec des établissements scolaires et périscolaires.

Scènes de Territoire travaille en réseau à l'échelle régionale et nationale, avec l'OARA (Office Artistique en Nouvelle-Aquitaine), des centres de création et scènes de diffusion, ainsi qu'avec l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique).

Flash sur…

Scènes de Territoire a accueilli des solistes prestigieux comme Thomas Ehnco, Emmanuelle Bertrand, la fameuse funambule Tatiana Mosio-Bongoga, les Centres Chorégraphiques Nationaux de Rennes – Bretagne et du Havre – Normandie, le Groupe Acrobatique de Tanger, la compagnie sud-africaine Via Katlehong, Marc Namour & Loïc Lantoine, le grand orchestre du Maxiphone…

Le deuxième volet d'*Une traversée*, la résidence territoriale de Barbara Métais-Chastagnier et de Marc Pichelin, promue par la Chaire universitaire EFF&T attachée à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris - La Villette. Des créations partagées avec des habitants, motrices de belles aventures humaines et artistiques, à l'instar *Des Utopies*, pour un commun imaginaire, ou encore *Projet Grand-Mère* et *Corps/Cultures/Langues* qui font se rencontrer des personnes d'horizons très divers dans un esprit de partage et d'échanges qui concourent à un bien vivre ensemble.

En termes de maîtrise énergétique, le renouvellement du parc lumière avec la technologie LED a été engagé en 2023 avec une première tranche d'investissement pour environ 1/3 du matériel lumière. Cette démarche va se prolonger dans les années à venir pour arriver à un remplacement complet du matériel à une échéance espérée de 5 ans.

Conservatoire de musique : un territoire à l'unisson

Les missions du Conservatoire de musique se déclinent au travers de 3 axes :

- **offrir un enseignement musical** spécialisé en proximité, sur 6 sites d'enseignement qui se décline en un apprentissage global accordant la part belle aux pratiques collectives pour "jouer ensemble",
- **participer à l'éducation artistique et culturelle** à travers l'Éducation Musicale en Milieu Scolaire (EMMS) et ses développements (Orchestres à l'École, Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle [PEAC]), grâce au financement des communes,
- **animer une saison musicale** sur l'ensemble du territoire, fruit de la rencontre entre musiciens amateurs et professionnels.

2023 : UNE ANNÉE INTENSE!

Une fréquentation record

L'activité du Conservatoire de Musique connaît un vrai succès sur l'année 2023-2024. La fréquentation a franchi le **cap historique des 740 élèves** avec un intérêt réel sur toute l'offre de sensibilisation des plus jeunes (babillages et bulles de son, jardin musical, éveil…). Des portes ouvertes et permanences d'inscription sont organisées sur les 6 sites d'enseignement, dans un souci de **proximité**.

Le "jouer ensemble" et la saison musicale : la vitrine

Le **"jouer ensemble"** est une valeur portée par toute l'équipe pédagogique, stimulante pour les apprentissages et un fondement de notre activité de service public. **La saison musicale est la vitrine de l'activité d'enseignement** du Conservatoire et contribue à la vie culturelle du territoire. Toutes les dates s'appuient sur des partenariats avec des acteurs du territoire ou culturels.

71 concerts ont été assurés par le Conservatoire : de la première scène aux prestations des orchestres à l'école en passant par des concerts avec des artistes invités (Trio Melisse, Carabali, Lhomé, Creamy Mouth…). 9 ont été réalisées en partenariat avec les services culturels de l'Agglomération. **2 créations historiques** ont été montées par le Conservatoire en lien avec le départ en retraite d'Anne Koppé : Femmes de Paroles, avec appel à des compositeurs pour arranger des œuvres pour chœurs de femmes, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine et Bouquet final des Trompe-Oreilles. L'ensemble a réuni **4 675 spectateurs.**

La mise en œuvre du projet d'établissement et l'adoption d'une politique tarifaire basée sur les quotients familiaux.

Dans la continuité du projet d'établissement 2022-2027, validé par le ministère de la Culture fin 2022, l'équipe du Conservatoire a mené une étude interne sur sa politique tarifaire en s'appuyant sur une enquête réalisée auprès de ses usagers.

Le Conseil communautaire a validé **une nouvelle politique tarifaire basée sur les quotients familiaux** pour l'offre d'apprentissage d'un instrument ou d'une pratique collective, pour les habitants du Bocage Bressuirais. Cette décision vient renforcer **la démarche d'accessibilité** du Conservatoire **pour le plus grand nombre**.

Parmi les **autres actions inscrites dans le projet d'établissement**, ont été créés en 2023 : une semaine "balisée" ouverte aux familles, le renommage des noms des salles pour valoriser la mixité fille-garçon et toutes les esthétiques musicales, la réalisation par les lycéens de l'option "audiovisuel" du Lycée Genevoix d'un teaser de présentation du Conservatoire et de nouvelles propositions pédagogiques innovantes ont été lancées.

LA MUSIQUE POUR TOUS

Aller vers les publics empêchés et les valoriser

Les Ainés en chansons ont retrouvé la scène de Bocapole et chanté "l'amour", le 3 mai. Ce concert à guichet fermé (limité pour des raisons de sécurité) contribue à changer les regards sur les ainés. Les familles, les soignants, les musiciens du Conservatoire partagent un moment musical d'une grande intensité et **le chant s'affirme comme vecteur de lien social**.

L'Éducation Musicale en Milieu Scolaire : une sensibilisation pour tous

Financées par les communes, **1 100 heures d'interventions en milieu scolaire** ont été assurées par l'équipe resserrée autour de 3 musiciens intervenants dans 70 écoles primaires du territoire, sensibilisant ainsi 3 144 enfants sur l'année.

Une **Fabrique à chansons** a également été mise en place avec le Duo Double Françoise, avec le soutien de la Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique (SACEM), à l'école Arc en Ciel de Loublande (12h d'intervention en classe, 1 spectacle, 150 spectateurs)

Les Orchestres à l'École

4 orchestres à l'école accueillant 107 élèves sont encadrés par le Conservatoire. Les enfants apprennent à jouer d'un instrument sur le temps scolaire. Situés à Bressuire (école Duguesclin), Cerizay (école Pérochon), Clessé (école Violine) et L'Absie (école du Moulin), ils ont poursuivi en 2ème année. Un spectacle "Les mangeurs de mots" a été monté avec ceux de Clessé et L'Absie (12h de préparation en amont et immersion dans le spectacle, avec le soutien de la DRAC), une rencontre pédagogique a été organisée entre ceux de Bressuire et Cerizay.

Des stages ouverts aux non-musiciens pendant les vacances scolaires

Dans le cadre du Contrat Territorial d'Éducation Artistique signé entre l'Agglomération et la DRAC, le Conservatoire a initié des stages, en écho avec ses enseignements et la saison, **ouverts à des personnes non inscrites**. 2 stages ont été mis en œuvre (initiation aux percussions cubaines et création Rap-Slam avec Lhomé). Ces initiatives ont touché une dizaine de personnes extérieures au Conservatoire.

Mais aussi les tout-petits !

50 heures d'intervention ont été mises en œuvre au sein des crèches de l'Agglomération ainsi qu'auprès de crèches privées. Un 1er croisement avec les "bébés lecteurs" a vu le jour.

LE CONSERVATOIRE, UN RÔLE RESSOURCE SUR LE BOCAGE

Coordonnant **les conventions de partenariat avec les associations culturelles** (Boc'hall, Voix & Danses, Cant'Amüs…), le Conservatoire assure aussi des prestations auprès d'ensembles du territoire (Centre Socio-Culturel de Nueil-Les-Aubiers, Les Amicaux) et joue **un rôle ressource** pour toutes les pratiques musicales du bocage. Ses jeunes musiciens intègrent également des associations, comme les Couak'on Joue ou accompagnent la chorale soignants-soignés L'Egaye. À noter toutefois, en septembre 2023, l'arrêt des prestations auprès de Cant'Amüs, du Chœur de chambre des Deux-Sèvres et de L'Egaye en raison du départ à la retraite d'Anne Koppe, figure emblématique du Conservatoire.

Le Conservatoire enrichit au fil du temps son **fonds de partitions,** dont le prêt est gratuit, avec le soutien de la Société des Éditeurs et Arrangeurs de Musique, ainsi que son **parc instrumental** disponible à la location pour les élèves débutants.

LE MAILLAGE, LA CLÉ POUR DÉMARRER L'ACTIVITÉ MUSICALE

Avec ses six sites d'enseignement, le Conservatoire facilite l'entrée en musique des plus jeunes. **La proximité rend l'accessibilité** plus aisée pour les familles. Toutefois, deux sites connaissent une très faible fréquentation : Argentonnay et Moncoutant-sur-Sèvre, où les cours se déroulent désormais au sein des bibliothèques.

Chiffres clés

Année scolaire 2023-2024	Provenance géographique	Fréquentation du site
Argentonnay	35	2
Bressuire	406	563
Cerizay	104	63
Mauléon	66	56
Nueil-Les-Aubiers	45	50
Moncoutant-sur-Sèvre	65	11

LA MISSION CULTURE-SANTÉ, AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

culture & santé BOCAGE BRESSUIRAIS

Rattachée à la Direction Conservatoire-Musées-Partenariats culturels, cette mission de 30 % ETP vise à accompagner tout acteur (culturel, sanitaire, médico-social…) dans le montage de projet pour mettre en lien la culture et la santé (mise en relation avec des compagnies, recherche de financements, aide à la conception…). Elle s'inscrit en complémentarité avec **le projet associatif renouvelé de l'Association Voix & Danses**, qui a organisé, avec le soutien de l'Agglomération, la journée **Cultivons notre santé #2** le 22 octobre 2023. Anne-Sophie Alland, la chargée de mission, a également représenté l'Agglomération sur les **Rencontres nationales Culture-Santé** le 25 octobre à Strasbourg. Seul territoire rural présent, l'Agglomération est résolument inscrite dans une démarche innovante.

Une pastille a été créée pour valoriser les nombreuses initiatives relevant de cette démarche sur notre territoire.

Centres aquatiques

L'année 2023 aura pour la quatrième année consécutive été une année riche en rebondissements pour les centres aquatiques.

La crise énergétique ayant pour conséquence depuis 2022 une envolée des coûts de l'énergie, une réorganisation des ouvertures a été validée avec la mise en place durable de trêves hivernales alternées sur les équipements de baignade, permettant ainsi de limiter l'impact sur le coût du service public.

Cette année aura été dédiée au travail d'un nouveau schéma directeur des centres aquatiques de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Aussi tout au long de l'année, des études et audits internes et externes ont permis de dresser un état des lieux précis de l'état des structures, des besoins locaux en termes de service public, de l'isochrone idéale permettant de conserver un service public de proximité et non plus de grande proximité, d'identifier l'enveloppe nécessaire à la mise en place de ce futur schéma directeur.

Cette démarche a permis aux élus tout au long de l'année de réfléchir et d'acter l'avenir des centres aquatiques du territoire en gardant toujours pour objectif principal de répondre au savoir nager.

Dans cette perspective, la Direction des Sports et des Centres Aquatiques a pérennisé le travail engagé depuis 2022 sur le plan d'aisance aquatique.

En effet, depuis 2022, un plan ambitieux est déployé. Celui-ci vise à rendre autonomes sécuritairement les plus petits (moins de 7 ans) en instaurant sur le temps scolaire un passage par des **"classes bleues"** pour tous les élèves de GS et CP du territoire. Ces élèves sont ensuite de nouveau accueillis en cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème) pour compléter l'apprentissage en vue d'obtenir l'attestation de savoir nager en sécurité.

Ce plan, complété par des cours **"J'apprends à nager"** hors temps scolaire et adaptés au niveau initial de l'enfant, vise à construire des nageurs aptes à se sécuriser pour faire face à un grand nombre de situations (chute dans l'eau, chavirage d'un bateau, baignade dans une baïne…) et non à construire des nageurs de surface qui paniqueront dans une situation inhabituelle.

Toutes ses actions s'inscrivent dans le plan de lutte contre les noyades initié par le ministère des Sports et repris dans les notes d'orientation de l'éducation nationale.

Chiffres clés

Aisance aquatique	Savoir nager
153 interventions	**89** sessions
1 603 enfants ont pu évoluer	**851** nageurs leur session SNS

LES FRÉQUENTATIONS

L'année 2023, malgré la fermeture temporaire ou définitive de certains équipements fait ressortir **un bilan plutôt positif avec 151 522 entrées** dans les centres aquatiques de Bressuire, Cerizay et Moncoutant-sur-Sèvre (fermé depuis le 4 mars suite à un risque d'effondrement de la charpente).

- **Cœur d'O Bressuire,** équipement majeur du territoire, qui propose un bassin balnéo ludique (également ouvert en temps scolaire), un espace bien-être comprenant sauna et hammam, la plus grande pataugeoire des Deux-Sèvres (101 m²) et un toboggan, le tout dans un premier espace dédié au jeu et à la détente. Un second espace composé d'un bassin sportif et d'un bassin de loisirs et d'apprentissage accueille le grand public, mais surtout les écoles (maternelles, primaires et secondaires) ainsi que les associations sportives telles que le Cercle des Nageurs du Bocage Bressuirais, le club de plongée "Les Compagnons de Neptune", l'Association de formation du Bocage Bressuirais et le Centre Départemental de Formation de la Fédération nationale des métiers de la natation et du sport qui propose la formation de nos futurs sauveteurs aquatiques.

  Cœur d'O a accueilli, en 2023, 64 % des baigneurs de toute l'Agglomération du Bocage Bressuirais avec 96 453 entrées contre 103 331 baigneurs en 2022. Cette baisse s'explique par un décalage de la trêve hivernale.

  Le centre aquatique Cœur d'O propose un grand nombre d'activités (bébés dans l'eau, aquagym, aquabike, aquafitness, aquaphobie, yoga paddle, aguasofro…). Des enseignements de tous niveaux pour les adultes et les enfants y sont également dispensés en plus des horaires de baignades publiques, de l'accueil des scolaires, des groupes spécialisés, sport santé, aqua santé et natation adaptée.

- **Aquadel Cerizay**, équipement de loisirs et de bien-être, composé d'un bassin sportif, d'un bassin ludique, d'une pataugeoire, d'un toboggan, d'un espace bien-être incluant sauna, hammam et puits nordique.

  Aquadel accueille également les scolaires (maternelles, primaires et secondaires) et le club de natation Bocage Sèvre Nautique Club en complément des groupes et du grand public.

  Aquadel Cerizay a accueilli, en 2023, 33% des baigneurs du territoire avec 51 177 baigneurs contre 28 491 usagers en 2022, soit une augmentation de 79 %. Ce centre aquatique propose, lui aussi, un grand nombre d'activités en complément des ouvertures au public et des enseignements scolaires comme : préparation prénatale, bébés dans l'eau, aquaphobie, aquafitness, aquabike, aquatraining, deep aqua, leçons de natation enfants (têtards, grenouilles et dauphins) et adultes (aquaphobie, découverte, apprentissage et perfectionnement) ainsi que des leçons de natation adaptée.

- **La piscine de proximité de Moncoutant-sur-Sèvre** a accueilli, quant à elle de septembre à mars, les scolaires (maternelle, primaires et secondaires), ainsi que le grand public souhaitant un espace de tranquillité et une structure à taille humaine.

  La piscine de Moncoutant-sur-Sèvre a ainsi accueilli 3 892 usagers contre 16 114 baigneurs en 2022, ce qui représente 3 % des baigneurs de l'Agglomération.

Lancement des nouvelles activités le 6 octobre 2023

SCHÉMA DIRECTEUR DES CENTRES AQUATIQUES

Les 5 prochaines années seront tournées vers l'avenir !
Il s'agit désormais de dessiner l'avenir "aquatique" de notre territoire ainsi un budget de 10 millions d'euros (hors énergies renouvelables) a été fléché dans l'objectif de réhabiliter une partie des équipements.
Les objectifs :

- des équipements de proximité répartis sur le territoire,
- des équipements remis à neuf pour 20 à 30 ans,
- des équipements redimensionnés pour répondre aux besoins : de taille adaptée, raisonnée et sans superflu,
- des équipements moins consommateurs en énergies et en eau,
- des équipements proposant des services complémentaires avec une offre diversifiée et adaptable, mais avec un objectif principal : "apprendre à nager",
- des équipements moins impactant économiquement.

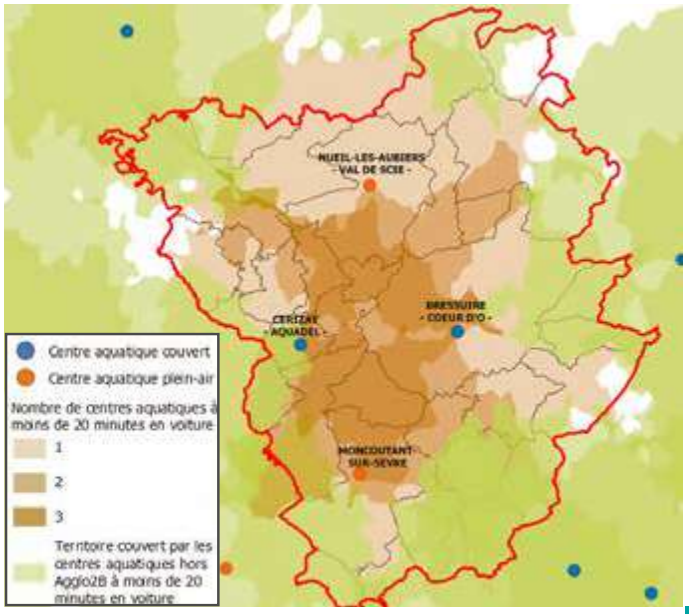

Soutien aux associations

Soutien aux associations sportives

Le sport est au cœur de multiples enjeux. Afin de répondre à ceux du développement des pratiques physiques et sportives, de l'éducation par le sport et de la compétition sportive, l'Agglomération soutient des associations du territoire.

Ce soutien s'articule autour de différents objets :

- clubs et manifestations sportives d'intérêt communautaire,
- équipes et sportifs de haut niveau,
- manifestations sportives de niveau national ou international,
- emplois aidés d'éducateur sportif au sein des clubs d'intérêt communautaire,
- parrainage, soutien à la préparation de Hugo Hay et Sébastien Micheau aux Jeux Olympiques 2024.

CLUBS ET MANIFESTATIONS

Les associations uniques sur le territoire de l'Agglomération bénéficient d'une subvention de fonctionnement :

Structure	Montant
Golf Club Bressuire	6 000 €
Club Ovalie du Bocage	17 000 €
Judo Club du Bocage	13 000 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC)	22 000 €
Bocage Bressuirais Handball	4 000 €
École Découverte des Sports du Bocage	45 500 €
TOTAL	107 500 €

EMPLOIS AIDÉS – ÉDUCATEURS SPORTIFS

Structure	Montant
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC)	4 200 €
Judo Club du Bocage	4 200 €
Club Ovalie du Bocage	4 200 €
TOTAL	12 600 €

École de découverte des sports

MANIFESTATIONS SPORTIVES DE NIVEAU NATIONAL OU INTERNATIONAL

Structure et objet de la subvention	Montant
Tennis Club de Bressuire Tournoi international masculin, Top 10-12 et Tournoi paratennis	9 000 €
Judo Club du Bocage Tournoi cadets	3 000 €
Sèvre Bocage Athlétique Club (SBAC) Meeting R. Bobin, 10 km de Bressuire	6 500 €
Tour cycliste Poitou-Charentes	12 500 €
Association sportive Lycée Agricole Les Sicaudières - Championnat Agrifoot	1 000 €
Football Club Bressuire Soirée jaune et noir	1 000 €
TOTAL	33 000 €

Tour cycliste Poitou-Charentes - Départ à Moncoutant-sur-Sèvre
Vendredi 25 août 2023

ÉQUIPES ET SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Équipes de niveau national	Montant
SAM Handball	20 000 €
Réveil Bressuirais Basket	11 586 €
Enjeux Sport Adapté - Cédric Courillaud	1 200 €
SBAC - Clémence Fradin	1 200 €
SBAC - Emma Gicquel	1 200 €
SBAC - Hugo Hay	1 200 €
SBAC - Sébastien Micheau	1 200 €
Tennis Club de Bressuire - Karim Bennani	1 200 €
TOTAL	38 786 €

PARRAINAGE PRÉPARATION JO PARIS

Sportifs concernés	Montant
SBAC - Hugo Hay	3 500 €
SBAC - Sébastien Micheau	3 500 €
TOTAL	7 000 €

Soutien aux associations culturelles et de communication

Pour conduire ses politiques publiques, l'Agglomération travaille en partenariat avec les associations du territoire et s'appuie sur elles pour mettre en œuvre certaines actions.

AIDE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Structure et objet de la subvention	Montant
Boc'Hall - Fonctionnement	15 000 €
Cant'amüs - Fonctionnement	2 000 €
Voix et Danse - Fonctionnement	69 500 €
Société Coopérative d'Intérêt Collectif Cinéma- Fonctionnement	30 000 €
TOTAL	**116 500 €**

AIDE À L'ASSOCIATION DE COMMUNICATION

Structure et objet de la subvention	Montant
Collines La Radio	84 230 €
TOTAL	**84 230 €**

Lancement du festival Voix et Danse - Octobre 2023

Soutien aux autres associations

DIRECTION GÉNÉRALE

Structure	Montant
Les Amicaux	4 000 €
TOTAL	**4 000 €**

PLANIFICATION

Structure	Montant
Bocage Pays Branché	41 000 €
TOTAL	**41 000 €**

JEUNESSE ET PRÉVENTION

Structure	Montant
Bocage Gâtine Jeunesse	7 296 €
Maison de l'Emploi	100 565 €
Intermède Nord 79	8 500 €
TOTAL	**116 361 €**

DIRECTION DU PATRIMOINE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'INGÉNIERIE

Structure	Montant
École du Chat Libre du Bocage Bressuirais	500 €
TOTAL	**500 €**

HABITAT

Structure	Montant
ADIL des Deux-Sèvres	8 133,84 €
Participation au Fonds de Solidarité Logement du Département 79	17 605 €
Pass'Haj	26 000 €
TOTAL	**51 738,84 €**

SOCIAL

Structure	Montant
Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage	750 €
TOTAL	**750 €**

2
Aménager le territoire et préserver les ressources

Assainissement des eaux usées

Étape indispensable à la préservation de la qualité du milieu naturel

Afin d'assurer la collecte et le transfert des eaux usées des 33 communes du territoire de l'Agglomération, le Service Assainissement exploite 735 km de réseaux gravitaires (dont 485 km pour la partie eaux usées et 250 km pour la partie eaux pluviales) et 44 km de refoulement ainsi que 97 postes de refoulement.

Le traitement des eaux usées est assuré quant à lui par 63 stations d'épuration réparties sur l'ensemble des bourgs.

Sur le territoire de l'Agglomération, un foyer sur trois, soit près de 11 500 habitations, est construit en zone rurale non raccordable au tout-à-l'égout. Le traitement de ces eaux usées est alors assuré par un système d'assainissement individuel.

Une nouvelle station d'épuration mise en service à la Chapelle Gaudin

Le bourg de La Chapelle-Gaudin sur la commune d'Argentonnay compte une quarantaine d'habitations. Jusqu'à l'été 2023, l'ensemble de ces habitations relevait de l'assainissement non collectif. Cependant, plusieurs d'entre elles ne présentaient pas de surface de terrain suffisamment importante pour permettre l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif réglementaire et déversaient donc des eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales.

Il a donc été décidé de mettre en place l'assainissement collectif au niveau de ce bourg, permettant ainsi d'apporter une solution de traitement des eaux usées pour chacune des habitations raccordables au lagunage naturel mis en place.

La nouvelle station d'épuration du bourg de La Chapelle-Gaudin présente une capacité de traitement correspondant à 150 habitants. Les habitations raccordables à ce nouvel équipement vont devoir s'y raccorder dans le délai réglementaire de 2 ans.

L'éco-pâturage en lien avec le traitement des eaux usées

Un changement de pratique concernant l'entretien des surfaces enherbées présentes au niveau des stations d'épuration a été opéré en 2023. En effet, il a été fait le choix de diminuer au maximum le traditionnel fauchage annuel ou tonte de ces espaces verts, au profit de l'éco-pâturage.

Cette solution alternative présente de nombreux avantages. En effet, contrairement à la tonte ou la fauche régulière des espaces verts, l'éco-pâturage permet le développement sur les parcelles concernées, d'une plus grande diversité de la faune et de la flore, à condition bien entendu de rester sur de l'élevage extensif. Comme il n'y a plus d'utilisation d'engins à moteur, le bruit a disparu et les émissions de gaz à effet de serre sont considérablement réduites. Les animaux de petite taille comme les moutons présentent également l'avantage de limiter le tassement des sols et permettent l'entretien d'espaces parfois difficiles d'accès par les engins traditionnels (du fait de la pente où de zones étroites entre les différents bassins de traitement des eaux usées).

La mise en place d'animaux sur des parcelles non agricoles, à proximité de zones urbaines, présente également un intérêt social : ces derniers étant appréciés par les citoyens.

Des petits troupeaux de quelques unités de bétail, et de races très variées, ont donc été installés aux abords des stations d'épuration.

Déchets
Prévention et valorisation

Les missions de la Direction de la Prévention et de la Valorisation des Déchets sont :
- la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets dans le cadre du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés,
- la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et des biodéchets,
- le tri et le recyclage des déchets recyclables,
- le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés des professionnels,
- la gestion de 7 déchetteries.

Plus de 65 % des produits collectés sont valorisés, soit par recyclage, soit par compostage. Ce service rendu à l'ensemble des habitants du territoire contribue pleinement à la préservation des ressources naturelles.

Étude d'optimisation et de mise aux normes des déchetteries

En juillet 2023, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a lancé une étude pour définir un nouveau schéma directeur des déchetteries. Face à l'ancienneté des installations, celle-ci a consisté à dresser un état des lieux des 7 déchetteries, à identifier les travaux de mise aux normes et d'amélioration des sites à réaliser, à questionner leur nombre et leur localisation et à réinterroger les modalités d'ouverture (horaires, saisonnalité…). L'étude sera poursuivie en 2024.

Chiffres clés : collecte 2023

5 276 tonnes d'emballages et papiers

6 735 tonnes d'ordures ménagères
soit 91 kg par habitant

3 367 tonnes de verres
soit 116,8 kg par habitant

17 347 tonnes en déchetteries
soit 234 kg par habitant (hors inerte)

Réhabilitation de la déchetterie à Cerizay et construction d'une plateforme du cycle végétal

La déchetterie à Cerizay a fait l'objet de travaux de mise aux normes avec la création d'un bassin de récupération des eaux d'incendie en cas de sinistre, d'agrandissement et de travaux préparatoires à la mise en place d'un contrôle d'accès (acquisition foncière).

Un espace dédié au tri et à la valorisation des végétaux a également été créé et sera composé à terme de trois espaces :
- **un espace de dépôt** des végétaux triés en trois flux,
- **un espace de reprise** (broyat, plaquette, et ponctuellement compost),
- **un espace pédagogique** créé autour d'un jardin écoresponsable (projet 2024).

Les travaux de création de la plateforme d'un montant total de 494 793 € HT, ont été financés par :
- la Région Nouvelle-Aquitaine : 27 200 €,
- l'Agglomération du Bocage Bressuirais : 201 033 €,
- l'Union Européenne via le FEDER : 266 560 €.

Étude préparatoire à la généralisation du tri à la source des biodéchets

En janvier 2023, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a lancé une étude visant à définir les dispositifs à mettre en œuvre pour permettre à tous les ménages de trier leurs biodéchets, en fonction du type d'habitat. Après analyse des besoins et de plusieurs scénarios technico-économiques de déploiement, trois dispositifs complémentaires ont été présélectionnés :

- le compostage individuel pour toutes les maisons avec jardin via la distribution gratuite de composteurs,
- le compostage partagé sur les bourgs ruraux,
- le compostage collecté (dispositif innovant) sur les zones d'habitat moyennement dense, à dense. L'étude sera poursuivie en 2024 avec un test de compostage collecté.

Composteur individuel mis gratuitement à disposition des usagers après une formation à la technique de compostage.

Poursuite des programmes et animations en faveur de la réduction des déchets

- **Formation au compostage** individuel et distribution gratuite de composteurs : 327 composteurs distribués en 2023 (11 119 depuis 2009).

- **Service de broyage des végétaux** à domicile avec la prise en charge d'une heure gratuite par foyer par an : 159 foyers ont bénéficié du service.

Animation sur le broyage et le compostage à la Fête des plantes au château de Bressuire

- Accompagnement du restaurant scolaire de Moncoutant-sur-Sèvre à la réduction du gaspillage alimentaire : 155 enfants sensibilisés.

- **Animations scolaires et visites de sites** en faveur des élèves du cycle 2 et 3 : 26 classes soit 557 élèves sensibilisés sur 47 demi-journées.

Perspectives 2024

En déchetterie :

- finalisation de l'étude d'optimisation et de mise aux normes des déchetteries,
- mise en place de nouvelles filières et réorganisation des sites (nouvelle signalétique),
- mise en place de garde-corps.

En collecte :

- poursuite du plan de lutte contre les incivilités,
- lancement d'un programme de remplacement sur 3 ans, sur les points d'apport collectif, des bacs de collecte des ordures ménagères roses ainsi que de certaines colonnes à verre et à emballages papier,
- lancement d'une étude d'optimisation du schéma de collecte, rédaction du marché de collecte associé et impacts d'un changement de tarification du service,
- accompagnement des communes à la mise en place du tri sur l'espace public.

En prévention :

- finalisation de l'étude de généralisation du tri à la source des biodéchets et test d'un dispositif innovant,
- création d'un espace pédagogique autour d'un jardin écoresponsable sur la déchetterie à Cerizay incitant au réemploi des végétaux à domicile,
- réécriture du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (2025-2030).

Planifier et anticiper

Pour une vision stratégique du territoire

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : un cadre réglementaire unique et cohérent

Opposable depuis le 3 janvier 2022, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Bocage Bressuirais constitue un cadre de référence unique pour l'aménagement du territoire communautaire.

Le PLUi du Bocage Bressuirais offre un cadre réglementaire unique pour les autorisations d'urbanisme. Il répond notamment aux principes de développement durable, de lutte contre l'étalement urbain, de solidarité et de mixité sociale. Il s'inscrit en compatibilité avec les orientations et objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Bocage Bressuirais 2017-2031 pour les dix prochaines années et prend en compte le Plan Climat-Air-Energie Territorial.

Depuis l'opposabilité du PLUi, 5 382 autorisations d'urbanisme ont été délivrées (hors Certificat d'Urbanisme a ou b) dont 78 % de déclaration préalable de travaux et 20 % de permis de construire.

Instauration d'un service commun pour l'Application du Droit des Sols (ADS)

L'unité d'Application du Droit des Sols instruit pour le compte des communes les demandes d'acte et d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme opérationnel, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir).

Des réflexions avaient été engagées en 2022 pour un passage en service commun, financé par les communes qui en bénéficient. Le conseil communautaire a acté ce passage en décembre 2022. 2023 constitue ainsi la première année d'exercice sous cette nouvelle forme.

Sur l'année écoulée, le nombre total de dossiers traités a connu une certaine stabilité, passant de 2 602 (en 2022), à 2 710 (+ 4 %). Dans le détail, les évolutions constatées sont les suivantes :

- CUb : - 27,3 %
- PC : - 3,4 %
- PD : - 39,3 %
- DP : + 10,5 %
- PA : - 5,2 %

En matière d'accompagnement des communes, ce sont 82 heures de formation qui ont été dispensées, concernant 109 personnes, sur les thèmes suivants :

- l'application du droit des sols (généralités),
- les certificats d'urbanisme (dont l'instruction des demandes de CUa),
- le fonctionnement du SIGIL 'Urba,
- le fonctionnement du SIGIL.

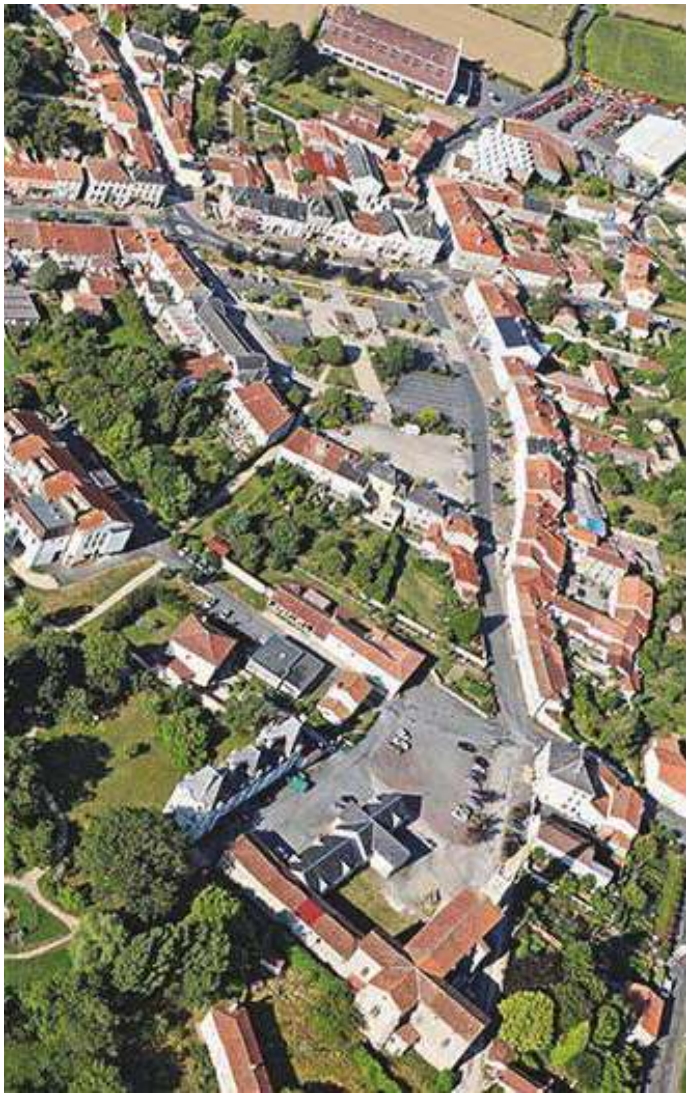

Évaluation du SCOT du Bocage Bressuirais 2017-2031

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bocage Bressuirais est opposable depuis le 3 mai 2017 et jusqu'en 2031.

Il fixe un cadre de référence pour les domaines d'actions liés à l'aménagement du territoire (habitat, déplacements, économie, environnement...). Ses orientations et ses objectifs se sont notamment imposés au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Bocage Bressuirais.

Conformément aux articles L143-28 et R141-1 à R143-16 du code de l'urbanisme, une évaluation de la mise en œuvre des objectifs a été menée en 2022. Le conseil communautaire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais a, par délibérations en date du 31 janvier 2023, acté le maintien du périmètre du SCOT du Bocage Bressuirais, approuvé l'analyse des résultats de l'application du document 2017-2031 et acté son maintien.

Dispositif "Cœur de bourg – cœur de vie" : renforcer l'attractivité des cœurs de bourgs et de villes

Ce programme se définit comme une articulation et une mise en cohérence des différentes politiques et dispositifs financiers mobilisables dans les différents champs de compétences de l'Agglomération, de manière complémentaire aux actions communales autour d'un même objectif : **faire vivre le cœur des bourgs et des villes** autour de 4 piliers :

1. **"habitat et cadre de vie" :** adapter l'offre de logements aux modes de vie actuels, améliorer la qualité du bâti et des espaces publics, requalifier les îlots anciens, résorber la vacance et l'habitat indigne, requalifier les entrées de bourg,
2. **"économie et services"** : qualifier et adapter l'offre commerciale en centre-bourg et son environnement, développer des activités productives autour des ressources locales, maintenir et consolider l'offre en services et équipements publics,
3. **"mobilité et déplacements" :** favoriser l'accessibilité aux centres-bourgs, l'offre de déplacements, les liaisons douces et les stationnements,
4. **"animations, patrimoine et tourisme"** : valoriser et faire connaître les patrimoines en présence, développer les manifestations pour investir et donner vie aux lieux.

De manière complémentaire aux actions menées sur chacun des piliers, l'année 2023 fut marquée essentiellement par :

- la finalisation puis la signature officielle le 14 avril 2023 de la convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) mère à l'échelle de l'Agglomération) et des conventions filles à l'échelle de chaque commune Action Cœur de ville ou Petite ville de demain,
- la participation aux travaux d'élaboration des plans guide communaux sur les communes d'Argentonnay, de Cerizay, de Mauléon, de Moncoutant-sur-Sèvre et de Nueil-Les-Aubiers. Ainsi, les techniciens de l'Agglomération ont participé activement aux COTECH et COPIL organisés sur chacune des communes au cours de l'année 2023. Chaque projet de plan guide a été présenté en comité de projet de revitalisation le 11 juillet 2023 auprès des différents partenaires (État, Région…) puis lors de réunions PVP fin 2023,
- la participation à l'élaboration de l'acte 2 d'Action Cœur de ville, acte 2 signé officiellement le 18 décembre 2023,
- l'animation du réseau des chefs de projet de revitalisation du Bocage Bressuirais et le portage pour le compte de 4 communes de 2 chefs de projet de revitalisation (suivi administratif et subventions).

Certaines communes ont fait la demande de suivi ou d'études plus spécifiques auprès de l'architecte-conseil. Ces demandes initiées en 2023 et sont toujours en cours :

- programme d'amélioration du bâti communal de Nueil-Les-Aubiers,
- programme de valorisation de l'architecture de la reconstruction de la ville de Cerizay.

APPUI TECHNIQUE DES COMMUNES PLUS RURALES

Afin d'aider les communes plus rurales qui constatent aussi une désaffection de leur centre-bourg, des missions exploratoires peuvent être proposées par les Services de la Direction de la Planification de l'Aménagement et de l'Habitat, et notamment par l'architecte-urbaniste conseil.

Certaines de ces missions nécessitent une veille auprès des communes comme à Combrand et Genneton.

La Mission Système d'Information Géographique (SIG), un outil d'aide à la décision

La mission SIG intervient auprès de différentes Directions de l'Agglomération ou des communes notamment pour modéliser et administrer des bases de données géoréférencées ou la production de cartographie.

Un Système d'Information Géographique ou SIG (en anglais : "Geographic Information System" ou GIS) est un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques.
De nombreux domaines tels que l'urbanisme, l'étude d'impact d'une construction, l'organisation du territoire, la gestion de réseaux sont directement concernés par la puissance des SIG pour créer des cartes, intégrer des informations, mieux visualiser les différents scénarios, présenter les idées et appréhender l'étendue des solutions possibles.

En 2023, la mission SIG de l'Agglomération a notamment accompagné :

- le Service Autorisation du Droit des Sols dans le déploiement d'une nouvelle arborescence sur l'outil SIGil afin de faciliter la lecture des données d'urbanisme (zonages, servitudes d'utilités publiques…),
- la Direction du Développement Économique dans la réalisation de l'inventaire des zones d'activité économique afin de répondre à la Loi Climat et Résilience,
- le Pôle Solidarité, Attractivité et Cohésion Sociale dans la réalisation de cartes d'aide à la décision pour les Services Bibliothèques, Centres Aquatiques, Conservatoire de musique et Petite-enfance,
- le Service Déchets dans le cadre de l'étude biodéchets,
- le Schéma directeur des énergies et des récupérations en réalisant un inventaire des données par filière d'énergies renouvelables,
- assistance technique auprès des utilisateurs en partenariat avec les techniciens SIGil du SIEDS.

Également sollicitée par les communes, la mission SIG a été amenée à répondre à des demandes de données sur les réseaux (éclairage public, réseau de chaleur, voirie, vitesse de circulation, randonnée) ou sur d'autres thématiques comme la gestion des espaces verts, des bâtiments ou des mobiliers urbains…

Aménager et promouvoir un habitat durable et économe

Le PLH du Bocage Bressuirais 2016-2021 prorogé jusqu'en 2024

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document stratégique, réglementaire et opérationnel qui permet de définir une politique de l'habitat et du logement au niveau local. Il fixe des objectifs et des actions pour produire une politique cohérente répondant quantitativement et qualitativement aux besoins en logements. C'est aussi un outil pour tendre vers plus de mixité sociale et encourager le renouvellement urbain.

Les actions mises en œuvre en 2023 ont porté sur :

- l'animation de l'Espace Habitat et Énergie et la formalisation d'une base de données contacts habitat et énergie,
- l'animation et la mise en œuvre du programme Agglo'Rénov,
- l'appui à l'amélioration et à la production de logements locatifs sociaux et la formalisation de Contrats de Mixité Sociale avec Bressuire, Mauléon et Moncoutant-sur-Sèvre,
- l'animation du dispositif "Cœur de bourg, cœur de vie" et l'appui aux projets de revitalisation communaux,
- la poursuite du projet Résidences Habitat Jeunes,
- l'élaboration du nouveau PLH.

DES CHIFFRES CLÉS DE L'HABITAT

Logements

- Parc de logements : 35 459 logements
- Nombre de résidences principales : 31 461 (88,7 % du parc de logements)
- Nombre de logements vacants : 2 775 (7,8 % du parc de logements)
- 72,4 % des logements sont occupés par leur propriétaire et 26,6 % par un locataire
- 70 % des résidences principales ont plus de 30 ans (24,9 % ont été construites avant 1945)

Données Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) - Recensement de la population 2020.

Parc Habitation à Loyer Modéré (HLM)

- 2 881 logements locatifs HLM
- 55 % du parc locatif HLM a été construit avant 1989
- 28 % de ce parc est classé en étiquette énergétique E (27 %) et G (1 %)
- Tension locative (demandes externes / attributions) : 4,33 en janvier 2023 (2,1 en 2017)

Données RPLS 2022 et Imhoweb 2023

Informations et conseils à l'habitat privé

L'ESPACE HABITAT ET ÉNERGIE, VÉRITABLE LIEU D'INFORMATIONS, DE CONSEILS ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES HABITANTS, PORTEURS D'UN PROJET D'AMÉLIORATION DE LEUR LOGEMENT

Depuis janvier 2021, avec le regroupement des services de la Direction de la Planification, Aménagement et Habitat, un **Espace Habitat et Énergie** a été créé au rez-de-chaussée de l'Agglomération (au 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire). Il regroupe notamment les conseillers énergie de l'Espace Conseil France Rénov' ainsi que les conseillers habitat, l'architecte-urbaniste conseil. Des permanences des acteurs de l'habitat y sont aussi proposées : Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), opérateur Agglo'Rénov, UDAP.

Avec le lancement d'Agglo'Rénov, sont mis en place :

- **un numéro unique : 05 49 81 19 45** pour l'Espace Habitat et Énergie. Un accueil au sein de la Direction de la Planification de l'Aménagement et de l'Habitat se charge d'apporter un premier niveau d'information puis de guider vers le bon interlocuteur (au sein de l'unité, de la Direction ou auprès des partenaires),
- **des outils de suivi** formalisés,
- **une carte interactive "aides à l'amélioration de l'habitat"**. Cet outil vise à faciliter l'accès à l'information sur les aides habitat disponibles sur le territoire : les aides proposées par l'Agglomération via son nouveau programme Agglo'Rénov ou par ses partenaires (aides MaPrimeRénov'…). Cette carte apporte ainsi une première réponse géolocalisée, personnalisée et actualisée avant de bénéficier de l'accompagnement des conseillers énergie, habitat et de l'architecte-conseil de l'Espace Habitat et Énergie.

https://www.agglo2b.fr/habitat-et-urbanisme/agglo-renov

Les conseillers habitat et énergie apportent informations, conseils sur toutes les questions liées à l'habitat, et notamment sur le financement possible des travaux envisagés. En fonction du projet, ils conseillent, accompagnent et guident le porteur de projet vers le bon dispositif d'appuis (appui technique, programme Agglo'Rénov, appui technique MaPrimeRénov…).

Chiffres clés 2023

Nouveaux contacts : 1 248 particuliers
84 % de propriétaires occupants et 14,4 % de propriétaires bailleurs
Principaux projets de travaux recensés :

- rénovation globale : 36 % (dont 68 % bouquet de travaux énergétiques),
- rénovation énergétique "1 geste" : 41 % (dont 43 % d'isolation et 57 % chauffage*),
- ravalement de façade : 6 %,
- photovoltaïque ou solaire thermique : 5 %,
- toiture : 3 %,
- adaptation : 3 %.

* En majorité, projet d'installation de pompes à chaleur Air/eau et de poêle à bois bûches.

Flash sur…

La plateforme de rénovation énergétique devient Espace Conseil France Rénov'

Développée sur le territoire du Bocage Bressuirais depuis 2015, la plateforme de rénovation énergétique, devenue **Espace Conseil France Rénov**, est portée en régie par l'Agglomération avec des subventions de l'État et de la Région pour son fonctionnement. Les conseillers apportent des conseils neutres, gratuits et indépendants pour tout particulier souhaitant être informé sur les économies d'énergies réalisables chez lui et notamment les travaux de rénovation énergétique pouvant être réalisés et les aides financières associées (MaPrimeRénov, Certificats d'économies d'énergie…).

Un partenariat avec le **Centre Régional des Énergies Renouvelables** (CRER) a été mis en place en 2023 afin de proposer aux propriétaires non éligibles au programme Agglo'Rénov, mais souhaitant s'engager dans une démarche globale de rénovation énergétique, la réalisation d'un diagnostic énergétique du logement avec préconisation de travaux. 13 diagnostics/préconisations ont ainsi été réalisés par le CRER en 2023 dans ce cadre.

Vers **une évolution des aides MaPrimeRénov'** et la mise en place de **Mon Accompagnateur Rénov'**. L'année 2023 fut une année de mobilisation et de préparation avant la mutation et la fusion des dispositifs nationaux MaPrimeRénov' et aides Anah (rénovation énergétique, adaptation…) vers de nouveaux dispositifs ANAH applicables en janvier 2024. Ainsi, sur le volet de la rénovation énergétique, un parcours renforcé d'accompagnement des particuliers est mis en place avec Mon Accompagnateur Rénov' afin d'amener vers plus de rénovations globales performantes des logements. Les décrets d'application des nouvelles aides ANAH sont parus en décembre 2023 pour une application au 1er janvier 2024.

Un renforcement du conseil architectural en amont

L'architecte-urbaniste conseil maintient ses permanences de conseil architectural sur rendez-vous tous les mercredis, notamment à destination des particuliers pour leur projet d'habitat en centre-bourg et centre-ville. En 2023, 76 particuliers (38 sur le volet habitat et 38 sur le volet urbanisme) et 15 professionnels ont été reçus en rendez-vous.

Déployée dans le cadre du programme Agglo'Rénov, une **ingénierie architecturale** peut être proposée pour des projets plus complexes avant de faire appel à un professionnel.

Pour les particuliers résidents en dehors des centres-bourg, l'architecte conseiller du CAUE continue ses permanences tous les mois sur le territoire. En secteur protégé, l'Architecte des bâtiments de France propose des permanences sur rendez-vous à Bressuire (en mairie et au siège de l'Agglomération) et à Mauléon (en mairie). En 2023, à la permanence organisée au siège de l'Agglomération, 14 particuliers et 8 professionnels ont été reçus en rendez-vous.

Partenariats

Par ailleurs, dans le cadre des partenariats mis en place, les habitants peuvent venir rencontrer l'architecte conseiller du CAUE, l'Architecte des Bâtiments de France ou un juriste de l'ADIL lors des permanences organisées à l'Espace Habitat et Énergie ou sur le territoire.

L'**ADIL** est une association dont le but est d'informer gratuitement et en toute neutralité sur les thématiques liées au logement. Les juristes de l'ADIL répondent à toutes les questions d'ordre financières, fiscales et juridiques en direction des locataires ou propriétaires, accédants à la propriété, professionnels…

Le **CAUE** est une association qui a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement des territoires. Composé d'architectes et de paysagistes conseillers, il exerce une mission de service public pour développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

L'**UDAP** (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) contrôle, conseille et valorise les projets en espaces protégés (site patrimonial remarquable de Mauléon, site classé, abords d'un monument historique). Un technicien de l'UDAP assure des permanences sur rendez-vous dans les mairies de Bressuire et de Mauléon et à l'Espace Habitat et Énergie de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

LE PROGRAMME AGGLO'RÉNOV (DÉCEMBRE 2021 - NOVEMBRE 2026)

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, l'Agglomération a lancé en décembre 2021 et pour une durée de 5 ans, le programme Agglo'Rénov. Celui-ci vise l'amélioration des logements privés situés en centres-bourgs et centres-villes en apportant un appui technique et financier. Ainsi, selon le secteur (OPAH RU, OPAH ou programme local) et le projet, différentes aides sont possibles.

1. **Une OPAH de renouvellement urbain multisite** - dans des périmètres de cœurs de ville de 7 communes associant fonctions de centralité, concentration des enjeux liés à la vacance et à la dégradation, cadres de vie urbains et patrimoniaux appelant des scénarios de réhabilitation complexe. Cette OPAH-RU constitue le volet habitat de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) dans le cadre du programme "Action cœur de ville" et "Petites villes de demain".

2. **Une OPAH "centres-bourgs"** déployée dans les enveloppes urbaines de 27 communes du Bocage Bressuirais et concentrée sur la réhabilitation de logements locatifs, les projets de propriétaires occupants continuant à être soutenus dans le cadre du Programme d'Intérêt Général départemental.

3. **Un Programme Local et une ingénierie architecturale**, déployés sur l'ensemble des cœurs de bourg et de ville (centres anciens) des 33 communes autour des thématiques suivantes : lutte contre la vacance, transformation/restructuration du bâti ancien, accueil en cœur de ville et de bourg et embellissement des façades.

Chaque opération programmée (OPAH) se matérialise par une **convention signée entre l'État, l'ANAH, les partenaires et la collectivité, maître d'ouvrage, l'Agglomération.** Cette convention expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires. Les deux conventions ont été signées par l'ensemble des parties prenantes le 25 novembre 2021. Un premier avenant a été signé le 8 août 2022 revoyant les objectifs 2022 (propriétaires bailleurs notamment) à la hausse au vu des contacts et projets.

En 2023, 2 avenants ont été validés :
- l'avenant n°2 en avril 2023 portant sur une actualisation des objectifs de production,
- l'avenant n°3 en novembre 2023 portant sur une évolution des publics éligibles dans le cadre de l'OPAH et l'OPAH RU au regard de l'évolution du PIG départemental.

2 grands objectifs

- Production de logements locatifs abordables et de qualité dans l'ancien,
- Revitalisation des cœurs de bourg et de ville.

Durée de l'opération : 5 ans, de décembre 2021 à novembre 2026

Les bénéficiaires des subventions sont les :
- propriétaires bailleurs,
- propriétaires occupants,
- syndicats de copropriété.

Un opérateur en charge du suivi des animations a été recruté à compter de décembre 2021 : SOLIHA (montage des dossiers de subventions, accompagnement technique), ADIL (information et juridique) et Urbanis (copropriété et renouvellement urbain).

Les partenaires financiers :
L'ANAH, l'Agglomération du Bocage Bressuirais, les 11 communes partenaires : Bressuire, Argentonnay, Cerizay, Combrand, **Chiché (depuis 2023)**, L'Absie, La Chapelle Saint-Laurent, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre, Nueil-Les-Aubiers et Saint-Pierre des Échaubrognes, ainsi que la Banque des Territoires.

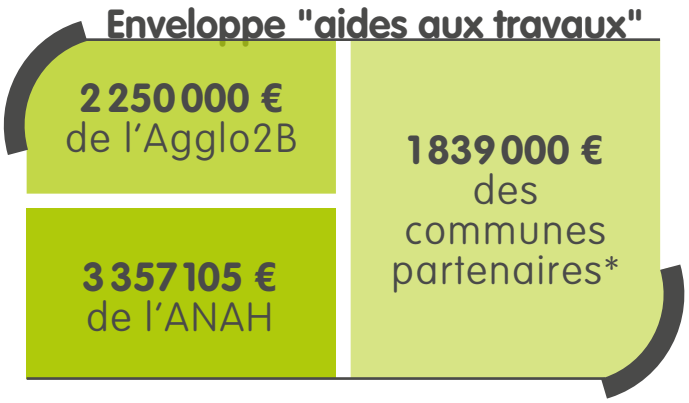

Autres volets du programme :
- appui à la structuration des copropriétés,
- appui à la lutte contre l'habitat indigne,
- appui à des opérations de renouvellement urbain.

Spécificités du programme :
- un appui au projet avant tout (pas seulement une aide financière aux travaux via l'opérateur dédié et l'ingénierie architecturale déployée),
- un partenariat renforcé avec des communes, un levier supplémentaire pour passer à l'acte,
- des aides locales (sans plafonds de ressources) permettant aussi de financer la réparation d'éléments du bâti (par exemple d'une porte, d'un volet), d'expérimenter de nouvelles formes de rénovation du bâti et de nouvelles formes d'habiter les centres-bourgs,
- une aide "embellissement de façade" accessible aussi aux commerces et autres locaux professionnels de cœur de bourg, cœur de ville en partenariat avec la Direction du Développement Économique,
- un outil de consultation : mise en place d'une carte interactive (à partir de février 2022 et actualisé en février 2023).

Bilan 2023

L'année 2023 fut une année très dynamique en matière de projets de rénovation privés et de mise en œuvre de démarches de fond en matière de lutte contre l'habitat indigne, de renouvellement urbain ou encore d'accompagnement des copropriétés.

Les services de l'unité sont complètement investis dans l'animation de ce programme et l'instruction des dossiers de demande de subvention, au côté de notre opérateur. Les communes sont aussi un relais de proximité important. Plusieurs niveaux d'accueil du particulier ont ainsi été déterminés selon l'organisation de la commune et le souhait d'implication dans le dispositif.

- **Réunions et temps d'échange mis en place**

- 13 réunions (1 COPIL, 3 COTECH, 2 Comités locaux de lutte contre l'habitat indigne, 7 commissions d'attribution)
- Participation aux COPIL et COTECH des études de renouvellement urbain
- Présence au salon de l'habitat du 17 au 19 novembre 2023 et organisation de conférences dans ce cadre.

- **Aides 2023 à la rénovation des logements**

7 commissions d'attribution se sont réunies en 2023 réunissant des élus issus de la commission aménagement et habitat et des communes partenaires. **158 dossiers ont été validés** lors de ces commissions dont 115 instruits par les services de l'Agglomération (dont 19 dossiers de devantures commerciales, instruits par les techniciens de la Direction du Développement Économie de l'Agglomération) et 43 par l'opérateur.

Propriétaires occupants ANAH en OPAH RU : 17 dossiers agréés en 2023, 287 140 € de subventions (dont 28 101 € de l'Agglomération) pour 449 188 € HT de travaux.
► 1 € d'aide publique a permis d'engager 1,56 € de travaux.

Propriétaires bailleurs en OPAH RU et OPAH : 16 logements locatifs conventionnés agréés, 713 560 € de subventions (dont 172 351 € de l'Agglomération et 116 619 €. des communes partenaires) pour 1 234 594 € HT de travaux
► 1 € d'aide publique a permis d'engager 1,73 € de travaux.

Programme local : 125 dossiers agréés, 416 864 € de subventions (129 487 € de l'Agglomération et 224 377 € des communes partenaires) pour 1 122 646 € HT de travaux.
► véritable effet levier généré par les aides de l'Agglomération et des communes partenaires.

Ainsi, en 2023, l'Agglomération a réservé 329 939 € de subventions pour un total de 2 806 428 € HT de travaux.

Après 2 ans de programme, 307 projets ont été agréés, 3 millions d'euros de subventions ont été engagés pour 6,7 millions d'euros de travaux HT éligibles.

De manière complémentaire, des actions structurantes ont été lancées autour des 3 volets :

- **l'appui à des opérations de renouvellement urbain :**
  - études de faisabilité d'îlot à Nueil-Les-Aubiers et à Combrand,
  - lancement de la démarche d'Opération de Restauration immobilière à Argentonnay.

- **la lutte contre l'habitat indigne et dégradé**
  Suite au premier repérage statistique réalisé par l'opérateur en 2022, une relecture approfondie des données recueillies a été réalisée par chaque commune afin de consolider le repérage de situations d'habitat indigne présumées. Ensuite, de premiers courriers ont été envoyés auprès des propriétaires repérés afin de les informer des appuis et aides potentielles à la rénovation de leur logement. Cette démarche proactive est en cours et se poursuivra en 2024.

- **la structuration et la rénovation énergétique des copropriétés**
  Suite à un repérage des copropriétés existantes sur le territoire en 2022, un premier diagnostic a été mené sur une copropriété à Bressuire composé de 15 logements et 3 locaux commerciaux. Une restitution de ce diagnostic aux syndicats et copropriétaires a été réalisée en fin d'année 2023 par notre prestataire avant de potentiels travaux de rénovation énergétique de la copropriété en 2025.

LES AUTRES AIDES

- **MaPrimeRénov'**

En 2023, 1 444 dossiers MaPrimeRénov' geste (MPR) provenant du territoire de l'Agglomération ont été déposés sur la plateforme MaPrimeRénov.gouv.fr pour un coût moyen de travaux par dossier de 10 700 € HT et un montant de subvention Anah de 3 830 € en moyenne par dossier (soit environ 36 % de subvention MPR).

Selon les données recueillies auprès de l'Anah.

- **Programme d'Intérêt Général "Habiter Mieux" du Département**

Le PIG 79 se décline sur l'ensemble de notre territoire hormis sur les périmètres OPAH RU. Il permet d'apporter un soutien technique et financier aux propriétaires occupants modestes et très modestes, éligibles aux aides Anah pour les travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation du logement suite à une perte d'autonomie (aides Anah avec abondements Département). Tous les ans, environ 30 % des dossiers du PIG départemental sont des projets du territoire de l'Agglomération.

L'année 2023 est la dernière année du PIG Habiter Mieux sous ce format, le Département ne souhaitant pas poursuivre l'appui à la rénovation énergétique des logements. Cette évolution a entrainé l'évolution du dispositif Agglo'Rénov (cf. avenant 3 à l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat [OPAH] de l'Agglomération) afin de réintégrer ce volet dans l'OPAH à compter de 2024. Un nouveau Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental sera mis en place à compter du 1er janvier 2024, axé avant tout sur l'adaptation des logements.

Promotion et sensibilisation

Une communication est mise en place via notre site internet, dépliants, publications, spots radio, point presse, guide de l'habitat des Deux-Sèvres…) sur les subventions proposées par l'Agglomération, mais aussi toutes les autres aides financières, fiscales, les prêts mobilisables liés au domaine de l'habitat.

Mise en place depuis 2022 avec le lancement d'Agglo'Rénov, **la carte interactive des aides** à l'amélioration de l'habitat accessible depuis le site internet est actualisée chaque année. Cet outil vise à faciliter l'accès à l'information sur les aides habitat disponibles sur le territoire, que ce soit les aides proposées par l'Agglomération via son programme Agglo'Rénov ou par ses partenaires (aides MaPrimeRénov…). Cette carte apporte ainsi une première réponse géolocalisée, personnalisée et actualisée avant de bénéficier de l'accompagnement des conseillers énergie, habitat et de l'architecte-conseil de l'Espace Habitat et Énergie.

LA PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

Assemblée générale du Crédit Mutuel le 30 mars 2023
L'Agglomération et le CRER sont intervenus dans le cadre de l'Assemble générale du Crédit Mutuel à Bocapole le 30 mars 2023 sur le thème : hausse du prix de l'énergie, comment faire des économies ?

"Bio-Climatisme, frugalité, quelle architecture pour demain ?" organisée par le CAUE 79 et la mairie de Nueil-Les-Aubiers dans le cadre des Journées nationales de l'Architecture le 13 octobre 2023.
L'architecte-urbaniste conseil de l'Agglomération est intervenue lors de cette table ronde animée par le CAUE, aux côtés d'habitants et d'acteurs locaux (Magalie Bodin, Jocelyn Fuseau et Jean Merlet, architectes ; Mathieu Mansouri, CRER, Mathias Morfin, Accro'bât Matériauthèque…)

Salon de l'Habitat de Bressuire du 17 au 19 novembre 2023
Lors de ce salon, l'équipe de l'unité habitat et logement durable était présente sur le stand Agglo ainsi que Jérôme Baron, Vice-Président en charge de l'habitat et l'opérateur Agglo'Rénov. La carte interactive était accessible depuis un écran tactile et fut très utilisée à cette occasion. Les questions et conseils ont porté sur la rénovation énergétique des logements ainsi que sur les nouvelles aides Agglo'Rénov.

Comme l'année précédente, nous avons proposé à l'organisateur du salon la mise en place de conférences. Ainsi, sur 2 jours de salon, 4 conférences ont été proposées :
- DPE et logement locatif : quelles obligations et quelles aides pour le propriétaire,
- projet locatif : investir dans l'ancien avec Agglo'Rénov
- Rénovation écologique de mon logement : conseils et astuces,
- les énergies renouvelables dans mon logement : pourquoi pas ?

Ces conférences étaient animées par les techniciens de la Direction, par l'opérateur Agglo'Rénov ou par le CRER.

Intervention au lycée des Sicaudières à Bressuire
Le 28 mars 2023, Aurélie Trécoire et Dorothée Guéneau sont intervenues au lycée des Sicaudières sur le thème de la maîtrise de l'énergie et l'habitat de demain.

Partenariat avec la mission Précarité énergétique du Secours Catholique
Afin de soutenir les actions de sensibilisation menées par les bénévoles de la mission de précarité énergétique du Secours Catholique, l'Agglomération met à disposition gratuitement des packs énergie (avec ampoule LED, réducteur de débit, sablier de douche, thermomètre…) distribués aux ménages accompagnés dans ce cadre.

Zoom sur des actions/projets

APPUI À LA PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS PUBLICS

(cf. fiches-actions 1 à 3 du Programme Local de l'Habitat)

Depuis 2014, l'Agglomération apporte son soutien aux bailleurs sociaux implantés sur son territoire. Depuis 2021, au regard des besoins repérés et des enjeux de production, la Communauté d'Agglomération a renforcé son appui à la production de logements locatifs sociaux, aux côtés des communes, avec notamment :

- **élargissement de l'intérêt communautaire** de la compétence "équilibre social de l'habitat",
- **renforcement des modalités de soutien financier aux bailleurs publics**,
- **articulation** des actions menées par les communes et l'intercommunalité,
- **mise en place une gouvernance proactive** à l'échelle de l'Agglomération avec les communes, les bailleurs et les services de l'État.

Par ailleurs, avec la création de l'Agglomération en 2014, les communes de Bressuire, Cerizay, Mauléon, Nueil-Les-Aubiers sont soumises de fait à l'article 55 de la loi SRU. Celui-ci impose, aux communes de plus de 3 500 habitants, qui appartiennent à une agglomération de plus de 50 000 habitants comprenant une commune de plus de 15 000 habitants, un nombre de logements locatifs sociaux supérieur à 20 % du total des résidences principales. Depuis le 1er janvier 2019, la commune nouvelle de Moncoutant-sur-Sèvre est aussi soumise à cette règle.

Si Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers bénéficient d'une mesure d'exemption ou d'exonération au titre de la période triennale 2020/2022, les communes de Bressuire et Mauléon n'ont pas été exemptées, mais ne sont toutefois pas carencées. **Deux contrats de mixité sociale** (CMS) ont été signés en mai 2021 avec l'ensemble des parties prenantes : État, l'Agglomération, Communes, bailleurs sociaux.

Pour la nouvelle période triennale 2023-2025, 4 communes SRU restent déficitaires : Bressuire, Mauléon, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers. Une demande d'exemption a été sollicitée pour les communes de Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers, mais cette demande n'a pas été retenue par les services de l'État.

Au regard des déficits en logements locatifs sociaux constatés et l'évolution du format des Contrats de mixité sociale avec la loi 3DS, **3 nouveaux contrats de mixité sociale** ont été élaborés par l'Agglomération et les communes de Bressuire, Mauléon et Moncoutant-sur-Sèvre. Ces travaux, engagés en juin 2023, se sont finalisés en mars 2024 avec différents temps d'échange avec les services de l'État et les bailleurs sociaux.

Chaque contrat de mixité sociale s'organise autour de 3 volets :

- points de repère sur le logement social sur la commune,
- outils et leviers d'action pour le développement du logement social,
- objectifs, engagements et projets : la feuille de route pour 2023-2025.

En parallèle de l'élaboration de ces CMS, l'Agglomération a poursuivi ses actions de coordination et d'appuis financiers aux projets de logements locatifs publics avec notamment :

- la réunion de préprogrammation des logements locatifs sociaux le 7 juillet 2023,
- la validation de 4 projets de logements locatifs communaux à Mauléon en commission d'attribution des aides du 7 septembre 2023,
- les garanties d'emprunts des bailleurs HLM pour 29 logements.

PROJET DE REDÉPLOIEMENT DES RÉSIDENCES HABITAT JEUNES

(cf. fiche-action 13 du Programme Local de l'habitat)

Suite à l'étude des besoins en logements pour les jeunes sur le territoire précisés dans l'étude menée en 2017 par l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ), le principe de redéploiement de l'habitat jeune en Bocage Bressuirais a été validé avec :

- l'implantation d'une Résidence Habitat Jeunes principale à Bressuire sur le bassin d'emploi principal avec une présence plus permanente des équipes socio-éducatives et pouvant accueillir 24 logements supplémentaires,
- la création de micro-résidences Habitat Jeunes à Cerizay, Moncoutant-sur-Sèvre et Nueil-Les-Aubiers, pouvant accueillir entre 5 et 12 logements, en fonction des besoins, permettant le déploiement de l'action socio-éducative,
- la possibilité de proposer des logements partagés, en diffus, agréés Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) ou non, permettant de développer une réponse plus souple, dans des lieux où la demande en logement est moins prégnante, mais existante à Mauléon notamment.

Ce projet est mené dans le cadre d'une démarche partenariale avec :

- Deux-Sèvres Habitat, confirmé comme maître d'ouvrage du projet de redéploiement,
- Pass'Haj, confirmé comme futur gestionnaire des résidences,
- l'Agglomération : compétente au titre de l'habitat et de la jeunesse sur le territoire,
- les communes : propriétaires des sites + participation à leur politique d'accueil des jeunes + politique de revitalisation/renouvellement urbain,
- BoGaJe : coordinateur du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU),
- ainsi que l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, CAF et Action logement.

Ces résidences habitat jeunes permettront ainsi de mieux accueillir les jeunes sur le territoire en leur proposant un logement tout en apportant un accompagnement socio-éducatif adapté à leurs besoins.

La réalisation de ces résidences dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain ou d'adaptation de bâtiments vacants en cœur de ville permettra aux jeunes d'être à proximité des services et des équipements tout en participant à la revitalisation des centres anciens.

Actualités 2023 :
- site de Moncoutant-sur-Sèvre : chantier réceptionné le 21 février 2023, ouverture en avril 2023,
- site de Cerizay : ordres de service délivrés le 11 mai 2023, fin des travaux prévue pour mai 2024,
- site de Nueil-Les-Aubiers : ordres de service délivrés le 20 février 2023, fin des travaux prévue pour septembre 2024,
- site de Bressuire : démolition du théâtre terminée, ordres de service délivrés le 23 octobre 2023, fin des travaux prévue pour début 2025.

BILAN ET ÉLABORATION DU NOUVEAU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

En octobre 2022, un prestataire extérieur a été recruté afin de nous aider à établir le bilan final du premier PLH et élaborer la nouvelle feuille de route de la politique de l'habitat 2024-2029. Sa mission a démarré en décembre 2022 et se terminera en 2024.

En 2023, après un travail d'analyse des données et de repérage terrain, des rendez-vous, ateliers et réunions ont été organisés à destination des élus et techniciens des communes, des partenaires et acteurs de l'habitat.

Ainsi, il ressort de ces travaux, les éléments de diagnostic suivants :

Sur un territoire jusqu'à présent peu impacté par les évolutions du marché de l'habitat et dans un contexte de revenus faibles et de moyens d'intervention publique limités :
- une tension croissante pour l'accès au logement, notamment locatif,
- une accession à la propriété (qui a longtemps été le modèle dominant) plus difficile pour une part de plus en plus importante de la population,
- des ménages familiaux moins présents et un vieillissement de la population,
- des situations de vacance structurelle, d'habitat indigne et insalubre qui restent nombreuses sur le territoire,
- une raréfaction du foncier, avec peu de politiques d'acquisition et un coût plus élevé du renouvellement urbain,
- des besoins liés aux publics spécifiques qui restent en partie non comblés.

Avec toutefois :
- une reprise du parc ancien prometteuse (vente, réhabilitation…) en lien avec la mise en œuvre de programmes d'aides (Agglo'Rénov) et de démarches de revitalisation,
- une programmation locative sociale redynamisée dans les communes SRU déficitaires en lien avec la mise en œuvre de contrats de mixité sociale.

Une politique de l'habitat active, mais récente et dont les effets ne sont pas encore perceptibles :
- un PLH actuel dont les actions les plus opérationnelles (Agglo'Rénov, Contrats de Mixité Sociale…) ne sont mises en place que depuis 2021,
- un budget habitat qui a augmenté depuis 2021 et dont les effets devraient se faire ressentir dans les années à venir : résorption de la vacance, développement du parc privé conventionné, augmentation et amélioration du parc locatif social…
- un nécessaire partage et appropriation des enjeux et des actions à mener auprès de toutes les communes.

Enjeux repérés :
- répondre aux besoins en logements des habitants tout en permettant l'accueil de familles et de salariés,
- anticiper et se préparer à la raréfaction du foncier,
- renforcer l'attractivité du territoire pour donner envie d'y habiter et d'y vivre,
- poursuivre, amplifier et partager les dynamiques engagées par le territoire.

Face à ces constats et enjeux, 5 orientations stratégiques ont été définies autour d'un principe directeur : **"Pour un développement de l'habitat qui réinvestit les centres-bourgs et réinvente les modes d'habiter afin de répondre aux nouveaux défis du territoire".**

Les 5 orientations stratégiques sont :
- développer une offre de logements calibrée sur des territoires différenciés et l'orienter vers la réhabilitation de l'existant,
- poursuivre les actions et démarches visant l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs et amplifier les interventions sur le parc ancien,
- maîtriser la consommation foncière et renouveler les modes de fabrication de l'habitat,
- mieux répondre aux besoins spécifiques des populations,
- organiser le suivi et l'animation de la politique de l'habitat.

Ces orientations approfondissent les grandes orientations du PLH en vigueur, en s'appuyant sur les documents de planification (Schéma de Cohérence Territoriale [SCoT] et Plan Local d'Urbanisme intercommunal [PLUi]) **tout en prenant en compte les nouveaux défis**, notamment l'accès au logement, la rareté du foncier et la transition écologique. Il s'agit aussi d'en faire une véritable politique d'aménagement et d'attractivité au service de l'ensemble du territoire.

Gens du voyage

Accueil et habitat, de l'itinérance à la sédentarisation

Dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires, l'Agglomération du Bocage Bressuirais gère trois aires d'accueil des gens du voyage situées à Bressuire, Mauléon et Nueil-Les-Aubiers soit un total de 25 emplacements avec l'aire de petit passage.

Sédentarisation : une réflexion engagée sur la création de terrains familiaux locatifs

Afin de répondre aux besoins d'ancrage de la population et de rendre aux aires d'accueil leur vocation initiale, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a engagé une réflexion globale autour de la création de terrains familiaux conformément aux prescriptions du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Deux-Sèvres.

Un programme d'aménagement de 3 terrains familiaux locatifs sur la commune de Cerizay a été établi selon le cahier des charges inclus dans le décret de 2019. L'Agglomération du Bocage Bressuirais n'a pas souhaité donner suite à l'appel à projets 2023 compte tenu du coût onéreux de l'opération et du reste à charge pour la collectivité.

Toutefois, pour répondre aux besoins de sédentarisation des familles, l'idée a été émise de réfléchir, en lien avec l'État et tous les acteurs concernés (Communes, Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage [ADAGV79], Département des Deux-Sèvres, Caisse d'Allocations Familiales [CAF]…), à d'autres projets d'alternative aux terrains familiaux locatifs permettant de réaliser des équipements d'accueil adaptés dans un esprit de sobriété.

Gestion quotidienne des aires d'accueil

La gestion quotidienne, en termes d'accueil et d'administration courante des aires, est assurée par la société ACGV Services dans le cadre d'un marché public établi jusqu'au 1er avril 2024.

Un lien étroit est assuré au quotidien avec la collectivité afin de gérer en proximité toutes les situations individuelles en cohérence avec les stipulations du règlement intérieur des aires d'accueil.

Un nouveau marché public de gestion des aires d'accueil est lancé en fin d'année pour une durée d'un an renouvelable trois fois.

Les tarifs appliqués aux usagers étant inchangés depuis 2015, une étude a été menée en prenant en compte l'impact pour les familles, l'évolution tarifaire des territoires voisins et l'incidence budgétaire pour l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

De nouveaux tarifs ont été appliqués après la fermeture estivale :

- droit d'emplacement : 2 € par jour,
- électricité : 0,25 € par kWh,
- eau : 3,05 € par m³ (tarif inchangé).

L'accompagnement social et socio-professionnel

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Thouars assure la mission d'accompagnement socioprofessionnel des gens du voyage sur les intercommunalités du Bocage Bressuirais, du Thouarsais et de Parthenay-Gâtine dans le cadre d'une convention signée avec l'État, le Département et les collectivités concernées.

Une accompagnatrice intervient sur les 3 aires d'accueil à raison de 2 à 4 fois par mois :
► 432 rencontres effectuées sur les aires d'accueil,
► 129 rendez-vous réalisés au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bressuire,
► 371 échanges téléphoniques,
► 58 foyers accompagnés pour des démarches diverses,

L'accompagnement concerne principalement les démarches administratives : CAF, RSA, scolarisation, justice, santé… L'accompagnatrice amène les voyageurs à être acteurs dans leurs démarches en utilisant l'outil informatique mis à leur disposition.

Des projets d'actions collectives sont menés avec les enfants et/ou parents (fabrication de masques d'Halloween, de décorations de Noël, atelier cuisine, repas avant fermeture estivale…) : 66 participations en 2023.

Des partenariats sont effectués en particulier avec la Médiathèque (dépôt de livres), la Mission Locale (venue sur l'aire pour les jeunes), les Centres Socio-Culturels (préparation au Code de la route, soutien scolaire, soutien à la parentalité, apprentissage du français…) pour favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des gens du voyage.

Une stagiaire en 3ème année d'études Assistante de service social est accueillie depuis septembre pour une période de 6 mois auprès de l'accompagnatrice.

Chiffres clés

Bressuire 10 emplacements + 4 (petit passage)	Mauléon 5 emplacements	Nueil-Les-Aubiers 6 emplacements
Taux d'occupation : **84 % et +**	**251** personnes accueillies dont 112 enfants et jeunes de moins de 18 ans	
Durée moyenne du séjour : **6 mois et +**		

Flash sur…

Les activités collectives sur les aires d'accueil

Sous la houlette de Dahana, l'accompagnatrice, enfants et parents se réunissent autour de multiples activités menées sur les aires d'accueil de Bressuire et de Nueil-Les-Aubiers. De grands moments de partage et de convivialité !

L'amélioration du cadre de vie

Dans le cadre du programme de réhabilitation des aires d'accueil, l'Agglomération du Bocage Bressuirais assure chaque année, pendant la fermeture estivale des aires d'accueil, en lien avec la société prestataire, divers travaux d'entretien (hydrocurage des réseaux, entretien des espaces verts) et de réparation (entretien des équipements).

Des travaux de rénovation de la voirie sont envisagés à court termes sur l'aire d'accueil de Nueil-Les-Aubiers, après étude typographique du site.

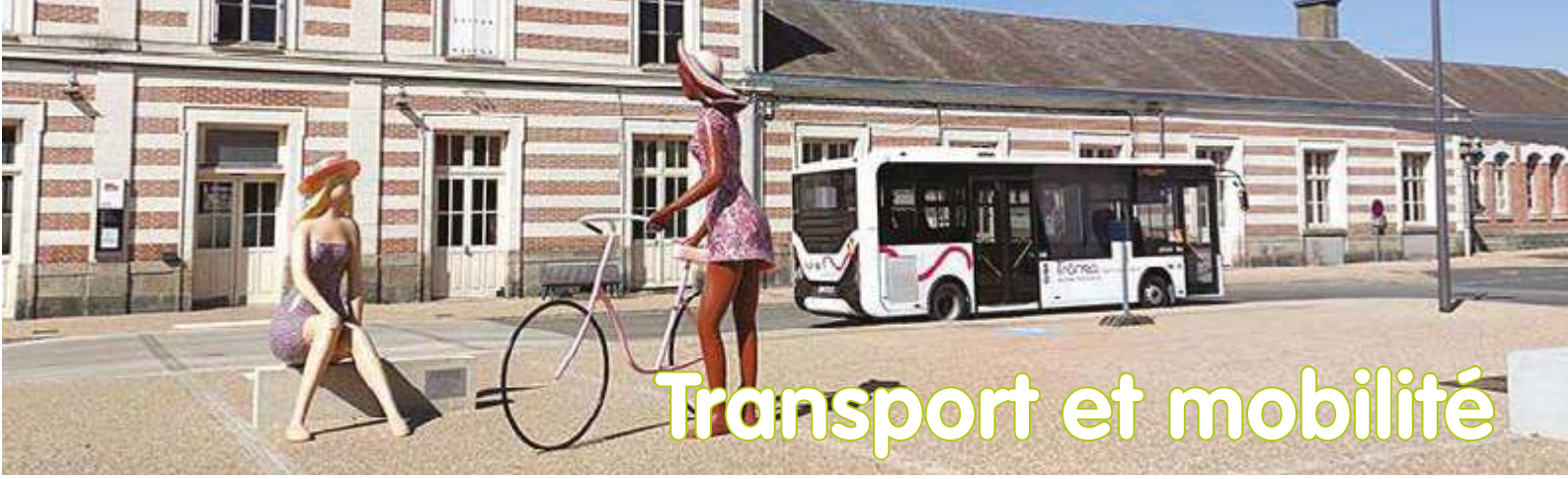

Transport et mobilité

L'Agglomération du Bocage Bressuirais est Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM), c'est-à-dire qu'elle est compétente en matière de transport et de mobilité, et ce depuis sa création en 2014. Depuis le 1er septembre 2020, elle a repris la gestion des **Services de transports publics (scolaires et voyageurs)** auparavant gérés par le Conseil Régional. **Le réseau TRéMA** concerne le transport sur son territoire (scolaires et voyageurs, urbain et interurbain). Il ne concerne pas les lignes régionales qui traversent le territoire.

En parallèle, l'Agglomération :
- pilote le développement des mobilités (plan de mobilité simplifié, schéma directeur cyclable),
- développe ou soutient :
  - la création d'équipements et d'aménagements (pôle d'échanges multimodal à la gare de Bressuire, schéma directeur cyclable…),
  - des actions ou services (conseil mobilité, aides achat vélo, autopartage, transport solidaire, parc de mobilité inclusive…).

Aujourd'hui, les zones rurales sont extrêmement **dépendantes de l'automobile**, et sont surmotorisées. **La mobilité rurale** est donc devenue une priorité de la Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM), **l'enjeu étant à la fois sociétal, économique et environnemental.**

Il est urgent de proposer de nouvelles formes de mobilité aux personnes vivant en zone rurale. Et même si des solutions sont déjà en place dans certaines régions, celles-ci ne sont pas assez développées et demandent à être améliorées. La loi LOM en fait sa priorité, et propose plusieurs axes d'amélioration :
1. **développer la mobilité partagée :** que ce soit avec le covoiturage, l'autopartage, ou encore l'auto-stop organisé,
2. **faciliter l'intermodalité :** un système de transport permettant l'utilisation successive d'au moins deux modes, intégrés dans une chaîne de déplacement,
3. **promouvoir les véhicules à faibles émissions :** avec l'installation de bornes de recharge pour voiture électrique,
4. **favoriser l'usage du vélo :** en créant des pistes cyclables, en proposant des parkings sécurisés, des voies vertes, ou encore des vélos électriques en libre-service,
5. **inciter au pédibus ou vélo-bus pour le ramassage scolaire,**
6. **augmenter le service de Transport à la Demande (TAD) collectif** afin d'éviter les transports vides, le TAD s'organise pour optimiser les trajets et répondre à tous les besoins.

Développer la mobilité partagée

DES CHALLENGES POUR ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT DES HABITANTS

Pour la 4ème fois, le Bocage Bressuirais a participé au **Challenge mobilité employeurs** organisé par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) de Nouvelle-Aquitaine. L'Agglomération a mobilisé, avec l'aide de l'association Réseau Recto Verso, les employeurs privés et publics du territoire. Ainsi, 12 employeurs et 290 salariés ont participé à cet événement en parcourant plus de 37000 km en mobilité alternative (marche, vélo, covoiturage, transport en commun) ou en "démobilité" (télétravail) lors de 2 semaines en juin.

Ont été lauréats dans chacune des catégories :
- plus de 500 salariés : Agglomération du Bocage Bressuirais,
- entre 100 et 499 salariés : Groupe Clisson,
- entre 20 et 99 salariés : ESIAM,
- moins de 20 salariés : Association Réseau Recto Verso.

Au mois de mai, le **Challenge mobilité inter-écoles** a été organisé en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) Nouvelle-Aquitaine pour la 2ème fois. Il se déroule sur une semaine et 9 écoles représentant environ 885 élèves y ont participé.

L'école Saint-Exupéry à Nueil-Les-Aubiers a remporté les 2 prix :
- celui de l'école la plus écomobile (86 % des élèves sont venus à pied, à vélo, en trottinette, en bus),
- celui du plus bel effort (32 % des élèves ont changé pour un mode de déplacement durable durant la semaine du challenge).

LE COVOITURAGE POUR DIMINUER L'AUTOSOLISME

La plateforme de covoiturage "Covoit Modalis" portée par Nouvelle-Aquitaine Mobilités et développée par MOBICOOP a été lancée en avril 2023. Cette solution de covoiturage permet aux utilisateurs de réaliser des covoiturages occasionnels ou réguliers sur le territoire.

Les membres de Nouvelle-Aquitaine Mobilités peuvent se saisir de l'outil pour animer la pratique du covoiturage. Cette animation peut être portée au travers de la plateforme grâce à l'outil "Communautés" qui permet de créer des communautés de covoitureurs par entreprises, associations, zones d'activités…

Fin 2023, Covoit Modalis compte 19 communautés de covoitureurs dont **8 communautés sur le Bocage Bressuirais** et 546 utilisateurs répartis sur l'ensemble de la région.

En septembre 2023, **une étude de potentiel de covoiturage** a été lancée avec l'opérateur ECOV sur 10 corridors routiers maillant l'intérieur du ressort territorial de l'Agglomération, l'objectif étant de connaître la pertinence d'un déploiement des lignes de covoiturage dynamique sur le territoire. Ces lignes fonctionnent comme une ligne de transport en commun avec des arrêts définis et une origine/destination, sans réservation préalable, ce qui nécessite de bien positionner les arrêts sur le flux de circulation afin que les passagers puissent être pris rapidement (moins de 10 min) par des conducteurs.
Fin novembre, les résultats de l'étude ont identifié 3 corridors ayant une configuration favorable :

- Bressuire – Nueil-Les-Aubiers,
- Moncoutant-sur-Sèvre – Bressuire,
- La Chapelle Saint-Laurent – Bressuire.

En parallèle, les Ateliers du Bocage ont lancé une expérimentation de 3 mois à compter de septembre 2023 auprès de 6 entreprises volontaires du territoire afin **d'animer du covoiturage en entreprise**. Au préalable, l'association réseau RECTO VERSO avait réalisé un diagnostic Mobilité des déplacements domicile-travail des salariés pour connaître le potentiel de covoitureurs et dessiner d'éventuels axes de covoiturage.

Cette expérimentation a permis de mettre en relation des salariés entre eux, de les sensibiliser sur l'impact de leurs modes de déplacements. Toutefois, la durée de l'expérimentation a été trop courte pour permettre un réel changement de comportement massif des salariés.

LE PROGRAMME MOBY POUR ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT DES SCOLAIRES

En complément du Challenge de la mobilité inter-écoles, deux écoles ont été intéressées pour intégrer le programme national d'écomobilité scolaire "Moby", financé par des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), l'Agglomération du Bocage Bressuirais et les communes concernées : l'école Saint-Joseph de Mauléon et l'école Notre-Dame de Chiché.

Ce programme s'est déroulé sur l'année scolaire 2023/2024 et a été animé localement par le CPIE Sèvre et Bocage. Un comité Moby constitué de l'équipe enseignante, des parents d'élèves, de la commune, de l'Agglomération, de la périscolaire et ponctuellement de la gendarmerie s'est créé dans chaque école. Il a permis de réaliser le diagnostic d'accessibilité de l'école et de mobilité des élèves ainsi que de valider des préconisations d'actions sur les questions de report modal, d'infrastructures et de sensibilisation à l'écomobilité.

Favoriser l'usage du vélo : un essor considérable depuis le déconfinement de mai 2020

En 2023, l'Agglomération a continué à verser une aide à l'achat de vélo. 124 habitants ont pu bénéficier de cette aide : 81 % pour des vélos à assistance électrique, 17 % pour des vélos mécaniques et 2 % pour des vélos-cargos.

Les demandes se sont réparties sur 19 communes de l'Agglomération avec une majorité sur les communes de Bressuire, Moncoutant-sur-Sèvre, Mauléon, Chiché et La Forêt sur Sèvre.
Les bénéficiaires étaient essentiellement des salariés de plus de 50 ans ou des retraités.

Augmenter le service de transport à la demande

LE TRANSPORT SOLIDAIRE : moins de bénévoles et plus de demandes

Cette action permet de réaliser des trajets majoritairement locaux liés à la vie quotidienne (rendez-vous médicaux et paramédicaux, courses alimentaires, visites personnelles, loisirs…) pour un public essentiellement âgé de plus de 60 ans. Environ 80 % des bénéficiaires ont plus de 60 ans et environ 2/3 des trajets ont lieu sur le territoire de l'Agglomération.

Porté par 6 associations : les Centres Socio-Culturels (de Bressuire, du Cerizéen, de Nueil-Les-Aubiers en lien avec la Maison France Services et du Pays Mauléonais), le Relais Familles de l'Argentonnais et le Secours Catholique du Moncoutantais, ce dispositif a connu en 2023 une hausse de son activité la plus importante depuis sa mise en place. Et pourtant, on constate une baisse globale du nombre de bénévoles pour une stabilité des bénéficiaires par rapport à l'année dernière (- 6 % contre +2,5 %).

Bilan 2023

- **263** conducteurs bénévoles
- **175 000 km** parcourus
- **1390** bénéficiaires transportés
- **7 219** trajets soit + 17 % par rapport à 2022

Faciliter l'intermodalité

L'intermodalité réside dans le fait d'utiliser différents types de transports au cours d'un même voyage. Pour cela de nombreux déploiements nécessitant une grande expertise sont nécessaires. L'Agglomération a choisi de travailler à un niveau régional, pour cela elle adhère depuis plusieurs années au Syndicat Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM). De nombreux travaux sont en cours.

UN SCHÉMA MULTIMODAL pour mieux coordonner les offres de transport des réseaux

En complément des concertations locales portant sur les itinéraires de lignes de transport public, le syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités a lancé une consultation avec les habitants et les collectivités pour mieux comprendre les usages et habitudes de déplacement (train, bus urbain, car interurbain, voiture, vélo…).

Cette démarche vise à anticiper les besoins de mobilité et à coconstruire avec les Autorités Organisatrices de Mobilité les réseaux de transports publics à 2025-2030, et notamment les pôles de rabattement, les parkings relais et les aires de covoiturage. L'enquête s'est déroulée du 21 novembre 2022 au 21 janvier 2023. 160 participations ont été récoltées sur le secteur géographique Niort Bocage.

LA MOBILITÉ INTÉGRÉE pour faciliter les déplacements vertueux des habitants

La mobilité intégrée est une combinaison des modes de transport collectifs (métro, bus, train, car, tramway, covoiturage), actifs (marche et vélo) et complémentaires (autopartage) pour effectuer des déplacements avec plusieurs moyens de transport. Sa mise en place s'appuie sur de nombreux outils :

- **Le référentiel multimodal régional,** déployé, permettant le recueil et l'intégration de nouvelles données théoriques (voirie, parkings, vélos…), la maîtrise et centralisation de données des véhicules en temps réel et la poursuite du processus d'alimentation de la plateforme et de l'automatisation des imports. En 2023, 76 % des imports ont été réalisés de manière autonome, contre 49 % en 2022.

- **L'Observatoire des mobilités**
  - Pour fournir des indicateurs afin de parvenir à une meilleure connaissance de l'offre de transport disponible, mais aussi, à terme, des usagers, de leurs besoins et de leurs pratiques de mobilité.
  - Plusieurs fonctionnalités ont été livrées en 2023, sur la base des préconisations coconstruites avec les membres lors des ateliers de travail : analyse des Origines Destinations / Isochrone / coordination.
  - Deux fonctionnalités supplémentaires ont été livrées en environnement de test pour le moment : analyse de la ponctualité et reporting des utilisations.
  - Un travail de spécifications sur les données d'usages liées au projet Modalis (Maas, compte unique, M-ticket et billettique) et sur les indicateurs associés a été mené.

- **Le compte unique Modalis**
  - A été déployé dans sa première version en 2023. Son ambition est de simplifier l'accès à la mobilité en Nouvelle-Aquitaine pour les usagers, en centralisant l'accès aux différentes fonctions (information, réservation, vente, SAV) et services de mobilité distribués par Modalis.
  - Permet de centraliser, à ce stade, les achats digitaux effectués sur l'application Modalis et de gérer les profils jeunes (- de 28 ans et - de 26 ans).
  - Un outil de gestion de la relation client adossé au compte unique a été déployé en parallèle afin de faciliter son administration par NAM et les exploitants des réseaux, notamment en termes de SAV.

- **Le Maas Modalis**
  - Couvre un périmètre plus large que le précédent calculateur avec des fonctions d'informations voyageurs plus performantes, le renouvellement des médias (site internet, applications et marques grises), mais aussi l'intégration de fonctionnalités liées à la vente et à la validation (e-boutique, M-ticket…) de titres de transport public ainsi que de services de mobilité (covoiturage, location de vélo…).
  - Plusieurs versions successives ont été déployées avec des fonctionnalités supplémentaires venant enrichir le parcours utilisateur : site et application mobile Covoit Modalis, application Vélo Modalis, le passage de 7 réseaux urbains sur la nouvelle application M-Ticket Modalis dont le réseau TRéMA.

- **Le Ticket Modalis**
  - Pour acheter des titres de transport directement sur un smartphone depuis une application mobile sécurisée et valider un trajet (cliquer sur le billet ou scanner le QR code prévu à bord des véhicules).
  - Le déploiement de l'application sur 26 réseaux, dont le réseau TRéMA de l'Agglomération :
    - 71 nouveaux usagers => - 28 % par rapport à 2022
    - 1 307 titres achetés => + 59 %
    - 5 494 € de chiffres d'affaires => + 64 %.

- **La Billettique Modalis**
  - En 2023, la cellule billettique du syndicat a analysé toutes les documentations fournies par Kuba (prestataire billettique) avant de lancer la billettique sur le réseau pilote du Grand Guéret en juillet et de préparer les réseaux routiers régionaux.
  - L'Agglomération a signé une convention relative à l'acquisition des équipements en octobre 2023 afin de déployer la billettique Modalis à compter de septembre 2024.
  - Mise en service de l'Europay Mastercard Visa (EMV) : au mois de décembre, Kuba a reçu les certifications Mastercard et Visa pour utiliser la fonction validation avec la carte bleue. Celle-ci est possible sur les valideurs avec la multivalidation (plus d'un passager).

UNE STRATÉGIE TARIFAIRE COMMUNE à l'échelle de la région

L'année 2023 a été marquée par le lancement d'une étude dédiée à la tarification avec comme objectifs principaux de simplifier et d'harmoniser les gammes des réseaux pour faciliter le parcours usager.

Cette étude d'harmonisation des profils des gammes tarifaires a débuté pour les profils jeune et enfant. 2 âges d'harmonisation ont été étudiés : les -28 ans pour le profil jeune et les -6 ans pour le profil enfant. Les premières estimations des effets de recettes et de fréquentation ont été partagées lors des comités de bassin de décembre 2023. Elles projettent un impact limité sur les recettes (entre 0,1 et 1,8 % de pertes de recettes).

La Région est sur des profils -28 ans et -4 ans tandis que l'Agglomération est sur des profils à -25 ans (passage à - de 28 ans en mars 2024) et à -4 ans.

Les HUBS DE MOBILITÉ pour faciliter la multimodalité

Lancée depuis avril 2023, l'étude "hubs" se décline en 3 étapes :

- **étape 1 :** Définition d'une politique de service à l'échelle de la région,
- **étape 2 :** Intégration territoriale et consolidation des besoins,
- **étape 3 :** Dimensionnement des services et préimplantation des hubs.

Le bureau d'études a établi un diagnostic sur l'ensemble des 400 hubs (320 gares et 80 aires de covoiturage / sites routiers) identifiés à l'échelle de la région dont 6 sur le Bocage Bressuirais (Bressuire, Moncoutant-sur-Sèvre, Cerizay, Mauléon, Nueil-Les-Aubiers et Argentonnay). Cette étape a permis de comprendre les dynamiques territoriales et les potentiels autour des hubs.

En étape 2, ce diagnostic a été présenté en atelier aux référents techniques des collectivités. Le but étant de :

- partager le diagnostic territorial/mobilité réalisé en amont pour chaque hub,
- échanger pour cocréer les aires de chalandise autour de chacun des hubs.

Le transport collectif

TRANSPORT PUBLIC ET COMMERCIAL

En 2023, l'Agglomération a délégué les travaux de la mise en accessibilité de l'arrêt de transport en commun de la "Brossardière" à Mauléon.

En parallèle, l'information voyageur aux arrêts de transport public a été améliorée afin de pouvoir afficher les horaires des lignes et des informations pratiques. Pour cela, 41 poteaux d'arrêts ont été installés en septembre 2023 aux arrêts qui en étaient dépourvus dans les centres-bourg de toutes les communes.

TRANSPORT SCOLAIRE une offre qui évolue au vu de la démographie scolaire

Les lignes de transport scolaire présentes sur l'Agglomération permettent de transporter quotidiennement moins de 5 000 élèves de la maternelle au lycée et MFR. Elles sont ouvertes aux usagers commerciaux dans la limite des places disponibles et via l'achat de la billetterie commerciale disponible dans les véhicules dits "scolaires".

La Direction des Transports a continué à accompagner les communes afin de signaler et sécuriser les arrêts existants. Environ 530 arrêts actifs sont concernés dont 76 sur routes départementales. Ainsi, 20 communes ont commencé à signaler leurs arrêts et 11 communes ont pris un arrêté portant création des points d'arrêts.

4 848 inscrits au transport scolaire

pour l'année scolaire 2023 - 2024

- 1 316 maternelles-primaires
- 2 141 collégiens
- 1 391 lycéens et étudiants

Flash sur...

L'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION DES TRANSPORTS EN 2023

- 4 005 appels reçus, soit 235.68 heures d'appels
- 1 058 personnes accueillies
- 134 réclamations
- 91 demandes de points d'arrêts reçues
- 127 services de transport non exécutés dont 116 pour cause de grèves et 11 pour cause de conducteurs absents
- 45 appels reçus pendant les heures d'astreinte en période scolaire
- 1 courrier d'avertissement pour des indisciplines dans les cars
- 10 courriers d'exclusion (de 3 à 10 jours) pour des indisciplines dans les cars

Milieux aquatiques
Valoriser les paysages et la biodiversité

Le Service Milieux Aquatiques met en œuvre différents outils de gestion qui permettent de préserver, de restaurer et de valoriser les milieux naturels. Il répond aux politiques européennes et nationales en matière de reconquête de la qualité des milieux aquatiques et de préservation des espaces naturels les plus fragiles. Afin de conserver une gestion à l'échelle des bassins versants, l'Agglomération réalise en régie des actions de restauration et d'entretien des cours d'eau sur le bassin versant de l'Argenton (via une convention d'entente avec la Communauté de Communes du Thouarsais). Par ailleurs, l'Agglomération a également conventionné avec le Syndicat du Thouaret qui assure la gestion de ce cours d'eau, et adhère à 3 autres syndicats de rivières pour les missions concernant les bassins versants de la Sèvre Nantaise, du Layon et de la Vendée. La compétence GEMAPI est ainsi assurée sur le territoire de l'Agglomération par plusieurs structures :

Les bassins versants

Bassin versant de la Sèvre Nantaise
►Adhésion à l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Sèvre Nantaise

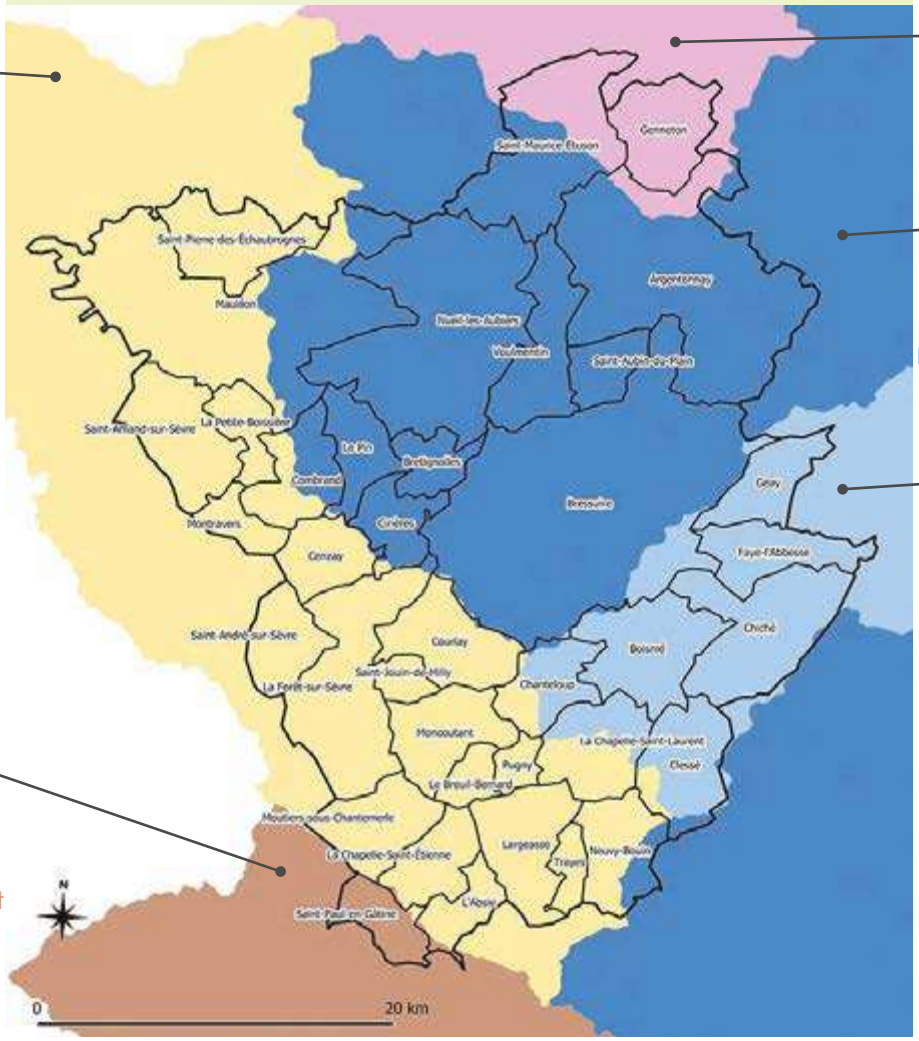

Bassin versant du Layon
►Adhésion au Syndicat Layon Aubance Louets

Bassin versant du Thouet
Sous-bassin de l'Argenton
►Maîtrise d'ouvrage Agglomération du Bocage Bressuirais

Bassin versant du Thouet
Sous-bassin du Thouaret
►Convention d'entente avec le Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret

Bassin versant de la Sèvre Nantaise
Sous-bassin de la Vendée
►Adhésion au Syndicat mixte Vendée Sèvre Autizes

Contrat Territorial de l'Argenton et ses affluents

L'année 2023 a été consacrée à la finalisation de l'étude bilan du CTMA 2018-2022. Ce travail a permis d'élaborer une nouvelle stratégie territoriale pour 6 ans, de 2024 à 2029 qui s'est traduit par un nouveau programme d'actions. La signature d'un Contrat Territorial de 3 ans pour la période 2024-2026 se concrétisera en avril 2024 avec de nombreux partenaires :

- Agence de l'eau Loire-Bretagne,
- Région Nouvelle-Aquitaine,
- Communauté de Communes du Thouarsais,
- Fédération de Pêche des Deux-Sèvres,
- Conservatoire des Espaces naturels,
- Deux-Sèvres Nature Environnement,
- Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres,
- Bocage Pays Branché,
- Détours dans l'Eau.

Prospection en canoë sur l'Argenton

Arrachage de la jussie sur l'Argenton avec les secondes de la MFR de Saint-Loup sur Thouet

Animation du site Natura 2000 "Vallée de l'Argenton"

Comme les années précédentes, la mission a consisté à mettre en œuvre les actions listées dans le Document d'Objectifs (DOCOB) du site : promotion des outils de gestion auprès des propriétaires, actions de communication et de sensibilisation, suivis sur les habitats naturels et les espèces de la vallée de l'Argenton.

En 2023, l'Agglomération a pu mettre en œuvre 2 nouveaux Contrats NATURA 2000 et a pu faire valider, en Comité de Pilotage, le projet d'extension du site NATURA 2000 qui va faire l'objet d'une procédure longue de 5 ans.

Climat-Air-Énergie

S'engager pour la transition écologique

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), outil central de la transition écologique d'un territoire, a une visée à la fois stratégique et opérationnelle, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique Climat-Air-Énergie. Depuis le 1er janvier 2017, ils sont obligatoires pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants.

Arrêté en 2021, le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) du Bocage Bressuirais est composé d'un diagnostic, d'une stratégie territoriale, d'un programme d'actions, d'un rapport non technique. On y retrouve l'étude de vulnérabilité, la séquestration carbone, l'étude des réseaux de transport de l'énergie, l'évaluation environnementale stratégique et l'étude des polluants atmosphériques du territoire.

Toutefois, compte tenu d'évolutions réglementaires, il convient de modifier à postériori la stratégie territoriale du PCAET du Bocage Bressuirais avant d'achever la procédure. L'année 2023 a donc été consacrée à réétudier les ambitions, à débuter la mise en œuvre d'un nouveau bilan carbone de la collectivité et à poursuivre l'engagement de démarches qui y sont étroitement corrélées (Contrat d'Objectif Territorial "territoire engagé transition écologique" et Schéma directeur des énergies renouvelables et des récupérations).

Le Contrat d'Objectif Territorial (COT) comme levier de la transition écologique

Afin d'accompagner les collectivités dans leur transition écologique, l'Agglomération du Bocage Bressuirais a signé avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) un contrat d'objectifs et d'actions sur 4 ans, basé sur les deux référentiels des démarches "économie circulaire" et "Climat-Air-Énergie". Ce Contrat d'Objectif Territorial pour la transition écologique s'appuie sur les démarches déjà engagées de la collectivité (PCAET), Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)… et pose la stratégie projetée en matière de transition écologique et énergétique.

Il s'agit de faire de la transition écologique une opportunité de développement territorial en créant un nouveau modèle énergétique, sobre, décarboné et local.

Les travaux de diagnostic et d'audit ont débuté en 2021 et se sont achevés début 2023. Ces derniers ont permis d'aboutir à une stratégie et un plan d'action. Ce programme d'action sera mis en œuvre et suivi sur 3 ans, soit jusqu'en avril 2026. Afin de s'assurer de la bonne dynamique, des bilans annuels sont à programmer.

Un Schéma des Énergies et des récupérations pour une planification cohérente des énergies renouvelables faisant majoritairement consensus

Conformément aux objectifs européens d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, le développement d'un mix énergétique renouvelable figure comme un incontournable. L'enjeu pour le Bocage Bressuirais réside toutefois dans la définition d'une planification en cohérence faisant majoritairement consensus.

À ce titre, les élus du Bocage Bressuirais se sont engagés en 2021 dans l'élaboration d'un Schéma Directeur des Énergies Renouvelables et des récupérations (SDEnR&r). Il s'agit d'une démarche volontaire permettant d'identifier les ressources existantes, mais aussi les modalités de protection et les principaux sites de production pour permettre le développement d'un mix énergétique durable. Pour lui permettre d'avoir une portée réglementaire, il convient de le traduire dans le Plan local d'Urbanisme intercommunal. La révision allégée du PLUi sera finalisée à l'été 2026. Le diagnostic EnR du territoire est aujourd'hui finalisé. Désormais, une stratégie énergétique concernant autant la production que la consommation est en cours de validation.

Conformément à la loi d'accélération du développement des énergies renouvelables, les communes du Bocage Bressuirais ont défini et arrêté des zones d'accélération pour le développement des différentes filières de production d'énergies renouvelables. Ce travail a permis d'établir un scénario plausible de production d'énergies renouvelables et des récupérations à l'horizon 2030.

En 2024, un guide sur des installations structurantes productrices d'électricité et de gaz sera réalisé. Celui-ci devra présenter un ensemble de recommandations et/ou de règles permettant l'implantation de projets d'énergies renouvelables de manière concertée au sein du territoire intercommunal. Ce document pédagogique ne prendra en compte que les installations structurantes productrices d'électricité regroupant l'éolien, le photovoltaïque au sol et la méthanisation.

Régie des énergies renouvelables

L'Agglomération du Bocage Bressuirais produit de l'électricité, au moyen de panneaux photovoltaïques installés sur les toits de ses bâtiments ou au sol.

LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Des panneaux photovoltaïques sont installés sur les bâtiments suivants :

- atelier relais de Proulins à Nueil-Les-Aubiers (31,5 kWc),
- atelier relais de l'Ouchette à la Forêt sur Sèvre (31,5 kWc),
- atelier relais de la Lune au Pin (31,5 kWc),
- bibliothèque à Cerizay (24,8 kWc),
- Trait d'Union à la Forêt sur Sèvre (12 kWc),
- complexe Bocapole à Bressuire (100 kWc),
- centre aquatique Coeur d'O à Bressuire (100 kWc) en autoconsommation individuelle,
- station d'épuration de Mauléon (24 kWc) en autoconsommation individuelle.

La puissance totale installée des 8 sites est de 355 kWc. En 2023, la production électrique a atteint 380 400 kWh, soit l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) de 77 foyers. La superficie totale de panneaux installés sur ces sites est de 2 100 m².

Production annuelle de photovoltaïque en kWh

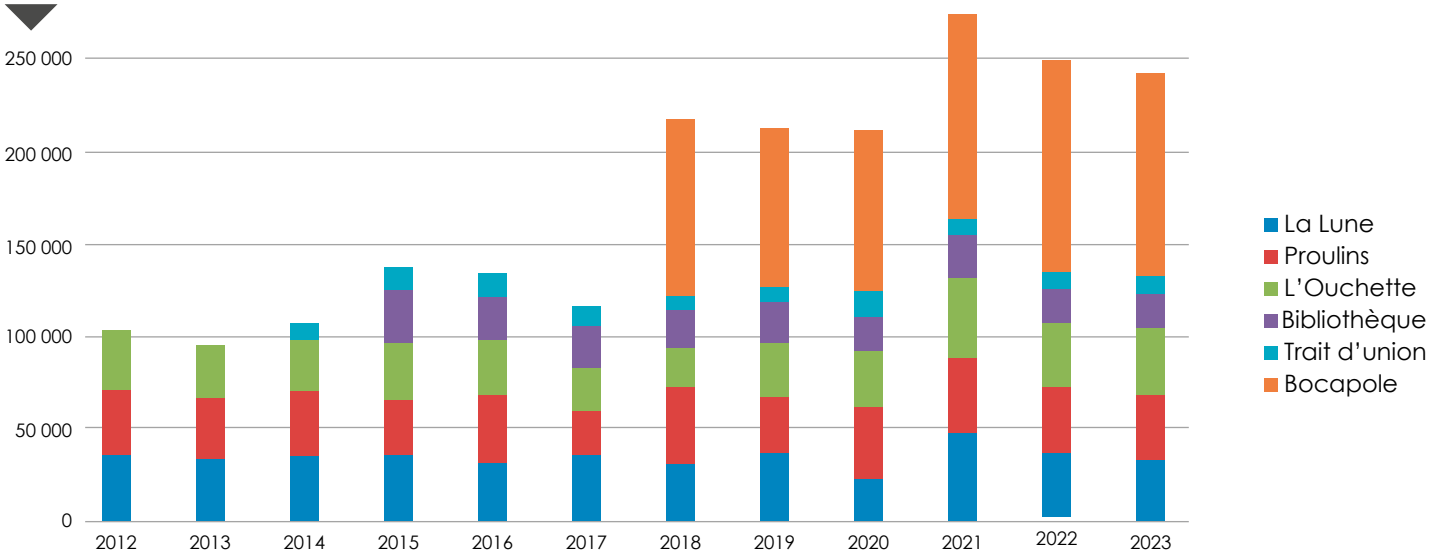

PROJETS À VENIR...

En 2024, l'Agglomération augmente sa puissance photovoltaïque installée avec de nouveaux projets sur différents sites, avec une volonté de développer l'autoconsommation :

- accroissement de la surface installée sur Bocapole (68 kWc),
- installation sur le centre régional de tennis (330 kWc),
- installation sur la station d'épuration de Cerizay (55 kWc).

La puissance totale installée sera de 453 kWc. La production annuelle attendue pour l'ensemble de ces 3 sites sera de 485 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation électrique de 100 foyers.

3

À tous les âges de la vie, des services aux publics pour être solidaire et rendre autonome

Petite-enfance Enfance Jeunesse

Coopérer pour structurer les services aux familles

La Convention Territoriale Globale (CTG) des services aux familles 2021 - 2025 co-signée par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), La Mutualité Sociale Agricole (MSA) et l'Agglomération du Bocage Bressuirais prend forme dans un plan d'action qui se concrétise en 2023 par des coopérations multiples qui traduisent la volonté des acteurs de faire ensemble face aux enjeux du territoire. Les chargés de coopération identifiés dans la CTG sont les animateurs de ces dynamiques.

COOPÉRER POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX DES MODES DE GARDE DE LA PETITE-ENFANCE

- **Des projets d'investissement :** la priorité donnée à la petite-enfance a pris forme dans le lancement de projets d'investissements à Chiché et Argentonnay pour la transformation des deux haltes-garderies ouvertes deux jours par semaine en crèches de 12 places ouvertes toute la semaine. Ces projets permettent de mieux couvrir le territoire en solutions de garde et s'accompagnent de rénovations des espaces d'accueil d'enfants en accueil périscolaire et de loisirs dans une relation étroite entre les communes et l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

- **La promotion du métier d'assistantes maternelles :** dans un contexte de baisse de l'offre d'accueil individuel, les 5 Relais Petite-Enfance ont organisé ensemble un Forum petite-enfance orienté sur le métier d'assistantes maternelles, avec les partenaires du Conseil Départemental, de la CAF, des établissements de formation, les ludothèques…

- **Une relation nouvelle entre les acteurs de l'insertion et les structures petite-enfance** pour lever les freins à l'insertion, l'accès à l'emploi. Le lien de la Maison de l'Emploi avec les acteurs de l'insertion et le réseau des acteurs de la petite-enfance réuni par l'Agglomération du Bocage Bressuirais a permis de lancer l'analyse de l'accueil du tout-petit dans le parcours d'insertion des parents. La CAF et la MSA sont associées à cette réflexion pour leur expertise et les dispositifs qui pourront être déployés.

COOPÉRER AUTOUR DE L'ACCUEIL DES ENFANTS EN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS

La journée du 22 septembre 2023 a réuni 47 participants à la Cité de la Jeunesse et des Métiers (CJM) à Bressuire, tous animateurs enfance-jeunesse et chargés de coopération, pour faire le point des actions en cours et préparer les coopérations à venir.

Journée de coopération
Vendredi 22 septembre à la Cité de la Jeunesse et des Métiers

L'accueil des enfants porteurs de handicap et de troubles du neurodéveloppement

- 75 animateurs ont pu se former à la compréhension des troubles du neurodéveloppement et à la mise en place d'outils concrets pour faciliter et améliorer l'accueil des enfants et la vie dans les groupes d'enfants.

- La coordination entre les acteurs de l'animation et des établissements médico-sociaux mise en place dans le Mauléonais avec la participation de parents d'enfants en situation de handicap prend progressivement une dimension à l'échelle du Bocage Bressuirais. Elle permet de mieux comprendre la place de chacun et facilite le parcours des familles et l'accueil des enfants. Un projet d'événementiel est en préparation pour mieux faire connaître ce maillage d'acteurs.

Des séjours accessibles à tous

L'Agglomération du Bocage Bressuirais a coordonné le dispositif des "colos apprenantes" pour permettre à 278 enfants de vivre l'un des séjours organisés par les gestionnaires d'accueils de loisirs dans le Bocage Bressuirais.

TRAVAUX À LA CRÈCHE LES P'TITS MÔMES

La réhabilitation de la crèche a connu sa phase de travaux en 2023. L'année a été bien chargée pour la crèche Les P'tits Mômes qui a connu 2 déménagements :

- le 1er en janvier pour intégrer temporairement le Domaine de la Roche mis à disposition par la commune pour la période des travaux,
- le 2ème en décembre pour réintégrer les locaux de la crèche remise à neuf.

Tout s'est parfaitement déroulé : les changements, les travaux et l'intégration dans les nouveaux locaux. L'équipe et la directrice ont su s'adapter et faire face aux imprévus. Les familles et les enfants ont réussi à trouver leurs marques. Les nouveaux locaux sont magnifiques et permettent une vraie amélioration de la qualité de vie. Merci à tous pour la réussite de ce superbe projet qui conduira en 2024 à l'ouverture de trois places supplémentaires pour offrir 28 places d'accueil.

RÉVISION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Après la mise aux normes sur le décret 2021 et la création des protocoles, l'année dernière, l'année 2023, a été consacrée à la création de la version 2024 du règlement de fonctionnement. Ce travail a été l'occasion de refaire le point sur les nouvelles pratiques, de mieux expliciter les processus pour améliorer la transparence auprès des usagers et garantir l'accès de tous aux services de la petite-enfance, mais aussi d'encadrer les pratiques et assurer un cadre commun pour vivre ensemble.

FORUM DES ASSISTANTES MATERNELLES

Les Relais Petite-Enfance, de leur côté, ont travaillé sur le projet de communication autour du métier d'assistante maternelle afin de favoriser la visibilité des métiers de la garde d'enfants à domicile. Le projet s'est concrétisé début décembre pas un forum des assistantes maternelles à Bocapole avec 2 temps forts :

- le vendredi soir : conférence avec la psychopédagogue Emilie Michel,
- le samedi matin : forum avec les acteurs locaux de la petite-enfance : entreprises, partenaires institutionnels, ludothèques, et un spectacle gratuit proposé par "Coccinelle Demoiselle".

Les retours, très positifs sur cet événement, nous laissent envisager une nouvelle édition à l'avenir.

Flash sur…

La Chamaille fête 20 ans !

Un esprit de fête émanait de la crèche la Chamaille à Bressuire. Toute l'équipe a réuni les élus, les parents et les enfants ayant fréquenté les lieux pour fêter les 20 ans de la structure.

240 mois de sourires et plus de 300 bambins ont été accueillis depuis l'ouverture de l'équipement. Pour l'occasion, deux peintures d'Yvon Loret, prix de l'Agglo au Salon de la peinture du Grenier, ont été offertes pour le grand plaisir des yeux des enfants.

LE RELAIS PETITE-ENFANCE À CERIZAY

Le Relais Petite-Enfance de Cerizay aura bientôt ses propres bureaux dans les locaux de la crèche Les P'tits Mômes : l'intégration dans les nouveaux locaux se fera début janvier 2024 avec accès direct au bureau pour l'accueil du public, ce qui permettra confort et confidentialité des échanges.

Le relais propose une itinérance sur 9 communes avec un planning fixé annuellement. Les temps collectifs se déroulent dans les salles des fêtes mises à disposition par les mairies. 4 temps collectifs proposés par semaine (sauf petites vacances scolaires, et jusqu'au 14 juillet l'été) avec la possibilité pour chaque assistante maternelle de participer à 1 matinée chaque semaine (moyennant mobilité sur certains secteurs).

Actuellement, 75 assistantes maternelles agréées dont 67 sont en activité pour 252 places.

Voici un aperçu des temps forts de l'année, des temps d'animation communs avec les partenaires locaux :

- 4 matinées jeux/an partenariat avec le CSC et bibliothèque (1 en mars, 2 en juillet et 1 en décembre),
- 1 matinée dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite-Enfance avec Centres Socio-Culturels (CSC)/ crèche et Conservatoire de Musique en mars,
- 1 spectacle Tiligolo avec le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de La Forêt sur Sèvre en juillet,
- 1 spectacle BalAbambins, proposition de l'Agglomération en octobre,
- 1 temps d'information auprès des assistantes maternelles en partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) en juin.

Enfance : découvrir et partager avec les copines et les copains

La Direction de l'Enfance prend en compte les enjeux éducatifs et sociaux liés à l'enfance et de fédérer les différents acteurs autour d'une vision commune. Cela contribue ainsi à améliorer la qualité de vie des enfants et de leurs familles au sein de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les accueils périscolaires (matin/soir et mercredi) et extrascolaires (vacances) sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation.

Situés à l'articulation des différents temps de vie (temps scolaire et extrascolaire, famille, temps libre), ils sont organisés en tenant compte du rythme de l'enfant et de ses besoins. Ils sont conçus pour que les enfants puissent y acquérir des compétences et des savoirs complémentaires des apprentissages scolaires.

Cette politique publique est mise en œuvre suivant les secteurs géographiques du territoire en régie ou portée par des partenaires associatifs ou des communes.

Chiffres clés

61
sites APS
Accueil périscolaire matin et soir

18
sites "mercredi"

22
sites "vacances"

883
enfants accueillis en régie
(713 en 2020, 914 en 2021 et 851 en 2022)

ENCOURAGER UNE VISION GLOBALE ET DES ACTIONS NOUVELLES

L'Agglomération du Bocage Bressuirais assure à la fois la structuration des services aux familles, la convergence des politiques publiques et l'animation du réseau d'acteurs.

Elle a donc une réflexion globale qui nécessite une vision partagée de l'enfance entre tous les acteurs. Il s'agit de reconnaître que chaque enfant est unique et mérite d'être respecté, écouté et soutenu dans son développement. Cela implique de mettre en place des programmes qui garantissent l'accès à des services de qualité pour tous les enfants, quel que soit leur origine sociale, leur handicap ou leur situation familiale, comme a pu le faire l'Agglomération du Bocage Bressuirais dans son Projet Éducatif de Territoire.

En somme, la Direction de l'Enfance repose sur une approche holistique, qui prend en compte tous les aspects du développement de l'enfant, et qui favorise la participation des enfants. Cela permet non seulement de garantir leur bien-être et leur épanouissement, mais aussi de construire une société plus juste, inclusive et respectueuse des droits de l'enfant.

Mise en place de formations/sensibilisation en lien avec l'appel à projets "plan mercredi"

La construction de réponse à l'appel à projets s'est élaborée en 2022 avec les collectivités et les associations partenaires de l'Agglomération du Bocage Bressuirais. Les axes retenus avaient été définis ensemble et s'articulaient avec des axes plus spécifiques portés par plusieurs organisations à l'échelle de leur territoire d'intervention.

Le projet visait à la fois l'appui aux équipes d'animateurs et le renforcement d'une offre éducative de qualité concourant en particulier à l'accueil inclusif et à l'enjeu du "vivre ensemble". La montée en compétence était recherchée sur l'ensemble des actions proposées.

Plus de 70 professionnels du secteur enfance ont bénéficié d'une ou de plusieurs offres de formation/sensibilisation en 2023.

L'offre était constituée de différentes sessions :

- **violence exprimée et victime de violence :** comprendre et appréhender les postures professionnelles (intervenant Association le Logis de l'Espoir),
- **les Troubles du Neuro Développement (TND) et Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) :** identifier un comportement sans interprétation et repérer les éléments déclencheurs des troubles du comportement et comprendre leur fonction (Association ASF79)
  - atelier 1 : analyse de cas et gestion de conflits et de comportements problématiques,
  - atelier 2 : rappel sur les troubles du neuro-développement et approfondissement des approches comportementales et outils et techniques pratiques sur la gestion de groupe.

Ces différents temps ont été organisés sur plusieurs bassins de vie du territoire : le Bressuirais, le Cerizéen, le Mauléonais, le Moncoutantais, soit au total 16 temps de rencontres de professionnels.

L'évaluation de ces différents temps a été fortement positive par l'ensemble des participants, tant par son contenu, que par la qualité des intervenants ou par l'organisation (proximité des lieux et horaires des formations).

« J'ai beaucoup apprécié cette formation, car il y avait des apports théoriques, mais surtout des mises en situation et des exemples concrets. »

Poursuivre l'offre des colos apprenantes

Les "colos apprenantes" accueillent les enfants et les jeunes scolarisés de 3 à 17 ans, en priorité ceux domiciliés en quartiers Politique de la ville, mais également en zones rurales, issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation socio-économique précaire. Cela concerne également les enfants en situation de handicap ainsi que les enfants placés auprès de l'Aide sociale à l'enfance.

Les "colos apprenantes" labellisées ont pour objectif le renforcement des apprentissages, de la culture, du sport et du développement durable, tout en favorisant la découverte de territoires nouveaux comme d'autres enfants. Une priorité est donc donnée à la remobilisation et au renforcement des compétences et des connaissances des enfants et des jeunes en vue de préparer la rentrée scolaire.

Le Service Enfance de l'Agglomération du Bocage Bressuirais a pris une part importante dans ce dispositif en 2023. Dans un premier temps elle a présenté ce label à l'ensemble des acteurs proposant des séjours pour les encourager à prendre la dimension des colos apprenantes dans leur offre. Par ailleurs, l'État a fait la demande que ce soit la collectivité qui porte le projet dans sa globalité, le coordonne, et que le conventionnement soit avec l'Agglomération du Bocage Bressuirais pour l'ensemble des acteurs.

L'Agglomération du Bocage Bressuirais, en partenariat avec 4 associations, a pu proposer 18 séjours labellisés. 278 enfants/jeunes ont pu bénéficier d'un séjour facturé 15 € (188 en 2022).

UNE DIRECTION DE L'ENFANCE RÉORGANISÉE

La Direction de l'Enfance de l'Agglomération du Bocage Bressuirais et du Moncoutantais a été réorganisée en 3 sous-directions pour une meilleure coordination : Ouest (Moncoutant-sur-Sèvre et L'Absie), Est (Largeasse, La Chapelle Saint-Laurent, Clessé, Neuvy Bouin) et Chiché. Une équipe de près de 100 professionnels (permanents et saisonniers) a bénéficié cette année d'une formation commune et de formations professionnalisantes et qualifiantes : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur en accueils collectifs de mineurs (BAFA), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS)… pour bien accueillir 1219 enfants et 886 familles en 2023.

L'année 2023 a également été l'objet d'un temps de travail sur l'offre pour les jeunes adolescents (collégiens) à l'échelle du Bressuirais et du Moncoutantais pour définir et accompagner les acteurs les plus judicieux dans cette offre de loisirs.

DÉVELOPPER UN POINT DE CONTACT UNIQUE AVEC LES PARENTS

La Direction de l'Enfance joue un rôle de guichet unique pour les enfants en déployant le portail famille à l'ensemble des gestionnaires, ce qui présente deux intérêts majeurs :

- **le portail famille** permet de prendre la place de guichet unique, car une grande majorité de l'offre d'accueil est présentée : coordonnées, programmes d'animation, règlement de fonctionnement, tarifs, inscription et annulations possibles, stockage des factures, contacts…
- **le déploiement du logiciel aux différents gestionnaires** permet une meilleure connaissance du fonctionnement de chaque structure et ainsi, la Direction de l'Enfance peut mieux orienter les parents vers les différents services nécessaires à la prise en charge de leur enfant.

Le logiciel est utilisé par 20 structures, associations ou collectivités (13 en 2022) et paramétré en fonction des besoins de chacun. Chaque structure y trouve un bénéfice pour la gestion et pour une relation nouvelle et facilitée avec les familles… De plus, ce déploiement permet de renforcer les liens entre les utilisateurs et l'outil contribue à un état d'esprit de coopération à l'échelle du Bocage Bressuirais.

Flash sur…

Poursuite du travail collectif

Le 22 septembre 2023, 47 professionnels de l'Enfance (animateurs, responsables de structures, partenaires) ont participé à une matinée de travail. Des échanges collectifs et des présentations de travaux ont été à l'ordre du jour :

- présentation du groupe de travail numérique et échange sur les fiches actions proposées,
- témoignage sur le lancement d'une coordination handicap dans le Mauléonais,
- présentation d'un cycle de formation "gestion de conflits, de violences et inclusion",
- témoignage sur l'approche de l'interculturalité,
- les Accueils de Loisirs en direction des collégiens, les Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ados et les initiatives des ALSH enfants en direction des grands : quels besoins, quels projets à construire ou améliorer ?

Le développement d'une politique jeunesse innovante, pour et par les jeunes

Lancée en 2018, la politique jeunesse de l'Agglomération vise l'implication des jeunes et leur autonomie en posant comme stratégie

- la mise en réseau d'Animateurs Référents Jeunesse (ARJ) répartis dans les 5 bassins de vie du Bocage Bressuirais.
- la création de la Cité de la Jeunesse et des Métiers (CJM) comme outil complémentaire pour répondre aux besoins des jeunes de l'ensemble du territoire.

Si le public visé couvre une tranche d'âge large de 11 à 30 ans, ce sont principalement les jeunes de 11 à 17 ans qui sont touchés tant par l'action dans les bassins de vie alors que la part des 18-30 ans se mobilise de façon plus irrégulière, selon les opportunités d'engagement sur le territoire.

Les structures porteuses des conventions Animateur Référent Jeunesse jusqu'en 2025 :

- dans le bassin Bressuirais : au Centre socio-culturel de Bressuire et à la CJM,
- dans le bassin Mauléonais : au Centre Socioculturel du Pays Mauléonais,
- dans le bassin Nueil-Les-Aubiers/Argentonnais : au Centre Socioculturel de Nueil-Les-Aubiers et au Centre Socioculturel/Tiers-Lieu "La Colporteuse",
- dans le bassin Cerizéen : au Centre Socioculturel du Cerizéen,
- dans le bassin Moncoutantais : à l'Espace de Vie Sociale "Graines de liens".

CJM : CONSOLIDATION DE L'ACTIVITÉ ET AUGMENTATION DE L'ATTRACTIVITÉ

L'année 2023 permet d'évaluer l'attractivité de la Cité de la Jeunesse et des Métiers : les passages ont quasiment doublé (24 671 contre 13 423 l'année précédente). Du côté des professionnels, plus d'une quarantaine de structures a bénéficié du lieu, que ce soit pour y tenir des permanences, se faire connaître via des présentations directes auprès des jeunes ou y tenir des réunions. Avec les résidents, cela représente environ 80 professionnels qui ont bénéficié de cet équipement unique en faveur de la jeunesse.

Le hall de 300 m² abritant divers espaces permet à chaque jeune usager d'y trouver son compte : se poser quelques minutes, travailler toute la journée, aller chercher des informations, se réunir, participer à des événements ou des actions ponctuelles proposées par les professionnels, être sollicité par des animateurs et animatrices pour donner son avis, s'inscrire à des événements et/ou échanger sur des sujets d'actualités… 31 animations se sont déroulées dans ce hall, captant les jeunes sur le moment ou venus spécifiquement parce que la thématique les intéresse (mobilité internationale, santé mentale, initiation à la création musicale, cinéma, sensibilisation aux violences intrafamiliales, rencontres avec les associations locales…)

Le dernier événement créé par le Service jeunesse, **le forum Santé "On s'met bien !"** s'inscrit dans la dynamique de développement du label Info Jeune sur le territoire et converge avec les questions et réflexions des jeunes eux-mêmes, des professionnels et des élus sur la santé et la santé mentale des jeunes. Il a réuni 189 jeunes autour du thème "Connais-toi, toi-même" décliné en 11 ateliers prenant comme point d'accroche une des 4 thématiques : le sport, la culture, les émotions et les activités connectées.

Le Forum Jobs d'été et emplois saisonniers a vu passer 684 personnes sur cette journée, ayant permis de rencontrer 18 entreprises du territoire qui recrutent sur cette période, des agences d'intérim et de consulter 450 offres départementales, régionales, et internationales. Un village "clés de l'emploi" ainsi que deux ateliers ("connaître des Soft Skills" et "l'empreinte numérique") étaient également proposés et ont mobilisé 80 personnes.

Le Forum Mobilité Internationale a accueilli 133 jeunes (une vingtaine de plus que l'année dernière) en conférence pour connaître tous les dispositifs d'aide à la mobilité existants actuellement. Des témoignages de pairs à pairs étaient également organisés sur les deux jours de Forum, ainsi que deux ateliers ludiques autour des freins à la mobilité et des opportunités qui découlent des expériences de mobilité internationales. Par ailleurs, des offres de stages et emplois à l'étranger ainsi qu'un espace de documentions dédié à la thématique ont été déployés sur les deux jours.

Pour ce qui est du **Rush 24**, c'était une seconde prise réussie ! avec une trentaine de jeunes répartis en 6 équipes. L'objectif était simple : 24 h pour réaliser un film en équipe, sur un thème tiré au sort. Après un accueil collectif le samedi matin avec un petit déjeuner consistant, un atelier de facilitation à la captation audiovisuelle, des astuces pour tourner, un thème est tiré au sort et les équipes ont 24h pour écrire, tourner, monter et rendre leur court métrage le lendemain à la CJM. L'équipement reste ouvert durant toute la durée de l'événement et se transforme en conséquence pour accueillir salles de montage, zones de repos, espaces de travail. Tout le nécessaire est disponible pour mener à bien cette épreuve grâce aux ressources des équipes et au soutien des professionnels présents pour répondre aux questions, guider et stimuler les participants en panne d'inspiration ou simplement en quête d'un œil extérieur.

Le dimanche après-midi, tous les courts métrages sont **diffusés en salle de cinéma en séance publique !** C'est l'occasion pour les équipes de présenter leur travail aux spectateurs, de faire un retour d'expérience de cette épreuve et de partager un ultime moment collectif avant de connaître les courts métrages primés par le jury et les spectateurs. Pour cette seconde édition, 105 spectateurs sont venus découvrir les 6 courts métrages pour une durée totale de 31 minutes de films réalisés sur le thème "La petite histoire dans la grande", visionnables sur le site internet de l'Agglomération.

Le festival "FabriK à DécliK" a quant à lui monté en puissance et en autonomie : cette initiative, développée à l'échelle nationale par l'association Osons ici et Maintenant et portée de façon inédite en France **par un service public jeunesse**, a donné aux jeunes bocains l'occasion de vivre trois jours pour s'inspirer, découvrir des acteurs et actrices du territoire, se révéler et vivre un déclic. Cet événement est composé de plusieurs séquences :

- **des parcours thématiques**, pour se motiver et passer en mode "solutions",
- **des ateliers d'inspiration**, pour découvrir des parcours de vie atypiques et/ou des projets inspirants,
- **des ateliers d'introspection et de développement de compétences**, pour explorer des sujets inconnus ou pour confirmer des appétences dans des domaines familiers,
- **des rencontres engagées**, pour échanger d'égal à égal avec des personnes dont l'engagement est remarquable,
- **un temps d'ouverture et de clôture**, pour créer un temps où "tout ce qui est clos, éclot".

Cette seconde édition a permis à une quarantaine de jeunes de participer à trois thématiques (sport, slam, cuisine) et de découvrir des personnes inspirantes aux parcours divers : reconversion professionnelle, engagement politique ou associatif...

Au programme des ateliers de développement : la fabrication d'un "VIEnyle", la création d'entreprises d'économie sociale et solidaire en équipe, le repérage et la défense face aux discriminations, la prise de parole devant une caméra et le tournage, la gestion et l'autodéfense contre la langue de bois.

Au-delà du village DécliK qui a ressemblé une quinzaine de structures gravitant autour des enjeux de jeunesse, **les participants ont eu l'occasion d'échanger avec des élus du territoire**, un coach sportif, une chargée de mission régionale sur l'engagement des jeunes, des créateurs de structures d'économie sociale et solidaire et de développement durable, ou dans des milieux atypiques.

Au terme de ce festival, **plusieurs jeunes ont partagé leur déclic** : créer un tiers lieu, ouvrir un bar avec des conférences et des concerts programmés, prendre du temps pour soi, accepter de risquer d'échouer, avoir osé parler en public durant 3 jours…

Enfin **"La CJM part en Live"** s'est co-construite avec différents acteurs, permettant la mise en lumière du réseau des ARJ et des associations jeunesse à mission du territoire. Sur une après-midi et une soirée, la CJM se transforme et devient le terrain de jeu des animateurs référents jeunesse, associations et du conseil jeune afin de **mêler un temps festif et un temps informatif**. Au programme : espace game sur le thème de l'engagement, quizz géant pour découvrir les ARJ et leur travail, bingo des associations à mission, blind-test animé, bar à projet, soirée en musique… quelques 300 jeunes ont participé à l'événement.

Derrière ces événements, il y a la volonté transversale de **mobiliser les jeunes dans des réalisations, quelles qu'elles soient, faire identifier le réseau des Animateurs Référents Jeunesse comme relais et soutien de ces réalisations et faire connaître la CJM comme un lieu ressource**, où les jeunes peuvent se rendre pour la moindre question et où l'activité pousse à la transformation. L'année 2023 voit ce dernier objectif atteint avec 71 projets accompagnés, à mesure des échanges avec les jeunes qui découvrent leur potentiel, qui identifient des acteurs les considérant et qui aspirent à se mobiliser de plus en plus dans des actions qui font sens pour eux.

UN RÉSEAU D'ANIMATEURS RÉFÉRENT JEUNESSE RENOUVELÉ !

Au-delà des actions événementielles, le territoire se structure dans la mise en forme du label Info Jeune (IJ) à l'échelle de l'Agglomération : **une expérimentation pilote à l'échelle nationale, qui entend proposer un espace Info Jeunes de proximité dans chaque bassin de vie, alimenté par les informations demandées par les jeunes eux-mêmes.** Ces espaces Info Jeunes sont déployés et développés par les structures ARJ mentionnées plus haut, qui accompagnent également les 11-30 ans sur leurs projets. En 2023, en plus des 5 guides Info Jeunes thématiques déjà présents dans tous les espaces (travail, logement, engagement, cycle menstruel, mobilité internationale), **un sixième guide vient compléter l'offre** : le "Guide des emmerdes" est un livret compilant des réponses concrètes pour trouver une solution et rebondir face aux petites et grosses problématiques de la vie. Le guide est divisé en plusieurs parties pour chaque type de problème : juridiques et administratifs, financiers, au collège, au lycée ou pendant les études, au travail, pour le logement, la santé, la consommation. Y sont présents également **des contacts utiles, des fiches pratiques** sur certains sujets (porter plainte, consulter un·e avocat·e, faire face au harcèlement…) et un "Dico des emmerdes", pour que les termes techniques et acronymes de la vie d'adulte ne soient plus une barrière.

En complément du Forum Mobilité, la MFR SèvrEurope a sollicité le Service Jeunesse pour collaborer au **Module M22 TECAD (Techniques d'Expression, de Communication, d'Animation et de Documentation)** auprès des jeunes étudiants et apprentis de la classe de BTSa DATR 2ème année. Il s'agit d'organiser un Projet d'Initiative et de Communication (PIC), activité pédagogique visant **la réalisation d'une action de communication et en collaboration avec un partenaire local.** Les objectifs sont les suivants : utiliser l'expérience des étudiants acquise lors de leur stage international pour travailler à l'organisation d'une animation originale à visée informative sur la mobilité internationale afin de donner envie à d'autres jeunes de faire ces expériences. Cet exercice entend faire développer chez les étudiants les savoir-faire et savoir-être approfondis et/ou acquis durant leurs 2 années de formation en BTS en plus des compétences organisationnelles et événementielles requises pour développer une action comme celle-ci. Les 15 jeunes engagés sur ce module ont accueilli 90 personnes à cette action.

Enfin le réseau des Animateurs Référents Jeunesse s'est renouvelé avec le départ de 6 professionnels (évolutions et montées en responsabilités pour moitié, reconversions et départ souhaité après longue durée pour l'autre) et **l'arrivée de 7 nouveaux professionnels, avec la même dynamique de rencontres régulières** (4 fois par an) autour des sujets de politique jeunesse et des opérations partenariales à mener. Le dispositif microprojet en fait partie, il a bénéficié à 59 jeunes – majoritairement des 18-25 ans de 19 communes différentes jeunes pour soutenir 10 projets sur l'année, allant du festival de musique au voyage humanitaire en passant par **le lancement du Bar Associatif Brétignollais accompagné par le CSC du Cerizéen, ou la présentation du concept de foyer de jeunes, structures rares à l'échelle nationale, au congrès national des Centres Socio-Culturels à Lille, accompagné par le CSC du Pays Mauléonais.**

Maintien à domicile

Rendre plus facile la vie chez soi

Rester à la maison avec un peu d'aide, c'est possible !

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Bocage Bressuirais est un service pour l'autonomie à domicile.

Chiffres clés

- **1 218** usagers
- **196** agents
- **889 507 km** parcourus
- **5 107 000 €** dépenses de fonctionnement au global
- **3 300** appels téléphoniques

Une activité coordonnée : aide et soins à domicile

2 équipes complémentaires :

- 1 infirmière responsable Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), 2 infirmières coordinatrices, 2 chargées de planning, 1 secrétaire, 21 aides-soignantes et des remplaçantes sur l'année
- 1 responsable Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) / Repas, 3 coordinatrices de secteur, 4 chargées de planning, 13 porteuses de repas, 89 agents et des remplaçantes sur l'année

POUR DES SOINS À DOMICILE APRÈS UNE HOSPITALISATION

- 95 lits financés par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), dont 3 places pour **des personnes en situation de handicap.**
- 153 patients pris en charge sur l'année, dont 5 personnes en situation de handicap.
- **73,08 %** taux d'occupation (contre 58 % en 2022).

Intervention sur prescription médicale. L'aide-soignant(e) réalise auprès de la personne une surveillance, des soins d'hygiène et un accompagnement personnalisé.

POUR L'ENTRETIEN DU LINGE ET DE LA MAISON, POUR L'AIDE À LA PERSONNE

- 769 bénéficiaires.
- 77 114 heures réalisées au domicile.
- Intervention 7 jours sur 7.

L'aide à domicile peut intervenir pour l'entretien de la maison, les courses, la préparation des repas, l'aide aux démarches administratives. L'auxiliaire de vie peut accompagner dans les gestes essentiels : la toilette, l'habillage, les déplacements…

Le Service d'Aide à Domicile a tenu à féliciter Mme Drochon qui a fêté son 100ème anniversaire en novembre 2023.

POUR LES REPAS

- 443 usagers.
- 90 447 repas.
- 7 jours possibles et 3 jours par semaine minimum pour l'inscription.
- Déjeuner/dîner/régimes/texture hachée.

Plusieurs formules sont possibles en tenant compte d'une alimentation équilibrée et adaptée. Le personnel, au-delà de sa mission de livraison des repas, assure un lien social avec les usagers.

L'année 2023 a été marquée par le contexte inflationniste, notamment dans l'alimentation, amenant à revoir les tarifs d'achat auprès du fournisseur et les tarifs de vente auprès des usagers, afin de trouver **un juste équilibre budgétaire.**

La réforme tarifaire du SAAD au 1er mars 2023

Au 1er mars 2023, le Département des Deux-Sèvres a mis en place un nouveau système de financement des services publics d'aide à domicile visant l'équilibre économique :

- la liberté tarifaire sur un tarif plancher national de 23 € par heure pour 2023,
- la dotation qualité de 3,144 € par heure,
- le complément de 1 € par heure pour les personnes aux revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

Les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) sont concernés par cette évolution.

De ce fait, **le conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais a dû revoir ses tarifs**. Il a décidé de modérer l'impact de cette augmentation afin que le service d'aide à domicile reste accessible.

Des journées pour honorer le personnel à domicile

JOURNÉE NATIONALE DES AIDES À DOMICILE LE 17 MARS

Les aides à domicile sont un maillon essentiel de la vie quotidienne de nos personnes souhaitant vivre au domicile le plus longtemps possible. La journée du 17 mars a permis à nouveau de les remercier pour leur engagement et reconnaître leur place indispensable au sein de la société.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES AIDES-SOIGNANTS LE 26 NOVEMBRE

Le 26 novembre n'est pas seulement une date dans le calendrier, c'est le jour où l'on reconnaît les aides-soignants pour leur engagement et bienveillance au quotidien. Les aides-soignants ont un rôle majeur dans la prise en soins de nos patients.

> Ces deux journées ont été mises en lumière au travers de publications sur les réseaux sociaux de la collectivité afin de les remercier de leur soutien à la qualité de vie des personnes qu'ils accompagnent.

Une politique salariale axée sur la reconnaissance des métiers à domicile

L'année 2023 est marquée par la fin de l'obligation vaccinale, facilitant le recrutement.

Chaque année, un travail d'harmonisation sur les organisations et les temps de travail est effectué sur les services.

Pour 2023 : 7 augmentations de temps de travail (au-delà de 30 % d'heures supplémentaires) et 2 titularisations.

Le régime indemnitaire devient également accessible aux contractuels depuis le 1er juillet 2023.

Événement pour le recrutement : le Job Dating - Jeudi 19 octobre 2023

DIMINUTION DU RECOURS À L'INTÉRIM POUR LE SSIAD

Grâce à un travail important de réorganisation au sein du service de soins infirmiers à domicile et à l'investissement des équipes aides-soignantes sur les secteurs limitrophes, le recours à l'intérim a baissé de manière très significative (834 heures en 2023 contre 4 144 en 2022).

VIGILANCE SUR LA PYRAMIDE DES ÂGES DU PERSONNEL À DOMICILE

Plus de 55 % des agents intervenant à domicile ont plus de 50 ans et plus d'1/3 se situent entre 55 et 66 ans.

Ces métiers sont soumis à de nombreuses contraintes physiques et psychiques. Les départs pour raisons de santé risquent donc de se poser à court terme de manière plus importante.

Un travail va être mené avec la Direction des Ressources Humaines afin de mieux prendre en compte les problématiques rencontrées en fin de carrière.

Politique de la ville

Une attention pour les quartiers fragiles

Pilotés à l'échelle intercommunale, les 1ers contrats de ville, initialement prévus pour une durée de 6 ans, sont arrivés à échéance au 31 décembre 2023. La refonte de ces contrats, intitulés "Engagements Quartiers 2030", repose sur la reconduction des données qui ont prévalu à la définition des quartiers Politique de la ville en 2014 (données FiLoSoFi 2019 de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques -INSEE-) :

- appartenir à une unité urbaine de plus de 10 000 habitants,
- compter au minimum 1 000 habitants,
- constater une concentration de population à bas revenus sur une trame territoriale donnée.

Avec un taux de pauvreté de 51 % et une population de 1 300 habitants, le quartier de Valette, situé sur la commune de Bressuire, a de nouveau été inscrit dans le périmètre de la géographie prioritaire.

L'année 2023 a été marquée par différents temps forts, associant partenaires, signataires et habitants, afin de définir les enjeux, priorités et modalités de mise en œuvre de ce nouveau contrat pour la période 2024-2030.

Le territoire de la géographie prioritaire du quartier de Valette

Le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains a fixé les nouvelles limites du périmètre du quartier de Valette. Ce dernier a été légèrement modifié par rapport à 2014.

Chiffres clés du quartier

1 300
habitants
1 130 en 2015

51 %
Taux de pauvreté
43 % en 2014

Quartier jeune
41 % de - 25 ans
dont 31 % de -15 ans

Quartier multiculturel
+ de 18 nationalités

Environ
400 logements
collectifs sociaux

dont 350 gérés par le bailleur social Deux-Sèvres Habitat (DSH)
+ 150 logements individuels majoritairement occupés par des propriétaires.

Le contrat "Engagements Quartiers 2030" pour Valette

PRIORITÉS

Reprenant les travaux réalisés dans le cadre de l'évaluation finale du précédent contrat de ville 2015-2023 et en lien avec les orientations nationales, les priorités du contrat de ville "Engagements Quartiers 2030" du quartier de Valette ont été définies dans une logique participative associant l'ensemble des parties prenantes :

- une rencontre partenariale en mai 2023 a réuni 48 participants avec pour objectif de restituer l'évaluation finale, de prioriser et de préciser les réflexions à mener,
- par la suite, 4 rencontres thématiques ont permis d'impulser la rédaction de fiches actions et d'identifier les leviers de mise en œuvre,
- une concertation citoyenne a été organisée en juillet, lors d'une réunion publique réunissant une cinquantaine d'habitants dans les locaux du Centre Socio-Culturel, en présence de Mme la Sous-Préfète, André Guillermic, Vice-Président en charge de la politique de la ville à l'Agglomération et Emmanuelle Ménard, Maire de Bressuire.

Dans le cadre de ces différents échanges, 4 enjeux ont été mis en exergue :

- améliorer la réponse éducative en direction des enfants, des jeunes et avec les familles,
- favoriser l'accès à l'emploi pour tous,
- améliorer le cadre de vie des habitants et agir pour la transition écologique et énergétique,
- favoriser l'accès aux droits, développer et diversifier les mobilités.

Un axe transversal autour de l'amélioration de la gouvernance et la coordination du contrat de ville a également été abordé.

L'ensemble de ces travaux a permis de faire émerger 17 fiches actions.

Flash sur…

Fiche action 13

Un nouveau projet urbain

L'Agglomération du Bocage Bressuirais, en lien avec la ville de Bressuire, souhaite réinterroger l'étude urbaine réalisée entre 2017 et 2019. À partir d'un programme de travaux de réhabilitation du patrimoine existant, de construction de nouveaux logements en entrée de quartier et de requalification des espaces publics, il s'agira de :

- renouveler l'image du quartier afin de développer son attractivité,
- favoriser le bien-vivre ensemble,
- répondre aux enjeux de mixité sociale via le rééquilibrage de l'occupation sociale en dehors du périmètre du quartier prioritaire,
- intégrer les nouveaux enjeux environnementaux,
- favoriser la connexion du quartier avec le centre-ville et le Bocage : le quartier comme entrée de ville et "vitrine".

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Conclue pour une durée de 6 ans, avec un point d'étape à mi-parcours, en 2027, la mise en œuvre de ce contrat sera réalisée au travers :

- **de moyens spécifiques,** dédiés à la politique de la ville : ingénierie, 3 postes de médiateurs adultes relais, appel à projets,
- **d'une gouvernance rénovée** comprenant des instances politiques et de coordination et des instances de mise en œuvre opérationnelle (Conseil Citoyen, rencontre des acteurs éducatifs "Grandir Ensemble", rencontre des acteurs du cadre de vie),
- **d'une articulation entre les moyens mobilisés dans le champ de la politique de la ville et ceux portés dans le cadre des autres politiques publiques** (santé, prévention de la délinquance, urbanisme-habitat, enfance-famille, solidarités…),
- **des engagements des signataires** : mobilisation des moyens humains, financiers et attention particulière portée aux enjeux de la politique de la ville dans la mise en œuvre de chaque politique publique.

Chiffres clés de l'appel à projets

15 dossiers déposés

64 156 €
- État : 52 156 €
- Agglomération : 12 000 €

13 dossiers financés
- 4 réussite éducative et soutien à la parentalité
- 3 accès aux droits et à la citoyenneté
- 5 accès à la culture, au sport et aux loisirs
- 1 accès à l'emploi

Une action favorisant le bien-vivre l'ensemble : la journée sportive organisée par le Conseil Citoyen

ENGAGEMENTS DE L'AGGLOMÉRATION

► Mobiliser ses moyens humains.

► Mobiliser le poste de médiateur adulte relais dont elle bénéficie.

► Mobiliser ses moyens financiers dans le cadre de l'appel à projets et des crédits fléchés sur des politiques sectorielles concourant à la réalisation des objectifs de la politique de la ville: tarification spécifique pour l'accueil de loisirs, financement pour l'action Orchestre à l'École, renforcement des actions relatives à la gestion des déchets…

► Veiller à l'articulation des enjeux de la politique de la ville avec ceux des autres dispositifs qu'elle coordonne.

Prévention et citoyenneté

Pour mieux vivre ensemble

Compétence obligatoire des intercommunalités, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) constitue un cadre de réflexion et de mise en place d'actions de proximité sur les priorités données à la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance.

Sur le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, en lien avec les stratégies nationales et départementales, les orientations et méthodologies de travail ont été actées par l'assemblée plénière réunie en décembre.

Les différents axes ainsi validés viennent renforcer le sens donné à la politique de prévention de la délinquance au niveau intercommunal : une politique publique qui vient en appui, met en réseau et agit sur les manques.

Axe 1 : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention en direction des jeunes

En 2023, de nombreuses actions de prévention en direction des jeunes ont été proposées par les acteurs du territoire. Elles vont du soutien à la parentalité apporté par les professionnelles enfance / petite-enfance, le conseil conjugal et familial (…) aux actions menées via les animateurs référents jeunesse, les conseillers en insertion socioprofessionnelle, les professionnels des établissements scolaires ou encore les travailleurs sociaux de la Maison des Adolescents.

Concernant plus particulièrement la politique de prévention de la délinquance, l'assemblée plénière a acté la poursuite de la réflexion sur cette thématique :

- en associant les animateurs référents jeunesse intéressés, pour une adaptation des propositions au sein de chaque "bassin de vie",
- via les autres axes de travail du CISPD (tranquillité publique et la lutte contre les addictions et les prises de risques).

Axe 2 : aller vers les personnes vulnérables et prévenir les violences intrafamiliales

L'ACCUEIL EN URGENCE DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE AUPRÈS DES HÉBERGEURS LOCAUX

Le dispositif d'accueil en urgence des personnes victimes de violences chez les hébergeurs touristiques répond à 2 objectifs :

- élargir l'offre d'accueil d'urgence des personnes victimes de violences au sein du couple sur notre territoire,
- accueillir les familles dans un environnement adapté, permettant de "se poser" (comparativement à l'accueil en hôtel notamment).

L'offre d'hébergement s'organise autour d'une mobilisation de 3 hébergeurs touristiques comprenant :

- 1 gîte de 4 personnes,
- 1 gîte de 5 personnes,
- 1 gîte de 8 personnes,
- 1 gîte de 10 personnes.

Mis en place en septembre 2020, le dispositif a permis la mise à l'abri de 22 femmes et de 34 enfants, orientés par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) 115.

Dans le cadre du bilan réalisé par le comité de suivi en octobre 2023, les partenaires et hébergeurs se sont entendus sur la nécessité d'actualiser la charte de fonctionnement partenarial élaborée en 2019 afin de prendre en compte les nouveaux dispositifs existants ainsi que différents axes d'amélioration et notamment :

- le soutien de l'intervenante sociale en gendarmerie auprès des personnes hébergées et des hébergeurs,
- la mise en œuvre du dispositif de transport des personnes victimes de violences (convention État – Fédération de taxis),
- la mise à disposition de colis alimentaire d'urgence par les Restos du Cœur,
- la réévaluation du coût des nuitées chez les hébergeurs par le SIAO-115.

Ces modifications ont été validées par l'assemblée plénière de décembre.

INTERVENANTS SOCIAUX EN GENDARMERIE (ISG)

L'Intervenante Sociale en Gendarmerie (ISG) accompagne toute personne concernée par une affaire présentant un volet social dont les services de la gendarmerie ont été saisis ou sont susceptibles de l'être.

Sur le territoire de l'Agglomération, cette mission est confiée à 2 agents représentant un poste Équivalent Temps Plein. Elles assurent l'interface entre le judiciaire et le social par un repérage précoce des situations et une orientation des bénéficiaires vers les acteurs du territoire (gendarmerie, informations juridiques, associations, services sociaux ou de la santé…).

Chiffres clés

298 bénéficiaires
216 situations traitées par les ISG

33 bénéficiaires mineurs

444 personnes impactées,
Exemple : la rencontre et l'accompagnement du parent ont un impact sur la problématique éducative et les enfants

Les violences représentent 43 % des prises en charge (contre 31 % en 2022). Les problèmes de conflits au sein du couple ou des familles (lors de la séparation ou suite à la séparation sur fond d'alcool) et de conduite à risques (fugue, alcool, troubles psychologiques, tentatives de suicide, détresse) représentent 44 % des motifs de saisine des ISG.

En 2023, 10 personnes ont été orientées par les ISG vers des séances de suivi psychologique. Elles se sont toutes saisies de cette possibilité (l'Agglomération finance ses séances dans la limite de 3 par an et par personne).

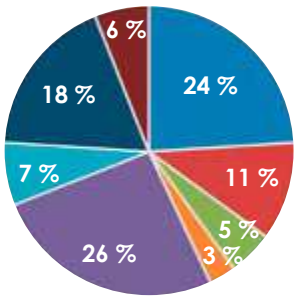

Problématiques identifiées :
- violences physiques (73)
- violences psychologiques (32)
- violences sexuelles (14)
- harcèlement (9)
- conflits (78)
- difficultés éducatives (22)
- conduites addictives (53)
- Autres (17)

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX VIOLENCES INTRAFAMILIALES

En sus de leur mission d'accompagnement, les ISG ont participé à différentes actions de sensibilisation aux violences intrafamiliales :

- la semaine de sensibilisation sur l'impact des violences conjugales sur les enfants, du 20 au 24 novembre 2023, en lien avec le réseau "STOP Violences Nord 79" (env. 60 personnes ont assisté à la lecture théâtralisée "Aujourd'hui maman n'est pas morte", 35 CAP petite-enfance du lycée Simone Signoret ont été sensibilisés à la thématique des violences, 62 professionnels ont participé à la matinée de sensibilisation du 23 novembre),
- un temps d'informations proposé aux professionnelles petite-enfance des structures gérées par l'Agglomération (co-animation avec l'animatrice du réseau périnatalité Nouvelle-Aquitaine),
- une intervention à la Cité de la Jeunesse et des Métiers pour "capter" les jeunes et les faire s'interroger sur leur relation amoureuse (utilisation du violentomètre).

Axe 3 : améliorer la tranquillité publique

En 2023, les rencontres de l'observatoire intercommunal de la tranquillité publique ont permis de mettre en exergue le souhait des participants de mobiliser les interventions, chacun dans son domaine de compétence, autour de situations complexes de jeunes via :

- le renforcement de la coordination entre acteurs,
- le partage sur des situations individuelles de jeunes - volet éducatif,
- des actions sur l'espace public, en proximité.

Fort de ces constats, l'assemblée plénière de décembre a validé l'expérimentation de "cellules de veille de l'espace public" à Bressuire et à Moncoutant-sur-Sèvre.

Espaces de concertation et de coordination à l'échelon communal, elles seront copilotées par le Maire et le Vice-Président en charge du CISPD et composées d'acteurs locaux de la prévention et de la sécurité (forces de l'ordre locales, Centre Socio-Culturel, bailleur social, professionnels de l'Éducation Nationale, médiateur de la tranquillité publique présent prioritairement à Bressuire…).

Reprenant la philosophie du dispositif "Groupe d'Appui Jeunesse (GAJ) de Réussite" initié en 2017, ces cellules de la prévention auront pour public cible les collégiens afin de pouvoir agir avant le basculement vers des comportements de délinquance (situations individuelles et/ou focus sur un groupe troublant la tranquillité publique).

Les réunions de l'observatoire, espace de concertation et de coordination à l'échelon intercommunal, se poursuivront à hauteur d'une ou deux rencontres/an. Il s'agira de définir les priorités intercommunales en lien avec les faits identifiés, d'échanger entre pairs sur les actions mises en place sur la thématique de la tranquillité publique, de mettre en place des outils communs…

Axe 4 : lutter contre les addictions et les prises de risques

Dans le cadre du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM), diverses animations ont eu lieu en 2023 afin de promouvoir la santé auprès des jeunes sur les conduites à risques :

- évaluation de la consommation quotidienne du téléphone dans le cadre du forum santé "On s'met bien" - 30 participants,
- mise à disposition d'un QR code à la Cité de la Jeunesse et des Métiers et au lycée Genevoix pour mieux connaître la perception des jeunes des conduites à risques - 3 retours.

En lien avec la volonté des partenaires de poursuivre la réflexion sur la prévention des addictions, il a été décidé d'étudier différentes pistes de travail :

- redéfinir le public cible et l'approche utilisée,
- en lien avec le plan départemental de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027, sensibiliser élus et organisateurs aux prises de risques lors des temps festifs : rappel de la réglementation, mise en place d'outils concrets pour limiter les prises de risques,
- organiser une action de sécurité routière spécifique aux trottinettes : règles de circulation, équipements de protection individuelle…

Dans le cadre du CISPD, un groupe de travail réunissant les différents acteurs intéressés sera activé dès 2024 pour traiter de ces différents sujets.

Santé
Favoriser la santé de tous !

La Mission Santé Publique lancée en 2022 s'emploie à mettre la santé au cœur de toutes les politiques. Pour améliorer la santé, elle agit sur les déterminants sociaux et environnementaux qui freinent les capacités des populations à prendre soin d'elles-mêmes. Son ambition est de réunir les acteurs de la santé et ainsi relever les leviers pour améliorer la santé des habitants, avec un véritable service public local de santé. Le Contrat Local de Santé (CLS) est le document-cadre de la politique de santé partagée entre l'Agence Régionale de Santé et les acteurs du territoire du Bocage Bressuirais.

Le Contrat Local de Santé (CLS) permet un diagnostic fin et partagé, ainsi que le rapprochement des acteurs clés, au sein d'un contrat unique visant la réduction des inégalités sociales et territoriales en santé.

Il assoit le portage politique de la santé à l'échelle intercommunale et rend possibles les transversalités avec d'autres démarches contractuelles comme le Contrat de Relance et Transition Écologique (CRTE) ou la Convention Territoriale Globale (CTG). Il permet de décloisonner les politiques publiques qui impactent le cadre de vie et l'état de santé des habitants.

Le Contrat Local de Santé au croisement des politiques de santé et territoriales

Le CLS, outil de mise en lien des différents acteurs santé du territoire, permet l'articulation, la coordination et la mise en cohérence des politiques de santé et des dynamiques locales sur les questions de santé tout en tenant compte des besoins et des leviers existants.

Ainsi le CLS 2019-2023, co-signé en novembre 2019 par 9 institutions (Agglomération du Bocage Bressuirais, Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, Délégation Départementale des Deux-Sèvres, Préfecture des Deux-Sèvres, Conseil Départemental des Deux-Sèvres, Ville de Bressuire, Caisse Primaire d'Assurance Maladie [CPAM], Mutualité sociale agricole Poitou, Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres) vient dans la continuité du premier CLS 2015-2019.

Il met l'accent sur les parcours de santé des bocains avec pour objectif principal de fluidifier et de consolider ceux-ci et ainsi proposer des réponses ciblées aux problématiques repérées de santé de la population.

ATTIRER DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- **Bien accueillir les étudiants**

Afin de favoriser l'installation de futurs professionnels de santé, l'Agglomération du Bocage Bressuirais et ses partenaires agissent ensemble pour donner envie aux étudiants en santé de nourrir des projets en Bocage Bressuirais. Cet accompagnement passe notamment par la mise à disposition de logements. À Bressuire, deux logements sont ainsi mis à disposition des internes du Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres (CHNDS). La commune de Mauléon a lancé en 2023 son projet de mise à disposition d'un logement pour des étudiants en santé ou des remplaçants avec la réhabilitation d'un logement en centre-ville. L'offre sur le territoire s'est également étoffée en 2023 avec l'ouverture d'une Résidence Habitat Jeunes sur Moncoutant-sur-Sèvre, qui vient compléter l'offre existante à Nueil-Les-Aubiers, Mauléon, Cerizay et Bressuire. Il est également en projet avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Bocage Bressuirais d'organiser des soirées d'accueil pour les internes en médecine libérale pour :

- favoriser leur intégration sur le territoire en permettant un échange avec les médecins déjà en place,
- présenter la dynamique enclenchée par les acteurs et les partenaires autour du projet de santé territoriale,
- faire découvrir les atouts du territoire pour favoriser une sédentarisation des étudiants et à terme espérer les voir rester.

Il est primordial de montrer à ces jeunes étudiants en santé les atouts de notre Bocage et les richesses d'un exercice dans un milieu rural où les professionnels, les collectivités, les structures s'organisent pour un accueil optimal.

- **Proposer des équipements au service des patients et des professionnels**

Pérenniser une offre de soins pour tous et de qualité sur le territoire, anticiper les problèmes de démographie médicale : ces deux objectifs sont au cœur du Projet de santé territorial depuis 2013. Pour faciliter l'accueil de nouveaux professionnels et maintenir une offre de santé de première nécessité, l'Agglomération en collaboration avec les communes porte la **création bâtimentaire de Maisons de Santé Pluridisciplinaire (MSP)**. En sus de la poursuite des projets de réhabilitation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Nueil-Les-Aubiers et de la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Mauléon, l'année 2023 a vu l'aboutissement des travaux d'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Cerizay avec une ouverture au public en janvier.

2023 a été aussi une année de réflexion autour de la **définition d'un schéma locatif** le plus adapté et acceptable par tous. Ce schéma a été travaillé avec les professionnels de santé (usagers des Maisons de Santé Pluridisciplinaire) et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS). L'objectif étant d'harmoniser sur l'ensemble du territoire les baux et les loyers des Maisons de Santé Pluridisciplinaires publiques tout en préservant la politique d'attractivité.

- **Aider à l'installation**

Depuis 2022, **une cellule d'accompagnement**, dans le cadre du Plan Santé 79*, a été mise en place en collaboration étroite avec le Département des Deux-Sèvres par le biais d'une convention, en lien avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé et les communes. Son rôle est d'être facilitateur et relais pour les professionnels de santé qui envisagent de s'installer : Orientation vers des dispositifs d'aide, recherche de local professionnel, mise en relation… l'accompagnement est multiple.

Depuis 2022, ce sont ainsi **17 professionnels de santé** qui ont été accompagnés dans leur démarche pour aboutir à l'installation de 15 d'entre eux :

- 2 orthophonistes (à Bressuire et Mauléon),
- 1 psychiatre (à Bressuire),
- 1 psychologue (à Argentonnay),
- 2 dermatologues (à Mauléon),
- 2 ostéopathes (à Bressuire et Moncoutant-sur-Sèvre),
- 2 sages-femmes (à La Forêt sur Sèvre et Moncoutant-sur-Sèvre),
- 2 puéricultrices (à Bressuire),
- 1 orthopédiste-orthésiste (à Bressuire).

** Bâti en concertation étroite avec l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins, le Département s'est engagé dans la construction d'une stratégie pour pérenniser et renforcer la présence de professionnels de santé en Deux-Sèvres avec le Plan Santé 79 lancé en 2021.*

- **Soutenir de nouvelles offres de soins, des modes d'exercice médical contribuant à l'attractivité**

Sous l'impulsion de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et de la CPAM, le CHNDS a ouvert un centre public de santé, avec 2 antennes (à Parthenay et Thouars). Le site principal de Faye l'Abbesse a ouvert ses portes le 20 novembre 2023. Un projet ambitieux qui s'inscrire dans la volonté commune des acteurs du territoire, du Contrat Local de Santé 2019-2023 avec pour objectif de renforcer l'accès à l'offre de soins, l'attractivité des communes et de lutter contre la désertification médicale sur le territoire. Ce centre public de santé permet d'offrir à la population :

- un accès facilité aux soins de premier recours,
- des soins non-programmés régulés,
- des actions de prévention, tout en prêtant une attention particulière aux personnes fragiles.

Il est également un facteur d'attractivité pour les professionnels, il permet :

- le développement de l'exercice mixte, l'exercice multi-site,
- l'optimisation du temps médical en s'appuyant sur des protocoles de coopération,
- l'accueil d'étudiants en santé.

Ce projet a été multi-partenarial (ARS, CHNDS, CPTS, Agglomération) et son installation a pu bénéficier d'un financement émanant de la collectivité.

PRÉVENIR ET PROMOUVOIR LA SANTÉ DE MANIÈRE GLOBALE AVEC DES ACTIONS DE PRÉVENTION, D'ÉDUCATION

L'Agglomération du Bocage Bressuirais et les communes contribuent à la santé grâce à leurs compétences sur le logement, l'aménagement urbain, l'action sociale, la petite-enfance, la culture, l'accessibilité, la politique de la ville, les espaces verts, mais aussi d'infrastructures scolaires et sportives.

Quelques exemples d'actions menées en 2023 :
participer à la **campagne "Octobre Rose"** : Mise en place de manifestation grand public au sein des communes, du quartier Prioritaire de la Ville, à la Cité de la Jeunesse et des Métiers, dans les EHPAD, au Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres… et Diffusion des événements organisés en Bocage Bressuirais par la Direction de la Communication de l'Agglomération du Bocage Bressuirais,

- participer aux **Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)**,
- soutenir et/ou participer à la **démarche du "allez vers"** : sensibilisation des jeunes à la santé en proposant des rencontres au sein de la Cité de la Jeunesse et des Métiers sur des thématiques telles que la santé mentale, les addictions, la contraception ; soutenir des lieux d'écoute et d'orientation tels que le camion Santé social de la Croix Rouge qui se pose dans le quartier Prioritaire de la Ville tous les mercredis,
- s'inscrire dans la prochaine campagne de **sensibilisation au risque radon** dans l'habitat dans le Bocage Bressuirais,
- candidater au **Programme SAFE-LI**, programme d'accompagnement des collectivités pour limiter l'exposition des jeunes enfants aux polluants chimiques.

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE PSYCHIQUE ET LA SANTÉ MENTALE

Le volet santé mentale du Contrat Local de Santé est incarné par le Contrat Local de Santé Mentale du Bocage Bressuirais. Un des objectifs opérationnels du Contrat Local de Santé Mentale du Bocage Bressuirais est de développer le travail intersectoriel et le partenariat nécessaire et efficace à la réalisation d'actions permettant l'amélioration de la santé mentale des Bocains. Le Contrat Local de Santé Mentale a été initié en 2019, labellisé en 2020 et mis en action en 2022 sur le territoire. **Trois grands axes** structurent le Contrat Local de Santé Mentale : **l'inclusion sociale et la citoyenneté, la fluidification des parcours de santé mentale et la coordination entre les acteurs.**

• Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Conçu comme une instance de concertation et de coordination, le Contrat Local de Santé Mentale du Bocage Bressuirais est résolument partenarial et participatif.

Le Contrat Local de Santé Mentale vise à améliorer la santé mentale de tous, engageant la diversité des acteurs locaux du territoire.

- La santé mentale est l'affaire de tous.
- L'échange et la concertation (entre professionnels, disciplines, institutions, usagers et proches) sont des éléments fondamentaux pour prendre en compte la complexité de la santé mentale.
- C'est en construisant ensemble et en partageant une vision commune qu'on donne corps au partenariat.

Les temps forts 2023 :

- le 4 mai : présentation au grand public d'une nouvelle offre de soin sur le Bocage Bressuirais : le programme pro-famille destiné aux familles et proches de patients souffrant de schizophrénie ou de troubles apparentés,
- le 30 et 31 mai : forum Santé Jeunesse avec pour thème : les émotions,
- le 3 juillet : présentation aux acteurs de santé du dispositif Vigilans, du nouveau numéro national 3114 de prévention du suicide et les formations disponibles à organiser sur notre territoire,
- du 9 au 22 octobre : participation aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) 2023 "À tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit" avec une programmation proposée par le Contrat Local de Santé Mentale,
- le 9 octobre : lancement de la Pastille Culture et Santé auprès de la Presse,
- le 9 novembre 2023 : assemblée plénière du Contrat Local de Santé Mentale avec la mise en valeur d'un projet et d'une commune : la plateforme Handicap et Vieillissement et la commune de Moncoutant-sur-Sèvre,
- le 16 novembre : lancement du site "Santé mentale 79" avec une page dédiée au Contrat Local de Santé Mentale du Bocage Bressuirais.

• Conforter la mission d'ingénierie territoriale en santé dans le cadre du Contrat Local de Santé / Mentale

L'ingénierie territoriale en santé, c'est un temps et une compétence d'intervention en santé. En 2022, l'Agglomération a acté la mise en place d'une chargée de mission santé dont le rôle est :

- l'identification des enjeux et ressources en santé du territoire,
- la mobilisation des acteurs au service de dynamiques intersectorielles,
- l'accompagnement des professionnels de santé et des élus afin de favoriser l'installation et le maintien des professionnels de santé sur le territoire,
- le pilotage du contrat local de santé et l'accompagnement de projets locaux,
- la coordination du Conseil Local de Santé Mentale,
- l'information et la communication en matière de santé.

L'année 2023 a vu la reprise du Comité d'Acteurs en Santé (CAS) sur le territoire avec l'organisation d'un temps de découverte et d'échange sur les politiques Sport et Santé, Culture et Santé et Santé Mentale développées sur notre territoire. Mais cette année 2023 a été surtout marquée par la **mise en place de l'évaluation du "dispositif Contrat Local de Santé"** avec un portrait de territoire construit par l'Observatoire Régional de la Santé Nouvelle-Aquitaine (plus de 150 indicateurs) et 1 temps fort sur le territoire avec l'organisation d'un atelier partenariat de l'évaluation à la réécriture du Contrat Local de Santé du Bocage Bressuirais le 12 octobre. Cet atelier a réuni 73 acteurs locaux qui, répartis en ateliers thématiques, ont pu identifier et prioriser un certain nombre d'enjeux et de pistes d'actions en vue de la réécriture du Contrat Local de Santé prévu en 2024.

Et demain…

L'Agglomération du Bocage Bressuirais, dans son rôle de chef de file en matière de promotion de la santé à tous les âges de la vie des habitants, coordonne le diagnostic et l'élaboration du nouveau Contrat Local de Santé qui verra le jour en 2024 pour la période 2025 / 2030.

4
Une administration mobilisée au service des politiques publiques et du soutien aux communes

Ressources humaines

Outre les activités quotidiennes denses du Service Ressources Humaines, l'année 2023 fut marquée par le soutien au pouvoir d'achat des agents publics, par les négociations avec les organisations syndicales, notamment pour l'autonomie financière des Services Transport et Assainissement, et par la mise en œuvre d'une politique de prévention par le management.

Le pouvoir d'achat

Dans un contexte inflationniste et de perte d'attractivité de la fonction publique, le Gouvernement a mobilisé le levier salarial pour revaloriser la situation des agents territoriaux.

► En 2023, un ensemble de mesures de soutien au pouvoir d'achat des agents publics a été décidé, impactant le budget de l'Agglomération du Bocage Bressuirais :

- hausse du SMIC sur 2 périodes : le 1er janvier et 1er mai,
- revalorisation de 1,5 % de point d'indice à compter de juillet 2023,
- des mesures spécifiques pour les bas salaires à compter de mai 2023 : majoration de points d'indice pour rétablir une progressivité des rémunérations pour les bas échelons de la catégorie B et C,
- prime pouvoir d'achat : la reprise pour la fonction publique d'un levier de soutien au pouvoir d'achat pratiqué dans le secteur privé, au bénéfice des agents les plus impactés par l'inflation. Cette prime votée par le bureau communautaire sera appliquée en juin 2024.

Des mesures complémentaires en soutien du pouvoir d'achat :

- reconduction de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat,
- revalorisation :
  - des frais de missions : il s'agit de compenser le prix des nuitées hôtelières et des repas dans le cadre des déplacements des agents (missions, formations) en augmentant les plafonds,
  - du barème de monétisation des CET de 10 % des indemnités forfaitaires.

► L'Agglomération du Bocage Bressuirais a revu le régime indemnitaire attribué à ses agents. Débattu dans le cadre des réunions de dialogue social, le nouveau RIFSEEP a été voté en juin 2023 par les élus et mis en application sur les paies de septembre 2023. L'objectif de ce nouvel examen était de corriger les inégalités entre le grade détenu par l'agent et le poste occupé et de proposer une augmentation des rémunérations étalée sur 3 ans, afin d'attirer des talents ou de garder les agents de l'Agglomération.

Les négociations avec les organisations syndicales

L'année 2023 a été marquée par le passage aux Régies avec autonomie financière des Services Transport et Assainissement.

Après avoir échangé longuement avec les organisations syndicales sur le nouveau RIFSEEP, a été abordée la mise en place de la régie à autonomie financière selon la réglementation en vigueur pour les Services Transport et Assainissement. Un accord d'entreprise pour ces deux entités a été négocié entre les organisations syndicales et les élus représentant l'Agglomération pour adapter les règles de travail prévues par le Code du travail aux besoins de ces services. En effet, à compter du 1er janvier 2024, les agents fonctionnaires de ces deux services ont la possibilité de changer de statut et de devenir des salariés de droit privé. Toute nouvelle recrue, en revanche, est automatiquement soumise au droit privé.

La mise en œuvre d'une politique de prévention et de santé au travail allié au management

Les élus de l'Agglomération du Bocage Bressuirais ont décidé de mettre en avant la problématique de santé au travail et de développer le management de prévention. Cette démarche est conduite par un prestataire extérieur de l'Agglo : le CDG 79 avec les 2 préventeurs spécialisés qui abordent soit les troubles musculo-squelettiques, soit les risques psycho-sociaux. Cette étude se poursuivra sur plusieurs années et chaque Service sera mobilisé. Pour 2023, le Service Déchetteries, le CIAS et la Direction des Ressources Humaines ont été pilotes de la démarche. Les axes retenus sont construits autour d'une démarche participative.

Finances et budgets

La Direction des Finances est prioritairement mentionnée lorsqu'il s'agit de préparer le budget. Cependant, cette Direction intègre de nombreuses autres missions :

- l'exécution budgétaire qui permet tout au long de l'année de payer les fournisseurs et gérer les recettes,
- la prospective financière et la gestion de la dette, pour préparer les échéances à venir et assurer la stabilité des grands indicateurs financiers,
- la qualité comptable et le suivi de l'inventaire pour garantir une image fidèle de la collectivité.

En tant que Direction support, elle pilote et veille au respect de l'ensemble des procédures relatives à la préparation et à l'exécution budgétaire. Garante des relations entre les différents budgets et les entités rattachées, organisatrice de l'arborescence budgétaire, la Direction des Finances pilote le rattachement des crédits et l'organisation comptable de la collectivité. Enfin, elle est saisie de tout projet majeur sur le plan financier de la collectivité.

Définir le cadre opérationnel des échanges financiers et des collaborations entre l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et ses communes membres

LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

Le Pacte Financier et Fiscal (PFF) a été adopté lors de la séance du conseil communautaire du 22 mars 2022. L'année 2023 a été une année de mise en œuvre ou de continuité des différentes actions :

- **Préciser et élargir le rôle de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)** ***Action A-1***

  Afin de pouvoir élaborer le rapport quinquennal, une consultation a été lancée destinée à choisir un bureau d'études. C'est le cabinet Partenaire Finances Locales qui a été retenu en fin d'année. Il lui a été proposé de conduire une double mission, la première étant constituée de l'élaboration "classique" du rapport quinquennal visant à déterminer l'évolution de la composante transfert de charges des attributions de compensation. L'option a aussi été retenue de mener une mission complémentaire afin de pouvoir disposer d'éléments sur l'évolution de la composante fiscale de ces mêmes attributions de compensation.

- **Étudier les cas et modalités d'évolution et de révision des Attributions de Compensation (AC)** ***Action A-2***

  Les membres de la CLECT ont été réunis à trois reprises. Lors de ces réunions, il a été étudié les points suivants :
  - révision des attributions de compensation liées au retour de bâtiments aux communes pour les bibliothèques qui ne sont plus considérées d'intérêt communautaire,
  - mutualisation du service ADS – révision libre, impact sur les attributions de compensation,
  - partage des recettes IFER éoliennes – révision libre impact sur les attributions de compensation.

- **Refondre les enveloppes et le règlement des Fonds de concours 2022-2026** ***Action A-3***

  La commission des finances a émis des avis tout au long de l'année pour l'attribution de fonds de concours aux communes (fonds de concours de solidarité ou fonds de concours exceptionnels). Le montant global attribué s'est élevé à **398 682,34 €.**

- **Fixer les modalités de répartition annuelle du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) sur le territoire** ***Action A-4***

  Comme explicité dans la fiche action du FPIC, le montant de la dotation fait l'objet d'une répartition dérogatoire entre communes et Agglomération en prenant pour base le montant attribué en année N-1. Seule la part correspondant à l'évolution du FPIC entre l'année N-1 et l'année N est discutée chaque année.

  En 2023, la totalité de la baisse de la dotation a impacté uniquement l'Agglomération considérant qu'elle avait bénéficié en totalité des deux précédentes hausses en 2021 et 2022.

- **Étudier l'instauration du Versement Mobilité pour une application au plus tôt en 2023** ***Action B-2***

  Cette action a été lancée au premier semestre 2023. Il s'agissait en premier lieu de déterminer l'impact global de la mise en œuvre du versement mobilité. Il a été fait appel d'une part à un cabinet d'étude pour connaître le cadre du dispositif et faire des estimations selon le taux qui serait appliqué, d'autre part l'URSSAF a aussi été sollicitée pour qu'elle puisse nous fournir également des évaluations selon les données en sa possession. Compte tenu des délais d'application, il était envisagé au mieux une instauration du VM à compter du 1er juillet 2024.

- **Fixer un cadre de Prospective Financière pour le Budget Communautaire sur la période 2024-2028** ***Action C-5***

  Ces deux actions ont été conduites parallèlement, pour une adoption des délibérations correspondantes lors du conseil communautaire du 15 décembre. Elles doivent permettre un reversement de 70 % de la taxe foncière dans les zones d'activités communautaires et un reversement de 100 % de la taxe d'aménagement perçue pour les nouvelles constructions sur ces mêmes zones d'activités.

- **Fixer un cadre de prospective financière pour le budget communautaire sur la période 2022-2026** ***Action C-5***

  La prospective financière a été remise à jour en 2023 afin de participer aux éléments du cadrage budgétaire.

  Compte tenu des programmes importants qui se profilent et des besoins de renouvellement du patrimoine très conséquent, cette prospective a été élargie au-delà d'une période quinquennale habituelle et a donc été exceptionnellement prolongée jusqu'en 2031.

- **Refondre le schéma de mutualisation pour le mettre en adéquation avec les besoins** ***Action D-1***

- **Maintenir et développer les dispositifs de mutualisation de services existants et qui sont performants** ***Action D-2***

- **Renforcer et assurer l'équilibre financier des services mutualisés suivants : informatique, ADS, Architecte-conseil et Bureau d'Études** ***Action D-3***

- **Réviser les modalités de gestion de la compétence "Enfance" (volets organisationnel, bâtimentaire et RH) en privilégiant une approche par bassin de vie** ***Action D-4***

Ces actions ont été conduites conjointement dans le cadre ou en lien avec la refonte du schéma de mutualisation. Cette action est plus particulièrement conduite par la Direction des Affaires Générales. La Direction des Finances participe activement à l'ensemble de ces fiches action en établissant et organisant l'ensemble des tableaux et données comptables indispensables pour participer à l'aide à la décision.

Poursuivre la structuration budgétaire, organisationnelle et comptable de la collectivité en lien avec ses partenaires

L'objectif du Service est d'optimiser et de rationaliser son fonctionnement. Le renforcement des partenariats est un axe qui doit permettre de simplifier les procédures internes et l'efficacité des échanges d'informations.

LE CHANGEMENT DE NOMENCLATURE COMPTABLE ET L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

L'année 2023 a été consacrée à la préparation du passage de la nomenclature M14 à la nomenclature M57 devenue obligatoire à compter du 1er janvier 2024.

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.
Ainsi :

- en matière de gestion pluriannuelle des crédits : définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement, adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat, vote d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement lors de l'adoption du budget, présentation du bilan de la gestion pluriannuelle lors du vote du compte administratif,
- en matière de fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel),
- en matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues : vote par l'organe délibérant d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Pour l'ensemble des entités de l'Agglomération, 8 budgets ont été concernés par cette évolution adoptée par le Conseil Communautaire le 4 juillet 2023.

Il a été établi un règlement budgétaire et financier (RBF). Ce dernier est obligatoire dans les collectivités qui adoptent le référentiel M57. Il fixe les règles de gestion applicables à l'Agglomération pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits et l'information des élus.

Le RBF a été adopté par le conseil communautaire lors de sa séance du 19/12/2023.

LES RÉSULTATS TOUJOURS TRÈS POSITIFS DE L'ENGAGEMENT PARTENARIAL AVEC LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES (DDFIP)

Le travail entrepris à partir de 2020, a été couronné par de nombreux succès que ce soit en matière de dématérialisation des factures, de dématérialisation des moyens de paiements ou de mise à jour de l'actif immobilisé.

La relation partenariale est très efficiente et chacune des parties se félicite des résultats conjoints obtenus dans l'ensemble des items.

L'année 2023 a permis de renforcer encore les échanges et d'améliorer encore les processus comptables.

Si toutes les actions ont été poursuivies, il convient de mettre en exergue l'Action n°6 : **réaliser un diagnostic conjoint ordonnateur-comptable de la qualité des comptes et déterminer des axes de fiabilisation prioritaires** dont les sujets prioritaires ont été les suivants :

- Sécurisation des comptes de tiers par la création d'une procédure de contrôle interne (ex : agent en charge de la base tiers n'effectue pas de mandatement),
- Création de provisions pour dépréciation des actifs circulants (mises à jour à chaque fin d'exercice),
- Traitement des restes à recouvrer : Travail régulier, mais difficulté à identifier l'objet et à obtenir un justificatif (travail très conséquent qui a permis de diviser par 3 le nombre de titres en attente de régulation).

Il est notable de constater que l'indice de pilotage comptable (noté sur 100) a évolué de 65,22 en 2020 à 87,50 en 2023.

L'indicateur de pilotage comptable (IPC) révèle certains points forts et points faibles à partir d'un ensemble d'items extraits des comptabilités générale et auxiliaire de la collectivité ; il dresse des constats sur exercices clos et permet de tracer les évolutions sur plusieurs exercices.

C'est la somme des actions engagées dans le cadre de l'engagement partenarial qui a permis de voir évoluer favorablement l'IPC de la collectivité.

Stratégie et Politiques contractuelles

L'Unité Stratégie et Politiques contractuelles est chargée d'élaborer et de suivre les contrats avec l'État et la Région (contrat de plan État-Région, contrat de réussite pour la transition écologique, contrat régional de développement et de transitions) et de mettre en œuvre le volet territorial des fonds européens.

Elle assiste les Directions de l'Agglomération du Bocage Bressuirais dans la recherche de co-financements et le suivi financier de ses équipements structurants. Elle accompagne également les communes dans l'ingénierie financière de leurs projets.

Contrat régional de développement et de transitions

Le contrat de développement et de transitions est conclu pour trois années (2023-2025). Il vise à accélérer les projets de développement qui répondent aux enjeux de transitions et d'attractivité partagés par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Ce contrat a été signé vendredi 24 février 2023 à la Cité de la Jeunesse et des Métiers en présence de Laurence Rouède, Vice-Présidente du Conseil régional en charge du développement et de l'équité des territoires et des contractualisations, Emmanuel Charré, élu territorial et l'ensemble des maires des communes de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Signature du contrat régional de développement et de transitions 2023-2025

Quelques réalisations qui ont bénéficié du contrat en 2023 :
- rénovation du Centre Régional de Tennis à Bressuire,
- réhabilitation du restaurant-bar à Courlay,
- mutation de l'îlot du Renard à Mauléon,
- rénovation du gymnase à Argentonnay.

Rénovation et extension du centre régional de tennis à Bressuire

Réhabilitation du restaurant-bar le Courlis, à Courlay

En 2023, le contrat régional a permis le financement de 21 opérations pour un montant total de subventions de 1 789 714 € (investissement et fonctionnement).

Au-delà du contrat, ce sont 197 opérations qui ont été soutenues sur le Bocage Bressuirais par la Région en 2023 pour un montant total de 6 840 621 €.

L'Europe en Bocage Bressuirais

Pour la période 2021-2027, la Région Nouvelle-Aquitaine a fait le choix unique en France d'une approche territoriale multifonds. Ainsi, une enveloppe de 3,16 millions € (1,47 million € de Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural [FEADER] et 1,69 million € de Fonds Européen de Développement Régional [FEDER]) est réservée pour les projets du territoire du Bocage Bressuirais.

DES FONDS POUR LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

L'enveloppe allouée s'appuie sur deux fonds européens, le FEDER et le FEADER :
- le fonds FEDER constitue 50 % du montant global. Il est prioritairement dédié au soutien des infrastructures de service public,
- le fonds FEADER est attribué à l'ensemble des porteurs de projets publics comme privés (entreprises, associations, collectivités…) pour la réalisation de projets innovants, multisectoriels, présentant une démarche partenariale, et incluant les piliers du développement durable.

LE GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL)

La gestion de ces fonds est assurée par le Groupe d'Action Locale (GAL). Ce comité de décision est composé des représentants des intérêts socio-économiques publics et privés du territoire du Bocage Bressuirais et répartis en deux collèges :

- le collège public est composé de 9 élus (4 élus communautaires, 4 élus communaux et un élu départemental),
- le collège privé, majoritaire, regroupe de 10 structures représentatives du tissu économique et associatif du territoire.

La sélection de chacun de ces membres a été opérée au regard des objectifs thématiques de la stratégie de développement local du territoire.

Se réunissant en moyenne 4 à 5 fois par an, le GAL a pour principale fonction de sélectionner les projets qui bénéficieront d'une subvention européenne. Pour y aboutir, il examine dans un premier temps l'éligibilité du projet au regard de la stratégie de développement local, puis procède à son évaluation par l'intermédiaire d'une grille de notation.

LA SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, AUTORITÉ DE GESTION DES FONDS EUROPÉENS

La convention du volet territorial des fonds européens a été signée avec la Région Nouvelle-Aquitaine, autorité de gestion des fonds européens, le 14 septembre 2023 par le Président du Conseil Régional.

À partir de cette date, le GAL a pu se réunir pour examiner les premiers projets.

Quelques exemples de projets ayant reçu un avis d'opportunité favorable du GAL :

- Outil en main, commune de Mauléon,
- pension de famille au Peux, SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat),
- réhabilitation d'une maison en halte vélo, commune de Nueil-Les-Aubiers,
- Chemin des sens, Centre socioculturel du Cerizéen,
- équipement des résidences Habitat Jeunes, association Pass'Haj,
- aménagement du centre-bourg, commune du Pin.

Pension de famille, SOLIHA

Réhabilitation d'une maison en halte vélo, commune de Nueil-Les-Aubiers

Les deux chargés de mission de l'Unité Stratégie accompagnent et conseillent les porteurs de projets : information sur les aides et les démarches, conditions d'éligibilité, orientation sur des co-financements potentiels, dépôt de la prédemande… Ils préparent et animent les réunions du GAL, assurent la communication, le suivi et l'évaluation du programme.

Le Contrat de Réussite et de Transition Écologique avec l'État

Les Contrats de Réussite pour la Transition Écologique (CRTE) signés avec l'État ont pour objectif de traiter les enjeux de territoire dans une approche transversale dans les domaines du développement durable, du développement économique et de la cohésion territoriale.

Le plan d'action est réactualisé chaque année par avenant et une convention financière formalise les soutiens financiers de l'État et de ses agences.

BILAN 2023 DU SOUTIEN DE L'ÉTAT ET DE SES AGENCES	Montant des subventions	Nombre de projets
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	2 093 965 €	21
Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)	1 194 961 €	13
Fonds vert	520 000 €	4
Agence de l'eau	264 825 €	6
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)	225 053 €	8
Agence Nationale du Sport (ANS)	544 246 €	5
Prêt Locatif Aidé (PLA) et PLA d'Intégration (PLAI)	222 500 €	82
Total	**5 065 550 €**	**139**

Affaires générales

Le point d'entrée des usagers de l'administration communautaire est la Direction des Services Juridiques et de l'Administration Générale. En 2023, elle se composait de 14 agents répartis en 5 services. Cette Direction est en charge des fonctions d'administration, de gestion et d'organisation des activités administratives des services.

Son rôle est d'accueillir le public et de traiter le courrier. Elle organise les instances de l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Bureau Communautaire, Conseil Communautaire, Conférence des Maires). Cette Direction fournit des conseils juridiques et une veille juridique aux services et aux élus. Ses responsabilités comprennent aussi le pilotage de la politique d'achat public et la gestion des sinistres et contrats d'assurance. En matière foncière, ce Service gère administrativement le patrimoine. Enfin, cette Direction s'occupe de l'archivage et de la documentation de l'Agglomération.

Service conseil juridique et assemblées

LA GESTION DES INSTANCES

Cette Direction s'occupe de gérer les instances de l'Agglomération :

- le Conseil Communautaire s'est réuni à 7 reprises au cours de l'année 2023, adoptant 256 délibérations,
- le Bureau Communautaire, quant à lui, a tenu 9 réunions et a adopté 102 délibérations,
- la Conférence des Maires doit se réunir avec les maires de chaque commune, sous la présidence du Président de la collectivité. La Conférence est désormais une véritable instance décisionnaire, renforçant le dialogue entre les élus municipaux et communautaires et l'Agglomération. Huit réunions ont eu lieu pour cette année 2023.

La Direction des Services Juridiques et de l'Administration Générale a également participé lors de l'année 2023 à l'organisation et à la préparation du Conseil d'Administration des régies personnalisées Bocapole (21 délibérations pour 5 réunions) et Office de tourisme (40 délibérations pour 6 réunions).

De plus, le Président de l'Agglomération a pu prendre 297 décisions en délégation du Conseil Communautaire en 2023.

LE CONSEIL JURIDIQUE

En 2023, le Service Juridique a travaillé sur différents sujets, et principalement :

- le schéma de mutualisation avec la réflexion sur la mutualisation entre l'Agglomération et ses communes membres et l'élaboration d'un nouveau schéma,
- la participation à la création des deux nouvelles régies à autonomie financière pour les Services Assainissement et Transport,
- l'appui aux communes sur des questions juridiques ponctuelles : droit de préemption, domanialité, réglementation sur l'ouverture des commerces.

Cellule foncière et immobilière

Le Service Affaires Foncières répond aux questions de gestion administrative du patrimoine.

Sur l'année 2023, le service a poursuivi ses activités liées à la gestion des loyers, au renouvellement des baux, signature d'avenants et établissement de conventions d'occupation du domaine public. Le travail de mise à jour des documents, notamment relative aux mises à disposition des bâtiments communaux à l'Agglomération, pour l'exercice de ses compétences, s'est également poursuivi.

En 2023, ce service transversal a notamment apporté son expertise :

- pour la Direction des Sports et des Centres Aquatiques
  - mise à jour du procès-verbal de mise à disposition du centre régional de tennis,
  - réflexion sur la suite à donner à la salle de remise en forme à Cerizay,
- pour le Service Santé : poursuite de l'harmonisation des baux et des loyers des maisons de santé, et au vu des enjeux, des relations plus suivies avec les professionnels de santé sur les questions locatives,
- pour la Direction de l'Assainissement et des Milieux Aquatiques :
  - régularisation d'une servitude sur une propriété SNCF,
  - régularisation de convention de servitude,
  - réflexion sur le projet d'extension de la station d'épuration de Voulmentin,
- dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier : participation active au diagnostic, au comité technique et comité de pilotage,
- dans le cadre du nouveau schéma de mutualisation :
  - service référent du groupe de travail "Gestion des biens immobiliers",
  - réflexions sur les conventions de gestion, les procès-verbaux de mise à disposition,
  - réflexions sur les enjeux du retour aux communes des bâtiments de la Direction de l'Enfance.

Il applique les décisions de la collectivité sur le volet patrimonial. À ce titre, le Service des Affaires Foncières est intervenu sur :

- la vente de l'ancienne gendarmerie d'Argentonnay, et l'aire de covoiturage,
- des projets de vente sur les communes de Moncoutant-sur-Sèvre et Argentonnay.

Service commande publique et assurances

Ce service a pour rôle de veiller à la fiabilité juridique des procédures de mise en concurrence et de passation des marchés publics. Il gère les procédures de passation des marchés supérieurs à 40 000 € hors taxe et leurs avenants. Il assiste et conseille les services pour leur politique d'achat et gère les sinistres de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale.

En 2023, le service a participé au projet de Direction : analyse des pratiques professionnelles, méthodologie AFOM, séances de travail en lieu neutre avec les membres de la Direction.

LA COMMANDE PUBLIQUE

En 2023, ce service a impulsé une stratégie d'achat durable en proposant et interrogeant chaque marché l'ouverture aux critères et/ou clauses environnementales. Il a également poursuivi son travail d'optimisation de la politique d'achats de la collectivité.

Le service a géré 3 marchés d'études (prestations intellectuelles), 8 marchés de travaux (comprenant 37 lots), 6 marchés de fournitures courantes et services en procédure de consultation, et organisé 18 commissions (appel d'offres ou marchés).

Ce service a travaillé sur de nombreux dossiers en 2023 :

- le développement des bilans des marchés en fin d'exécution, et développement du sourcing,
- la mise en œuvre de la nouvelle arborescence de marché dans le Sharepoint et son articulation avec les services,
- la réflexion sur l'aménagement en cours des contrats (modification de clauses, des prix, indemnisations, rédaction d'avenant, de protocole d'accord transactionnel…),
- accompagnement sur le marché des transports en cours d'exécution (préparation d'avenants, protocoles d'indemnisation, application de pénalités…),
- forte mobilisation pour le lancement et attribution de l'appel d'offres de travaux pour le Centre Régional de Tennis (20 lots) ainsi qu'un marché de dommage ouvrage pour cette opération. Suivi de l'exécution du marché de travaux, participation aux comités techniques du projet,
- accompagnement sur le lancement du marché "fourniture et maintenance de colonnes d'apport volontaire aériennes" (du sourcing à la notification du marché),
- nombreux marchés pour toutes les Directions : Assainissement, Gestion des aires d'accueil des gens du voyage, achat de véhicules pour le Service d'Autonomie et d'Aide à Domicile, maîtrise d'œuvre pour travaux de maison de santé…

LES ASSURANCES

Le service Assurances a géré 94 sinistres qui concernaient principalement les dommages aux biens (35), la responsabilité civile (16 dont la 1 pour la garantie décennale entreprises), le dommage ouvrage (3) et la protection juridique (1).

Le service Assurances a dû gérer le renouvellement du marché assurances (7 lots : dommages aux biens et risques annexes, tout risque, expositions, responsabilité civile générale, responsabilité civile décennale, protection juridique, flotte automobile, cyber risques) dans un contexte national de frilosité des assureurs pour la prise en charge des collectivités territoriales face aux risques élevés (émeutes, catastrophes naturelles) et à l'augmentation de la sinistralité. La redéfinition de l'appel d'offres infructueux notamment sur la partie dommages aux biens, les réunions d'échanges avec les assureurs et la présentation d'une nouvelle méthodologie de travail avec l'ensemble des services pour passer d'un système déclaratif systématique à une gestion des sinistres en interne ainsi qu'un recours à l'auto-assurance (sauf gros sinistres) a fortement mobilisé le service.

Service Accueil-Courrier

Le Service Accueil-Courrier a assuré un accueil sans interruption lors de l'année 2023.

L'activité d'accueil réside en des accueils physiques, 4 126 usagers ont été accueillis et en appels téléphoniques, 20 462 reçus pour l'année 2023. En tant qu'accueil de premier rang, cet accueil transfère les demandes aux services de l'Agglomération concernés.

11003 courriers et courriels réceptionnés et traités (n'ont pas été comptabilisés les courriels reçus de janvier 2023 à août 2023) – 17 830 courriers affranchis et 42 colis envoyés.

Notre vaguemestre a sillonné les routes de notre territoire en raison de cinq distributions de communication concernant divers services (Office de tourisme, Scènes de Territoire, Centres Aquatiques, Médiathèques/Bibliothèques…) en lien avec la Direction de la Communication de l'Agglomération, pour un total de 3 826 kilomètres, sur un temps passé de 168h25.

147 commandes de fourniture (administrative et ramettes papier) ont été passées tous services confondus.

Service archivage

L'année 2023 a été marquée par l'absence de mise à disposition de l'archiviste communautaire en commune. L'activité s'est donc recentrée sur l'Agglomération, ce qui a permis d'avancer sur des sujets tels que le schéma de mutualisation ou le plan de gestion de la donnée.

L'année 2023 a également été marquée par la fin du déménagement des archives des anciennes intercommunalités vers le site de Saint-Porchaire.

Les missions exercées auprès des services de l'Agglomération consistent à collecter, classer, conserver, communiquer les archives de la structure :

- les archives des anciennes intercommunalités ayant fusionné au 1er janvier 2014,
- les archives produites par les services de l'Agglomération.

Dossiers 2023

- **Transfert des archives vers le site de Saint-Porchaire à Bressuire** (ancienne maison du gardien) :
  - fin du déménagement des archives des anciennes intercommunalités en direction du nouveau local archives de Saint-Porchaire (Delta Sèvre Argent, Communauté de Communes Cœur de Bocage, Syndicat Mixte du Pays du Bocage Bressuirais, Communauté de Communes de l'Argentonnais), les archives Terre de Sèvre sont toujours conservées à Moncoutant-sur-Sèvre, faute d'espace disponible à Saint-Porchaire,

  - transfert des archives Cœur de Bocage conservées au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Bressuire transférées à Saint-Porchaire (39 mL) et transfert des archives Syndicat Mixte du Pays du Bocage Bressuirais conservées au siège, à Bocapole, au Conservatoire de Musique (environ 90 ml, dernières étapes du déménagement),

  - enlèvement de 2 algecos présents sur site pour faciliter les premières étapes du déménagement. Reste un algeco sur place qui permet le stockage temporaire des archives de l'Agglomération dans l'attente d'un transfert dans un lieu de conservation pérenne.

- **Suivi du plan de gestion de la donnée** :
  - participation à la démarche pilotée par la Direction des Systèmes d'Information,
  - réflexion sur l'archivage électronique,
  - coordination du projet au sein de la Direction des Services Juridiques et de l'Administration Générale avec les 2 référents sur le plan de gestion de la donnée.

- **Participation au groupe de travail pour l'élaboration du nouveau schéma de mutualisation :**
  - participation au projet – phase diagnostic
  Pilotage du groupe de travail d'archives en partenariat avec les communes, le Centre de Gestion 79, les Archives Départementales 79…
  - élaboration d'un questionnaire pour l'analyse des besoins des communes.

- **Création d'une page archives sur le site intranet de l'Agglomération :** mise en ligne du guide d'archivage, des bordereaux d'élimination et de versement, et du diaporama des données essentielles dans le cadre du plan de gestion de la donnée.

- **Participation au projet de locaux d'archives en partenariat avec la ville de Bressuire :**
  - participation au projet,
  - participation au comité de pilotage,
  - participation à la définition du programme avec la Ville de Bressuire et propositions d'espaces mutualisés.

- **Réflexion sur l'informatisation de la mission archives avec achat d'un logiciel métier (Ligeo) et archivage électronique :**
  - analyse réalisée (choix du logiciel Ligeo),
  - inscription au budget prévisionnel 2024,
  - réflexion sur une politique d'archivage électronique avec choix de la plateforme d'archivage mutualisée AMADEO (logiciel Asalae, inscription au BP 2024 également).

- **Participation au projet de Direction :**
  - analyse et diagnostic du fonctionnement de la mission archives,
  - transfert des archives du GAL Nord Deux-Sèvres conservées sur le site de Thouars vers le siège de l'Agglomération (conservation sur site Bressuirais des seuls dossiers qui concernent le territoire).

Chiffres clés (*mètre linéaire)

23 ml* de classement des services de l'Agglo

22 ml* d'élimination d'archives

25 boîtes communiquées

Informatique et téléphonie

SERVICE COMMUN / INTERVENTIONS

L'année 2023 a été marquée par des interventions significatives visant à renforcer et à moderniser l'infrastructure informatique et télécom. Des améliorations ont été apportées aux services VPN (Virtual Private Network), Wifi, Téléphonie, et aux copieurs. L'authentification multifacteurs a été renforcée avec des clés FIDO, et l'adoption d'Office 365 a été accélérée pour optimiser la collaboration. Un plan de gestion de données a également été mis en place pour assurer une meilleure gestion des informations critiques.

TÉLÉPHONIE / RÉSEAUX

La poursuite de l'optimisation des liens réseau des différents bâtiments a été une priorité, avec la mise en place du Wifi public et un portail captif (Wifi Guest). Plusieurs sites ont été connectés via FTTH, améliorant ainsi la connectivité et la vitesse d'accès aux ressources en ligne.

INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES

La consolidation des annuaires et des authentifications a fait l'objet d'une étude approfondie. Des migrations de données ont été réalisées pour Cerizay et L'Absie, garantissant la sécurité et l'intégrité des données.

DONNÉES

L'utilisation des nouveaux sites SharePoint pour tous les Services a été généralisée, avec une maintenance évolutive en fonction des demandes des Services. Cela a permis une meilleure gestion des données et une plus grande réactivité face aux besoins des utilisateurs.

SOLUTIONS MÉTIERS

Des solutions métiers spécifiques ont été développées, telles qu'Agglo'Rénov, en collaboration avec Ekilog, pour une gestion plus efficace des projets de rénovation. La gestion des animaux de la fourrière animale a été améliorée, et le pilotage de la masse salariale a été optimisé avec Adelys. L'étude du remplacement de la solution de gestion des courriers et l'accompagnement de la Mairie de Cerizay dans la migration de leurs logiciels métiers vers le SAAS (Software As A Service) ont également été des projets clés.

CYBERDÉFENSE

La cyberdéfense a été renforcée grâce au plan France Relance, en partenariat avec Novenci. Les authentifications multifacteurs ont été mises en œuvre, et une sensibilisation accrue des agents et des élus a été réalisée pour promouvoir les bonnes pratiques de sécurité informatique.

GOUVERNANCE

La gouvernance IT (Information Technology) a été renforcée avec le lancement de la démarche ITIL v3 et la mise en place du groupe DSI 79. L'adhésion aux marchés du Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RésAH) a été préparée, visant à améliorer les processus d'achat et de gestion des ressources informatiques.

FORMATIONS

Un programme de formations a été mis en place, couvrant des sujets variés tels que l'informatique, la cybersécurité, et l'utilisation des outils Microsoft 365. Avec 461 participations et 197 heures de formation, le personnel a pu renforcer ses compétences et sa maîtrise des outils informatiques.

TICKETS GLPI

Le support informatique a traité un total de 2 830 tickets ouverts, avec 2 806 résolus. La moyenne mensuelle de 236 tickets ouverts témoigne de l'efficacité du Service à répondre aux besoins des utilisateurs.

L'analyse des fichiers révèle un défi commun dans la gestion des données : une grande majorité des fichiers sont rarement utilisés. Avec seulement 0,16 % des données classées comme "vivantes", il est clair que nos collectivités pourraient bénéficier d'un processus d'archivage plus efficace. En éliminant l'encombrement numérique et en organisant les données pertinentes, nous pourrions améliorer significativement l'accès à l'information et la prise de décision.

Ce rapport d'activité met en lumière les efforts continus pour améliorer les services informatiques et télécoms, renforcer la cybersécurité, développer des solutions métiers adaptées, et former le personnel. L'engagement envers l'innovation et l'excellence opérationnelle reste au cœur de notre stratégie pour l'année à venir.

Chiffres clés

GLPI

2 830 demandes d'intervention par tickets GLPI

98,7 % tickets résolus chaque mois

Parc informatique

1 141 postes de travail

471 équipements réseau

123 copieurs

1 384 équipements téléphoniques

1 252 utilisateurs
28 entités administratives

22 projets en cours

Messagerie

53 114 SPAMS reçus et bloqués

- 63 malwares reçus et bloqués
- 34 074 tentatives d'hameçonnage
- 1 445 465 tentatives d'usurpation d'identité

444 544 mails reçus

Volume des données partagées

7,1 To volumétrie totale

3 032 916 fichiers partagés
+ 305 748 par rapport à 2022

Patrimoine, infrastructures et ingénierie

Bureau d'études

MISSIONS

Le Bureau d'Études réalise des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'Agglomération. Il pilote également l'entretien des 62 zones d'activités économiques ainsi que du patrimoine bâti (286 bâtiments) de la collectivité.

Par ailleurs, l'Agglomération du Bocage Bressuirais propose à ses communes membres des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre "à la carte" dans le domaine des travaux de voirie et réseaux divers, ainsi que du bâtiment. Ce service, proposé aux communes, est facturé à la hauteur du coût unitaire de fonctionnement s'élevant à 41 € l'heure.

RÉALISATION 2023 POUR LE COMPTE DES COMMUNES

En 2023, 12 communes ont fait appel à ce service pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.

Voirie et réseaux divers

- Aménagement rue de la Chapelle à Combrand
- Voirie définitive lotissement le Belvédère à La Chapelle Saint-Laurent
- Aménagement de sécurité rue de la Poste et La Chapelle Seguin à L'Absie
- Aménagement rue de la Croix Bernier à Saint-Aubin du Plain
- Aménagement du Bourg Neuf à Saint-Paul en Gâtine
- Aménagement quartier Voultegon phase B à Voulmentin
- Aménagement d'un schéma de circulation poids lourd Saint-Clémentin à Voulmentin
- Sécurisation traversée du bourg à Geay
- Programme voirie 2023 à Saint-Amand-sur-Sèvre
- Aménagement de sécurité rue de la Sèvre et rue de La Poste à Saint-Amand-sur-Sèvre
- Aménagement rue de la Fontaine à Saint-Amand sur Sèvre
- Aménagement d'un parking rue de la Gatellerie à Cirières
- Réalisation de réserve incendie à Cirières
- Aménagement rue Berleau à Le Pin
- Aménagement de sécurité centre bourg à Trayes

Bâtiments

- Réhabilitation salle capitulaire abbatiale à L'Absie (AMO)
- Analyse Technique et aide à la décision pour la réhabilitation de la cantine et groupe scolaire à L'Absie (AMO)
- Rénovation salle des fêtes de Neuvy Bouin
- Création salle multiactivités à Saint-Amand sur Sèvre
- Diagnostic structurel du centre technique Municipal de Combrand
- Renouvellement du marché en groupement de commandes "Vérifications et maintenances périodiques réglementaires des équipements et des installations techniques"

RÉALISATIONS 2023 POUR LE COMPTE DE L'AGGLOMÉRATION

Développement économique

- Études d'aménagement des quadrants Est et Ouest d'@lphaparc à Bressuire
- Études d'aménagement de la zone d'activités de la Foresterie à Moncoutant-sur-Sèvre
- Réalisation d'études d'aménagements et de travaux, sur différentes zones économiques
- Relance du marché d'entretien des espaces verts.
- Moncoutant-sur-Sèvre - Pescalis : rénovation de la piscine
- Mauléon - aérodrome de Rorthais : études en vue de la rénovation du bâtiment d'accueil

Enfance et petite-enfance

- Cerizay - Espace d'Accueil des Jeunes Enfants - Les P'tits Mômes : restructuration de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)
- Moncoutant-sur-Sèvre - Les Câlinous : étude pour remplacement de la chaudière fioul en pompe à chaleur
- Chiché - Étude réhabilitation halte-garderie en crèche
- Le Pin - Le Hameau du Nay Périscolaire : étude pour la réalisation d'un local de stockage
- Argentonnay : suivi des études de programmation en vue de la création d'une crèche et rénovation Espace Enfant

Le sport

- Bressuire - Centre Régional de Tennis : études opérationnelles et début des travaux
- Audit technique et préprogramme des 6 lieux de baignade (choix de l'AMO et réception de l'audit)
- Cerizay Aquadel : étude pour l'installation d'une salle de sport privée au rez-de-chaussée

Culture

- Bressuire - Bocapole : réfection et sécurisation des toitures (Tranche 1 et 2)
- Bressuire - Bocapole : étude accroissement photovoltaïque nouvelle hall
- Bressuire - Bocapole : installation de déstratificateurs
- Bressuire - Médiathèque : mise en place d'un double-flux pour la Qualité de l'air intérieur
- Chiché - déplacement de la bibliothèque dans un nouveau bâtiment
- Mauléon - Musée de l'Abbaye : étude pour mise en place d'une Gestion Technique Centralisée

Maisons de santé

- Cerizay - travaux d'extension
- Mauléon - études de faisabilité
- Nueil-Les-Aubiers - études programmatiques réaménagement maison de santé

Bâtiments généraux

- Bressuire - Antenne de Saint-Porchaire : création d'une chaudière gaz
- Bressuire - Sous-préfecture : travaux de rénovation énergétique sous-préfecture
- Bressuire - Fourrière animale : rénovation énergétique

Aires d'accueil des gens du voyage

- Bressuire : remplacement de portes métalliques
- Nueil-Les-Aubiers : Travaux de réparation des réseaux d'eaux usées

Déchetteries

- Cerizay : étude et travaux d'extension de la déchetterie

La mise aux normes et la sécurité des bâtiments

- Préparation, participation et suivi des commissions de sécurité et notamment en 2023 : halte-garderie à Argentonnay, Domaine de la Roche à Cerizay et Restaurant de Pescalis à Moncoutant-sur-Sèvre
- Bressuire – Siège de l'Agglomération : étude remplacement alarme intrusion et mise en place du contrôle d'accès
- Bressuire – Bocapole : remplacement alarme intrusion
- Installation visiophones crèches Mauléon et Saint-Pierre-des-Échaubrognes
- Études et travaux Label Tourisme et Handicap Abbaye de Mauléon
- Moncoutant-sur-Sèvre Pescalis : étude cloison coupe-feu magasin de pêche
- Mise en place d'un nouveau contrat de gardiennage pour les sites de l'Agglomération concernés
- Contrôle et travaux de mise en conformité QAI/Radon
- Suivi technique des dossiers assurances bâtimentaires
- Étude et dépôt d'autorisation de travaux pour les aménagements ayant un impact sur les Établissements Recevant du Public (ERP) du patrimoine de l'Agglomération

L'entretien du patrimoine

- Bressuire/Nueil-Les-Aubiers/Mauléon : interventions diverses sur les aires des gens du voyage (réfection électricité et plomberie à Mauléon, traitement des eaux pluviales, de l'adduction d'eau potable et remplacement des portes à Nueil-Les-Aubiers et réparations suite aux dégradations estivales…)
- Suivi du marché d'entretien des équipements de chauffage, climatisation et ventilation des bâtiments de l'Agglomération
- Suivi marché à bons de commande fourniture et pose de mobiliers, démarrage en août 2020
- Suivi des contrats de maintenance et d'entretien des différents bâtiments communautaires
- Projet de mise en place d'un outil de gestion du patrimoine
- Finalisation du Schéma Directeur Immobilier (SDI)

Gestion du parc de véhicules

La Mission de Gestion du Parc Véhicules consiste en un suivi régulier des entretiens périodiques (vidanges, courroie…), des contrôles obligatoires (contrôles techniques, contrôles pollution…), ainsi que de l'assistance aux utilisateurs dans la mise en œuvre de l'entretien de leurs véhicules.

En charge de l'établissement des devis et de la mise en œuvre des réparations, le responsable du parc traite également les factures carburant avec pointage des justificatifs de paiement et suivi des consommations.

La bonne gestion de ce parc permet la mise en œuvre de l'ensemble des services publics, nécessitant tout type de véhicule. Certains véhicules effectuent parfois un kilométrage très important du fait du service mis en œuvre (portage de repas, maintien à domicile, astreintes et suivi de chantiers…).

Le parc "automobiles et poids lourds" de l'Agglomération est constitué de 154 véhicules immatriculés pour un total d'environ 1 930 000 kilomètres effectués dans l'année.

Fourrière animale

La fourrière accueille les chiens et chats errants capturés sous la responsabilité des communes. Son rôle principal est d'en retrouver le propriétaire, et le cas échéant, d'en confier l'adoption à un refuge agréé.

Depuis le 1er mars 2018, cette activité est assurée en régie. Des conventions sont signées avec les vétérinaires du territoire pour assurer les soins pour les animaux dont l'état le nécessite, ainsi qu'avec l'EARL La Maingotière pour la capture d'animaux.

De plus, une collaboration étroite avec les services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) permet d'assurer un suivi sanitaire régulier de l'établissement.

Chiffres clés

Les chiens

- Nombre de chiens entrants : 140
- Nombre récupéré par leur propriétaire : 85
- Nombre confié à une association : 39
- Nombre de chiens encore à la fourrière : 1

Les chats

- Nombre de chats entrants : 156
- Nombre récupéré par leur propriétaire : 9
- Nombre confié à une association : 113
- Nombre de chats "libres" stérilisés et relâchés : 1
- Nombre de chats encore à la fourrière : 19
- 7 sont morts naturellement ou euthanasiés

Flash sur…

Inauguration des travaux pour l'amélioration de la qualité environnementale des bâtiments, le confort de travail et le bien-être animal, projet mené en lien étroit avec la DDCSPP.

Unité "Maintenance-Entretien"

L'unité "maintenance" assure au quotidien l'entretien des bâtiments et des espaces verts, soit de façon préventive ou programmée, soit en réponse aux demandes des utilisateurs internes et externes, via des "tickets" déposés sur la plateforme OpenGST.

L'unité est composée de 9 agents, répartis selon deux spécialités principales : bâtiments et espaces verts.

LES ACTIVITÉS

- **Entretien des espaces verts** (taille, tonte…) sur environ 14 ha : hébergement Pescalis, village Pescalis, gîte de la loge, Piscines (Nueil-Les-Aubiers, Moncoutant-sur-Sèvre et Cerizay et Argentonnay, bibliothèque et maison de santé Argentonnay, Zones économiques.
- **Entretien des espaces naturels** sur environ 47 ha : espaces naturels de Pescalis, La Loge, Val de scie, Clos de l'Oncle Georges, Passerelle d'Auzay.
- **Accompagnement "évènementiel"** au travers de l'installation de séminaires, expositions…
- **Soutien technique et logistique** pour les différents services de la collectivité, notamment, Scènes de Territoire, bibliothèques, service communication, centre aquatique, musées, enfance, petite-enfance…
- **Maintenance des bâtiments** (menuiserie, plomberie, électricité) pour différents sites et notamment, les hébergements de Pescalis, le gîte de La Loge, les ateliers relais, crèches, bâtiments administratifs… L'accompagnement et la levée des prescriptions lors des contrôles réglementaires.

Communication

La Direction de la Communication de l'Agglomération du Bocage Bressuirais propose et pilote une stratégie de communication interne et externe afin de garantir l'information des élus du territoire, des agents et de la population, mais aussi la valorisation du territoire et la promotion des politiques qui y sont déployées.

La Direction accompagne ainsi les différents services de la collectivité dans leurs actions de communication, réalise et diffuse des supports imprimés et numériques, assure un suivi des relations presse et la gestion des protocoles.

Cette année 2023 fut marquée par la communication autour de la réorganisation des bibliothèques, la présentation du plan piscine et par l'organisation de nombreux événementiels portés en direct par la Direction de la communication ou en accompagnement des services.

Flash sur...

1ère édition des Trophées de l'Agglo

Le 16 mai 2023, l'Agglomération a organisé pour la première fois la remise des Trophées de l'Agglo à Bocapole. Orchestré entièrement par la Direction de la Communication, cet événement fut un succès. Devant un parterre de plus **de 300 invités**, chefs d'entreprises, membres d'association ont été mis à l'honneur dans les catégories suivantes :

- Trophée Innovation : MTI à Cerizay
- Trophée Économie : SA Coppet à Saint-Maurice la Fougereuse
- Trophée Tourisme : Circuit du Val d'Argenton à Argentonnay
- Trophée Agriculture : EARL Brousseau à Nueil-Les-Aubiers
- Trophée Citoyenneté et vie sociale : Espace de vie "Graines de lien" - Familles Rurales à Moncoutant-sur-Sèvre
- Trophée Ambassadeur du territoire : WESCO à Cerizay

L'événementiel : outil de valorisation des actions et des services de la collectivité

L'année 2023 a été marquée par l'organisation de nombreuses actions événementielles, que ce soit en interne (voeux aux agents en janvier, soirée des agents en juin), ou en externe (inauguration, cérémonie, anniversaire, participation à des salons, remise de prix).

Il ne s'agit pas uniquement de rassembler des individus dans un même lieu mais bien de réfléchir à une démarche stratégique qui nécessite une réflexion approfondie. Ainsi, au-delà de leur côté "festif", ces événements sont une occasion unique de mettre l'humain au coeur de la communication : remercier, encourager, créer du lien, valoriser le travail des agents, marquer les esprits... Autant d'éléments qui permettent de valoriser les actions, projets de la collectivité.

Ces événements sont également l'opportunité de mettre en valeur le savoir-faire local :

- Lors de la cérémonie des Trophées de l'Agglo, des sculptures réalisées par les élèves du Lycée Léonard De Vinci ont été mises en lumière. l'occasion de mettre en avant les établissements de formation et les jeunes du territoire qui font preuve de créativité et sont les talents de demain.
- Le Top des entreprises de la Nouvelle République était organisé pour la première fois à Bocapole. Cette manifestation a permis de mettre en avant le dynamisme économique du Bocage Bressuirais et de l'excellence du savoir-faire local grâce notamment à la remise d'une boix de produits locaux de qualité, made in Bocage Bressuirais. Une belle collaboration pour une mise en avant réussie de nos entreprises.

Réseaux sociaux : création d'une page instagram

En complément des pages facebook, linkedin et twitter, l'Agglomération a augmenté sa présence en ligne avec la création d'un compte Instagram. Véritable outil stratégique, ce nouveau compte permet de donner plus de visibilité aux actions et projets de l'Agglomération en atteignant une cible plus jeune.

Foire Expo à Bocapole - Bressuire - Mars 2023

Éleveurs et producteurs du salon de l'agriculture - Mars 2023

20 ans de la crèche La Chamaille - Juin 2023

Remise des prix du Challenge de la mobilité - Septembre 2023

Inauguration des travaux à la fourrière animale - Octobre 2023

Salon de l'habitat - Novembre 2023

Top des entreprises de la Nouvelle-République - Décembre 2023

Forum petite-enfance - Décembre 2023

www.agglo2b.fr

Agglomération du Bocage Bressuirais
27 boulevard du Colonel Aubry - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
Téléphone : 05 49 81 19 00
Fax : 05 49 81 02 20
contact@agglo2b.fr

agglo BOCAGE BRESSUIRAIS

Conception : Agglomération du Bocage Bressuirais - Juin 2024 - Impression : Copycolor Service - Photos : Agglomération du Bocage Bressuirais et autres DR